



Mémoire de Master 1

Master Aménagement et Urbanisme, parcours « Action locale et projets de territoires »

Université Jean Jaurès de Toulouse

Implantation d'une Maison des Solidarités : une démarche prospective de l'observation à la proposition

Cas de la Maison des Solidarités de Ranguel

présenté par

Quentin Blanc

Sous la direction universitaire de Pierre Albert, Urbaniste-Géographe et professeur associée à l'Université Jean Jaurès de Toulouse

Et le tutorat de Thierry Bèges, chef de service à l'Observatoire Social et Immobilier au sein du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Année universitaire 2020/2021

REMERCIEMENTS

Dans les prochaines lignes, je souhaite en quelques mots remercier tous ceux, qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce mémoire par leur connaissance, leur aide ou leur bienveillance.

Mes remerciements vont dans un premier temps à l'ensemble des enseignants du parcours « Action locale et Projets de territoire » pour la qualité de la formation reçue qui m'a permis d'intégrer le monde professionnel avec plus d'aisance.

Je voudrais ensuite remercier l'ensemble du service de l'Observatoire Social et Immobilier et particulièrement Thierry Bèges, d'avoir rendu possible la réalisation de ce stage, de m'avoir intégré avec bienveillance et fait confiance tout au long de cette expérience professionnelle.

Un grand merci à Marie-Joëlle et Clément, qui quotidiennement ont rendu ce stage enrichissant et plaisant. Merci pour votre soutien, votre aide face aux difficultés rencontrées et votre gentillesse.

Je ne pouvais pas écrire ces quelques lignes sans exprimer à mes parents toute ma gratitude et ma reconnaissance. Merci pour votre contribution constante, votre patience et vos encouragements incessants.

Chloé, merci pour ton aide inconditionnelle.

SOMMAIRE

Remerciements	2
Sommaire	3
Introduction	5
I- Impulser une démarche prospective pour répondre aux enjeux de la territorialisation et démographique	8
I.A. Une territorialisation pour servir l'action sociale	8
<i>I.A.1. Le cadre de la territorialisation</i>	8
<i>I.A.2. Les MDS, un service médico-social pour assurer les compétences sociales du département</i>	11
I.B. De l'attractivité aux conséquences du processus de métropolisation	13
<i>I.B.1. La métropole de Toulouse, un territoire attractif dû en partie à son rôle économique</i>	14
<i>I.B.2. Les conséquences du processus de métropolisation sur les territoires d'interventions</i>	16
I.C. Une approche prospective pour anticiper les mutations territoriales.....	18
<i>I.C.1. Une diversité de méthodes prospectives pour des finalités différentes</i>	19
<i>I.C.2. Identifier l'emplacement idéal de la future Maison des Solidarités : un objectif opérationnel qui conditionne notre méthode</i>	20
II- La prospective appliquée au territoire de la Maison des Solidarités de Rangueil : du portrait de territoire aux scénarios	23
II.A. Phase 1 : Le portrait de territoire	23
<i>II.A.1. L'organisation du territoire</i>	23
<i>II.A.2. Démographie</i>	26
<i>II.A.3. Emploi</i>	28
<i>II.A.4. Précarité</i>	29
<i>II.A.5. Ménages et familles</i>	32
<i>II.A.6. Petite enfance</i>	35
<i>II.A.7. Jeunesse</i>	35
<i>II.A.8. Personnes âgées</i>	37
<i>II.A.9. Equipements</i>	40
<i>II.A.10. Synthèse du portrait de territoire</i>	41
II.B. Phase 2 : La projection	42

<i>II.B.1. La construction d'une méthodologie à partir d'une vision partagée</i>	42
<i>II.B.2. La prospective immobilière, outil d'anticipation d'arrivée de populations..</i>	43
<i>II.B.3. Un réseau de transport qui s'adapte aux projets urbains</i>	52
<i>II.B.4. Une fréquentation liée à la précarité mais aussi à la proximité</i>	58
<i>II.B.5. Les possibles mutations territoriales et sociales de Ranguel</i>	62
II.C. Phase 3 : Les propositions	69
<i>II.C.1. Scénario 1</i>	69
<i>II.C.2. Scénario 2</i>	73
Conclusion	77
Références bibliographiques	79
Annexe	81
Résumé	
Mots clefs	

INTRODUCTION

Les enjeux démographiques régissent de nombreuses actions d'aménagement et les collectivités territoriales doivent y répondre de manière efficace et locale. Pour y parvenir, il faut évidemment répondre aux objectifs liés à l'habitat afin de loger cette nouvelle population mais aussi que ses besoins en logement soient accompagnés par la mise en place d'équipements et de services publics. C'est dans cette perspective que le Conseil départemental de la Haute-Garonne, chef de file de l'action sociale, souhaite mener une réflexion sur l'implantation de leurs établissements médico-sociaux, les Maisons des Solidarités (MDS) à l'échelle de l'agglomération toulousaine dans un premier temps. En effet, la métropole de Toulouse n'échappe pas à cette pression démographique avec un gain de population de 8 000 habitants par an stimulé par son solde naturel parmi les plus élevés de France. Cet indicateur croisé à la forte attractivité de son agglomération prévoit pour la métropole de Toulouse une augmentation de plus de 150 000 habitants à l'horizon 2030 passant ainsi de 740 000 habitants à près de 900 000 et deviendrait la 3^{ème} ville de France¹. L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulouse (AUAT) quant à elle va plus loin dans ces prévisions avec une projection en 2050 où la métropole atteindrait les 977 000 habitants.

Toutes ces évolutions démographiques et cette hausse de population sur le territoire de l'agglomération ont des conséquences sur la gestion de l'espace et de nombreuses opérations d'aménagements ont vu le jour ces dernières décennies sur la métropole. A ce jour, on compte plus d'une dizaine de grands projets urbains en cours faisant évoluer localement les différents quartiers toulousains pour répondre aux enjeux démographiques. C'est d'ailleurs le cas sur le secteur de la Maison des Solidarités de Rangueil avec la création de deux ZAC (Zone d'Aménagement Concertée). La première celle de Montaudran « Toulouse Aerospace » dont les premiers logements ont été livrés en 2019, est sur sa phase finale et comptera au total 80 000m² de nouveaux logements sur une surface de 56 ha. La seconde ZAC nommée « Faubourg Malepère » se situe en entrée de ville au sud-est du secteur de la MDS de Rangueil. Cette dernière

¹ A partir du PLUi-H de Toulouse Métropole approuvé le 11 avril 2019 et annulé depuis. Il est notamment reproché au document d'urbanisme de consommé des espaces naturels de manière injustifiés, les projections démographiques ne sont pas remises en causes.

a vu un premier groupe scolaire se construire en 2019 et 6 500 logements sont prévus à l'horizon 2030 qui s'étendraient sur 113 ha.

Ces changements spatiaux et la construction de nombreux logements sur le territoire vont faire augmenter la population du secteur de la Maison des Solidarités de Ranguel et questionnent alors la pertinence de l'implantation du siège de ce secteur par rapport à l'évolution à laquelle va faire face le territoire. De plus, l'emplacement de l'actuel centre médico-social est confronté à des problématiques géographiques et d'accès par son emplacement qui le situe dans une impasse et n'offrant pas la visibilité attendue.

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne souhaite alors concevoir une méthodologie transposable à partir du territoire d'expérience de la Maison des Solidarités de Ranguel, choisi par rapport aux caractéristiques qui viennent d'être mentionnées plus tôt. La réflexion autour de cette méthode s'installe dans une démarche de prospective. En effet, le choix de cette approche doit permettre à la collectivité d'anticiper l'arrivée de nouvelles populations dans l'optique de répondre et de se rapprocher au plus près des besoins des habitants. Cette méthode inclura également une réflexion sur le tissu urbain du territoire voire ses transformations potentielles avec pour objectif que la future MDS ait un emplacement qui s'intègre judicieusement dans son environnement spatial et social. De plus, à mon échelle et pour inscrire la méthode dans une approche de prospective territoriale, une attention sera portée sur les éléments non-maitrisables, les inconditionnels, les possibles changements de modes de vie qui peuvent modifier à terme l'organisation spatiale et sociale du territoire. Enfin, tous ces paramètres doivent construire la méthode transposable à l'échelle métropolitaine qui donnera les clefs pour mener une réflexion sur l'implantation idéale des futures MDS sur leurs territoires d'action. C'est dans la réalisation de cette méthode et dans une démarche de prospective territoriale que je m'associe à l'Observatoire Social de l'Immobilier (OSI) pour réaliser ce travail qui sera ma mission principale au sein du Conseil départemental.

In fine, cette méthode doit être un outil d'aide à la décision servant à la collectivité pour adapter son action tout en répondant aux enjeux démographiques et à la territorialisation de l'action sociale dont un des objectifs principaux est de s'adapter aux réalités territoriales et de mieux répondre aux attentes des habitants sur le

territoire. Cette méthode prospective aidera dans une autre mesure à anticiper les opportunités foncières afin de faciliter l'accès aux services sociaux pour les usagers en se plaçant au plus près de ses derniers.

Dans cette étude allant de la réflexion à la proposition, nous questionnerons alors l'évolution des territoires et plus particulièrement celle de la MDS de Ranguel, son comportement vis-à-vis des projets urbains en cours et les besoins qui risquent d'émerger. De nombreuses interrogations liées à la prospective guideront alors notre réflexion tout au long de cette étude. Quels critères et indicateurs peut – on mobiliser pour anticiper l'arrivée d'une population, que ce soit en volume ou par rapport à leur profil ? Comment devancer les besoins des habitants en proposant des solutions pour répondre à leurs attentes ? Quelle méthode de prospective semble la plus judicieuse pour répondre à l'urgence d'agir face à des territoires qui changent rapidement ?

Pour répondre à ces questions, il a fallu dans un premier temps s'imprégner de la commande, se familiariser avec l'institution et notamment sur le rôle atypique des Maisons des Solidarités et leur inscription dans la territorialisation, commande politique pour servir l'action sociale. L'importance du contexte territorial avec les enjeux démographiques et les impacts qu'ils induisent sur les territoires d'intervention ont également dû être pris en compte. Aussi, une attention particulière a été portée sur la littérature de la prospective territoriale afin de choisir la méthode la plus pertinente pour répondre aux problématiques de notre étude avec des contraintes temporelles. Ces trois entités construisent alors notre première partie qui s'apparentera à l'articulation entre l'approche théorique et le sujet de notre étude. La seconde partie quant à elle, présentera les travaux réalisés du diagnostic territorial jusqu'à la proposition de scénarios concernant l'implantation idéale de la futur MDS de Ranguel.

I- IMPULSER UNE DEMARCHE PROSPECTIVE POUR REpondre AUX ENJEUX DE LA TERRITORIALISATION ET DEMOGRAPHIQUE

I.A. UNE TERRITORIALISATION POUR SERVIR L'ACTION SOCIALE

Depuis les lois de décentralisation de 1982 et 1983, les départements sont reconnus comme la collectivité chef de file de l'action sociale en France et sont devenus des acteurs majeurs de l'aide et de l'accompagnement social. Néanmoins, les récentes lois de décentralisation relative à la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM, 2014) et de la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe, 2015) questionnent le devenir des compétences sociales sur le territoire. Suite à cette dernière loi, deux compétences dans le champ de l'action sociale relatives aux fonds de solidarité pour le logement et aux fonds d'aide aux jeunes en difficultés ont été transférées par délégation du département aux métropoles comme cela a été le cas à Toulouse. Face à cette montée en compétences et en pouvoirs des métropoles et des intercommunalités, le département de la Haute-Garonne souhaite réaffirmer son rôle clef de chef de fil de l'action sociale avec la mise en œuvre de la territorialisation pour répondre aux besoins sociaux des habitants.

I.A.1. LE CADRE DE LA TERRITORIALISATION

La territorialisation de l'action sociale dont les démarches ont débuté en 2016 avec la sensibilisation des différentes directions à ses enjeux, s'inscrit dans l'accélération des mutations économiques et sociales à laquelle la Haute-Garonne n'échappe pas. En effet, des évolutions et des effets sociétaux inédits apparaissent avec un chômage de masse, de nouvelles formes de précarités (emplois précaires, jeunes, étudiants, personnes âgées), des territoires urbains, périurbains, ruraux « abandonnés » ou encore la remise en cause de la laïcité. Les métamorphoses de notre société accompagnées d'une organisation des politiques sociales mises en œuvre à travers les MDS de la Haute-Garonne atteignent leurs limites et invitent alors le Conseil départemental à réorganiser ses actions de solidarité sur son territoire. Une des limites constatées dans l'ancienne organisation territoriale provient du manque de réflexion

prospectif en vue d'intégrer les maisons des solidarités dans une dynamique de développement territorial. Parallèlement, le modèle vertical et centralisé de l'organisation institutionnelle avec des lourdeurs administratives complexifiait la mise en œuvre de l'action sociale et ne favorisait pas le développement d'un travail partenarial local. A partir de ces constats, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a repensé la présence de son action sur ses territoires. La collectivité a alors décidé d'entreprendre une approche basée davantage sur la prévention, de mettre en synergie les acteurs du territoire et d'associer usagers et habitants pour mettre en œuvre des projets de développement social en cohérence avec les besoins identifiés. Ces enjeux font alors émerger 4 objectifs principaux dans l'élaboration de la territorialisation de l'action sociale :

1. Améliorer la qualité de service rendu à l'utilisateur :

L'utilisateur doit être replacé au centre du dispositif ce qui se traduit par une nécessité de renforcement de l'observation sociale, de la connaissance des besoins et des attentes des usagers et de leurs familles.

2. Définir les approches partenariales et favoriser la transversalité des missions

Afin de favoriser l'approche globale des problématiques des usagers, il convient en interne de décloisonner les missions. En externe, il est nécessaire de mieux identifier les partenaires, leurs rôles, missions et fonctions afin d'instituer et de développer des collaborations permettant notamment d'agir en prévention le plus en amont possible.

3. Responsabiliser les territoires et développer leur autonomie décisionnelle

L'organisation très verticale de conception/décision par le siège et exécution par les territoires doit basculer vers une relation horizontale plus équilibrée.

4. Garantir l'équité de la réponse départementale

Les services centraux doivent être repositionnés dans une fonction de pilotage départemental, de cadrage, d'outillage, de contrôle de l'activité et de mise en adéquation des ressources avec les besoins et les caractéristiques des différents territoires.

Pour répondre à ces objectifs, une nouvelle géographie des solidarités a été proposée en 2017 avec deux niveaux territoriaux. Le premier niveau d'intervention correspond à l'échelle macro des 5 Directions Territoriales des Solidarités (DTS) assises sur 4 PETR et sur la commune de Toulouse. Parmi celles-ci on retrouve :

la **DTS Comminges-Pyrénées** correspondant au PETR du même nom ;

la **DTS Lauragais** correspondant au PETR additionné du Sicoval et de l'est de la Métropole ;

la **DTS Sud Toulousain** correspondant au PETR additionné du Muretain et du sud de la Métropole ;

la **DTS Nord Toulousain** correspondant au PETR additionné de la Save au Touch et du nord-ouest de la Métropole ;

la **DTS Toulouse** correspondant à la ville de Toulouse

A cette échelle géographique s'ajoute un deuxième niveau celui de la proximité avec les Maisons des Solidarités. Constitué de 23 Maisons des Solidarité avec la nouvelle organisation territoriale, le département de la Haute-Garonne est couvert dorénavant de 30 Maisons des Solidarités. Ces 30 MDS qui font office de découpage administratif sont également des lieux d'accueil physique qui offrent des services médico-sociaux. Sur leur territoire les MDS sont accompagnées de point d'accueil de proximité.

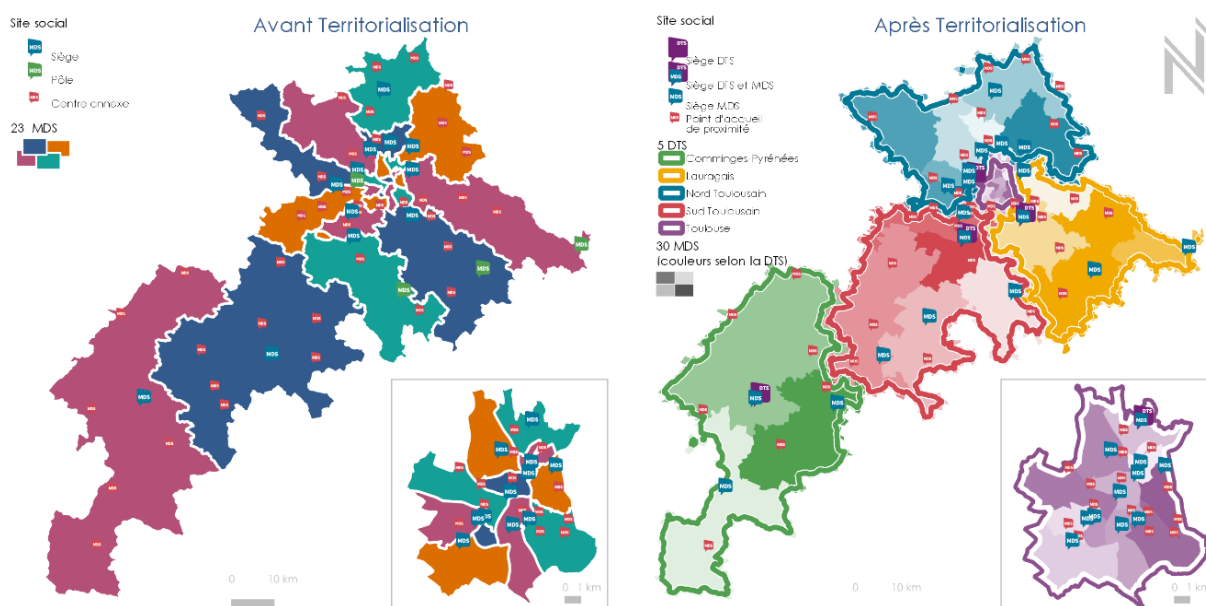


Fig1. Carte de l'organisation territoriale de l'action sociale avant et après la territorialisation. Réalisation : Quentin Blanc

I.A.2. LES MDS, UN SERVICE MEDICO-SOCIAL POUR ASSURER LES COMPETENCES SOCIALES DU DEPARTEMENT

En passant de 23 Maisons des Solidarités à 30, le nouveau découpage territorial de la politique de solidarité a permis de servir l'action sociale en plaçant ces entités au plus près des habitants usagers. Dans ce paragraphe, il sera intéressant de comprendre le rôle, l'organisation et les missions de notre objet d'étude. Le traitement de ces informations par rapport à la commande semble essentiel dans la perspective d'orienter l'implantation idéale de la MDS vers un public qui sera concerné par ses services.

Les Maisons des Solidarités qui appartiennent à l'échelon de proximité du même nom sont donc des lieux d'accueil réservés aux Haut-Garonnais qui maillent le territoire. Au total on décompte 90 points d'accueils sur le département (30 MDS et 60 points d'accueil de proximité) qui assure l'ensemble des compétences sociales du département. Dans le cadre de ces compétences et pour apporter des solutions concrètes aux enjeux sociaux, les MDS répondent à des services liés à :

- l'Accompagnement des familles
- la Protection de l'enfance
- l'Autonomie des personnes âgées
- l'Autonomie des personnes en situation de handicap
- la Lutte contre la précarité

Face à ses missions transversales qui constituent un enjeu supplémentaire dans la recherche d'une population captée par ces services, les équipes des Maisons des Solidarités sont constituées d'agents polyvalents et issus de métiers et savoir-faire différents. Effectivement, dotées d'assistantes sociales, d'éducateurs, d'infirmiers, de sages-femmes, de puéricultrices, de psychologues... l'organigramme des agents –dont un extrait est disponible en annexe- de MDS est riche et pluriel. Cette diversité est essentielle pour assurer les missions des MDS qui sont les suivantes :

- L'accueil et l'orientation des usagers, pour une demande de renseignements, un dossier à remplir
- Le suivi des personnes en situation de précarité

- Les consultations de Protection Maternelle Infantile (PMI)
- Les mesures de suivi et de prises en charge pour l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- L'évaluation des besoins des personnes âgées en situation de dépendance, dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Les dossiers de Prestation de Compensation du Handicap (PCH), pour les personnes handicapées.

Toutes ces missions mises en œuvre par les Maisons des Solidarités sont sous l'encadrement hiérarchique d'un responsable de MDS qui serait alors le cadre de référence du territoire. Pour bien comprendre l'organisation et le fonctionnement de l'action sociale du département, il faut savoir que chaque MDS est rattachée à une Direction Territoriale des Solidarités (DTS). Cet échelon territorial que l'on peut qualifier d'appui est le pivot de l'ensemble des missions exercées par les MDS. Les 5 DTS réparties sur le territoire doivent permettre d'animer et d'accompagner les MDS dans la mise en œuvre de leurs missions. Les DTS sont organisées en 3 pôles :

- Action sociale départementale
- Enfance et Famille comprenant la Prévention et la protection de l'enfance, la Prévention et accueil petite enfance, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et la Protection Maternelle Infantile (PMI).
- Autonomie Personnes Agées (PA)/ Personnes en situation de Handicap (PH)

La présentation de ces deux entités qui sont les MDS et les DTS représentent deux niveaux administratifs aux missions diverses avec le premier qui est un échelon de proximité quand le second est celui de l'appui. La présentation de ces deux entités doit permettre de comprendre le contexte dans lequel s'effectue les missions de l'Observatoire Social et Immobilier (OSI)². Ce service issu de la Direction de l'Ingénierie du Pilotage des Solidarités (DIPS) est le troisième niveau de l'organisation sociale et territoriale de la Haute-Garonne. Cet échelon renvoie à celui du pilotage et doit être le

² Service dans lequel le stage est effectué

garant de l'équité territoriale et de la réponse sociale. L'OSI produit et met en forme des données à destination des DTS et des MDS pour les aider à connaître et à comprendre leur territoire. Il aide également la Direction Générale Déléguée dans le pilotage des territoires et de l'action sociale de proximité en fournissant des indicateurs et des tableaux de bord d'activité. Rattaché à la Direction Générale Déléguée aux Territoires et à l'Action Sociale de Proximité (TASP), le service de l'OSI fait alors partie du niveau qui regroupe les directions centrales chargées de la définition, du pilotage et de l'évaluation des politiques sociales.

Les trois niveaux territoriaux qui viennent d'être exposés sont les moyens et les actions mises en œuvre par la collectivité pour répondre aux objectifs de la territorialisation. Cette dernière quant à elle est l'outil pour permettre de répondre aux besoins de la population dans une société en mouvement. Cette territorialisation qui a induit une nouvelle organisation territoriale avec un nouveau découpage, questionne alors l'implantation physique des services médico-sociaux qui n'ont pas évolué. La pertinence de ces emplacements est encore plus réinterrogée avec les pressions démographiques subies par les métropoles dont celle de Toulouse n'est pas exempte impliquant des projets urbains qui tendent à métamorphoser les territoires.

I.B. DE L'ATTRACTIVITE AUX CONSEQUENCES DU PROCESSUS DE METROPOLISATION

Aujourd'hui, un peu plus de la moitié de la population mondiale vit en ville alors qu'en 1990 on comptait seulement un Homme sur dix qui y vivait, une augmentation qui devrait se poursuivre selon l'ONU qui prévoit dans une récente étude que 68% de la population vivra dans une ville d'ici 2050. Cette croissance notable pour les villes et particulièrement pour les grandes villes qui ont vu une concentration de populations et d'activité est une des conséquences de la métropolisation. Toulouse par sa croissance démographique, son dynamisme économique à l'échelle nationale et internationale n'échappe pas à ce phénomène qui transforme les territoires. Dans cette partie, il s'agira alors de comprendre les facteurs d'attractivité de la métropole de Toulouse et les conséquences territoriales amplifiées par ce processus. La prise en compte de ces éléments est essentielle dans notre étude afin d'adapter nos actions

pour répondre et rester en cohérence avec l'objectif premier de la territorialisation : la proximité avec les habitants.

I.B.1. LA METROPOLE DE TOULOUSE, UN TERRITOIRE ATTRACTIF DU EN PARTIE A SON ROLE ECONOMIQUE

Dans un constat généralisé où les villes gagnent de plus en plus d'habitants, à l'échelle nationale Toulouse figure parmi les progressions démographiques les plus dynamiques. En effet, depuis 1968 la population de Toulouse Métropole n'a pas cessé d'augmenter passant de 436 821 habitants pour cette année à 771 132 en 2017 soit un taux d'évolution de 76 %³. Ce gain démographique n'a pas vocation à s'arrêter au regard des projections de population de l'AUAT qui estime à hauteur de 977 000 habitants la population de la métropole de Toulouse à l'horizon 2050. Ce bilan à propos de l'évolution de la population n'est autre qu'un des résultats du processus de métropolisation. Cette dernière peut être alors considérée comme une source d'attractivité qui se confirme d'après le solde migratoire de la métropole. Effectivement, même si le solde naturel positif de Toulouse Métropole consolide son dynamisme démographique, la variation annuelle de la population due à son solde migratoire de 0,5 entre 1999 et 2017, met en évidence la réalité attractive de la métropole. Cependant, cette attractivité qui par ailleurs est un des facteurs de la métropolisation ne se réduit pas à la seule dimension démographique. Son rôle dans l'économie à l'échelle régionale, nationale et même internationale inscrit également Toulouse dans ce processus de métropolisation. En effet, portée par l'industrie aéronautique et spatiale, la zone d'emploi de Toulouse est l'une des plus attractives de France pour les emplois productifs et les actifs qualifiés⁴. Elle se place précisément au troisième rang parmi les 16 plus grandes zones d'emplois en France avec plus de 230 000 emplois. Ces zones d'emplois attirent particulièrement le personnel de la recherche et les cadres. Cette attractivité s'explique notamment par la présence de la filière aéronautique et spatiale, la concentration des pôles de décision et de recherche ou encore par le rayonnement de la métropole toulousaine au sein de sa région.

³ Source INSEE

⁴ Source INSEE

Effectivement, en se distinguant par sa zone d'emploi avec la concentration de 50% des créations d'emplois productifs et 60% des arrivées d'actifs qualifiés en Occitanie, la métropole de Toulouse se place loin devant celle de Montpellier autre grande zone d'emploi de la région. L'importance de ces flux toulousains traduit alors le phénomène de métropolisation autour de la capitale régionale.

En plus de ces performances économiques Toulouse peut compter sur sa capacité à innover comme facteur d'attractivité. L'émergence de nouvelles activités, de nouveaux systèmes productifs, la présence de foyers d'innovation ou encore la concentration spatiale de fonctions stratégiques sont des marqueurs du processus de métropolisation et participent à l'attractivité d'un territoire⁵. Toulouse s'inscrit et se démarque dans ces domaines grâce à une approche partenariale et une réflexion à l'échelle globale rudement menée depuis quelques années. Cette démarche a par ailleurs été rendue possible en partie grâce à l'industrie aéronautique qui a facilité le rapprochement partenarial entre acteurs privés, laboratoires de recherche et systèmes de formation. Grâce à cette collaboration entre acteurs, la métropole de Toulouse a pu constituer un Système Local de Compétences (SLC) « *constitué par accumulation de savoirs et de savoir-faire, d'interrelations entre personnels issus souvent des mêmes lieux de formation, cadres des grandes écoles et des universités* »⁶. Ce système de production s'accompagne également du pôle de compétitivité de l'Aerospace Valley qui conforte son statut de capitale de l'aéronautique et accentue dans le même temps son rayonnement et son attractivité.

Enfin un facteur plus subjectif que l'INSEE a tenté d'analyser, concerne la qualité de vie qui participe à l'attractivité d'un territoire. Selon cette étude la métropole de Toulouse et son tissu urbain dense permet un accès rapide aux services de proximité (boulangerie, école, poste...), aux services intermédiaires (supermarchés, collèges...) et à l'offre de santé. Cette richesse d'équipements peut être croisée avec celle de l'offre en enseignement supérieur. De plus, dotée de deux lignes de métro, une ligne de tramway, de plusieurs lignes de bus à haut niveau de service, la structuration du réseau de transport toulousain contribue à la qualité de vie d'un territoire. Le projet d'une nouvelle ligne de métro devant relier Colomiers à Labège permettant de

⁵ Isabelle Roger, *Les processus de métropolisation dans les capitales régionales européennes*, 2007

⁶ Jean-Marc Zuliani, Guy Jalabert, *L'industrie aéronautique européenne : organisation industrielle et fonctionnement en réseau*, L'Espace Géographique, 2005

desservir de nombreux bassins d'emploi, concourt également à l'amélioration du cadre de vie.

En terminant avec la qualité de vie offerte par Toulouse, on vient de voir les atouts majeurs de la capitale de région pour attirer de nouvelles populations. Néanmoins, les facteurs démographiques, innovants et économiques qui participent au processus de métropolisation peuvent accentuer les aspects négatifs d'un territoire et modifier l'ancrage local.

I.B.2. LES CONSEQUENCES DU PROCESSUS DE METROPOLISATION SUR LES TERRITOIRES D'INTERVENTIONS

La métropolisation, outil d'aide à l'attractivité des territoires participe aussi à l'accélération de la croissance des plus grandes villes et à un étalement urbain dont on voit les limites aujourd'hui. Ces deux conséquences économiques et géographiques ne sont que les premiers exemples du processus de métropolisation qui endiguent également le niveau local et contribuent aux déséquilibres sociaux.

En cherchant à répondre de plus en plus aux enjeux de la mondialisation, les métropoles qui se sont positionnées dans une dynamique de métropolisation accentuent les fractures territoriales à l'échelle régionale. À travers le processus de métropolisation, il est reproché aux capitales de régions de jouer la concurrence avec ses territoires voisins au travers du réseau métropolitain plutôt que d'exercer un rayonnement qui serait bénéfique aux petites et moyennes villes alentours. Ces dernières en plus d'être touchées par la crise industrielle qui mobilisait de nombreux emplois et activités dans ce secteur ont vu leurs possibilités de développement freinées par les métropoles. En effet, les métropoles, comme on a pu le voir avec Toulouse qui capitalise des ressources humaines et économiques avec une concentration d'emplois, tendent à retenir ces dernières et limitent dans ces conditions un rééquilibrage spatial. Ces tensions entre global et local peuvent alors apparaître lorsqu'une métropole cherche à asseoir son rôle dans une politique de compétitivité. Cet aspect-là, à l'échelle d'un département comme la Haute-Garonne, déjà marqué par une moitié nord fortement dotée d'un capital économique et démographique par rapport à sa moitié sud, peut entretenir les déséquilibres territoriaux avec une chute de l'emploi, un

creusement du déficit migratoire ou encore un niveau et une espérance de vie plus faibles⁷.

D'autres inégalités territoriales engendrées par la métropolisation peuvent également apparaître à une échelle plus fine. Pour analyser ces phénomènes, la prise en compte et le croisement de deux prismes à savoir les impacts territoriaux par rapport aux conséquences sociales semblent pertinents au regard de notre sujet d'étude. En s'inscrivant dans une dynamique de mondialisation, la métropolisation tend à renforcer les hiérarchies urbaines en faveur des grandes villes. On assiste à travers ce phénomène à des dynamiques sociales et spatiales différenciées de fragmentation et de ségrégation. Ces tendances peuvent être illustrées notamment par la gentrification des quartiers populaires centraux et péri-centraux. Cette notion qui s'inscrit dans la transformation des centres-villes par le biais de la métropolisation va donc avoir des conséquences locales. Ce processus essentiellement urbain et complexe arrive suite à la rénovation et l'embellissement de l'espace urbain dans des quartiers défavorisés. Ces actions d'aménagement s'initient dans le but de créer un environnement qui répond aux aspirations des nouvelles classes aisées dominantes économiquement, socialement et culturellement rendues plus nombreuses à travers le processus de métropolisation. Inévitablement, la réhabilitation des quartiers défavorisés va entraîner la hausse du prix du foncier synonyme de sélection sociale. Bien souvent, les anciens habitants se retrouvent incapables de suivre financièrement ces évolutions, le risque de relégation hors du centre-ville des classes populaires est alors à prendre en considération.

De manière générale, si la métropolisation amplifie un certain nombre de problèmes d'aménagement liés à l'étalement urbain, aux mobilités croissantes, à l'augmentation de nuisances telles que la pollution ou l'engorgement, elle a également des effets territoriaux et sociaux. L'exemple des villes petites et moyennes en déclin à l'inverse de métropoles attractives qui captent emploi et démographie ou l'exemple de la gentrification sont vecteurs d'un déséquilibre spatial. A travers ce dernier exemple, il est possible de se tenir en alerte sur la mutation des territoires ou encore sur l'évolution des besoins sociaux avec des populations fragiles de plus en plus repoussées en

⁷ Yann Lasnier, Dominique Riquier-Sauvage, *Les métropoles : apports et limites pour les territoires, Les avis du CESE*, 2019

périphérie des villes. Comme on vient de le voir, le processus de métropolisation est un facteur parmi d'autres de déséquilibres socio-spatiaux sur les territoires et contribue à une forte pression démographique qui implique une réponse aux besoins sociaux. De ce fait, une attention particulière et une anticipation est nécessaire de la part des collectivités. Un outil peut alors permettre de répondre à ces enjeux d'évolutions : la prospective territoriale.

I.C. UNE APPROCHE PROSPECTIVE POUR ANTICIPER LES MUTATIONS TERRITORIALES

La Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) a été un des premiers acteurs à mener des exercices de prospective territoriale et c'est elle qui a popularisé cet exercice en France. Selon la DATAR, aujourd'hui ANCT⁸ « *la prospective est une démarche globale, interdisciplinaire qui a pour mission de rendre compte de la situation passée et présente de formuler les questions clés du devenir, de repérer et de dessiner les futurs possible* ». La prospective territoriale cherche également à élaborer des scénarios futurs possibles à moyen et long termes et à orienter le devenir des territoires. C'est aussi un outil dont peuvent se saisir les collectivités territoriales pour prendre leur destin en main et relever des défis sans être dépassé. C'est dans ces termes, par rapport aux enjeux exposés précédemment et avec en tête l'objectif de localiser l'emplacement idéal de la future MDS de Ranguel que la construction de notre méthode s'est inspirée de la prospective territoriale. Pour atteindre ce but différents types de prospectives territoriales existent, leur présentation sera mise en avant dans le premier développement et l'explication du choix du type de prospective territoriale utilisée dans le cadre notre sujet d'étude et de nos objectifs sera abordée dans le second développement.

⁸ Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

I.C.1. UNE DIVERSITE DE METHODES PROSPECTIVES POUR DES FINALITES DIFFERENTES

Il est difficile de faire la présentation d'une démarche type et d'une seule méthodologie de prospective territoriale. Même si les idées principales restent les mêmes, les façons d'agir peuvent changer. La diversification des pratiques réside notamment dans la diversité des territoires, des objectifs et des besoins recherchés ou bien tout simplement le différentiel de moyens mis en œuvre par les collectivités⁹. Deux inconditionnels semblent tout de même s'inscrire dans la démarche de prospective territoriale. La première phase constituée d'un état des lieux du territoire, appelée aussi portrait de territoire ou encore diagnostic territorial, est considérée comme un élément fondamental de la démarche. La seconde constante représente la troisième phase de la démarche de prospective relative à la proposition de scénarios. Entre ces deux étapes plusieurs méthodes de prospective existent pour atteindre les buts recherchés.

La prospective dans une démarche exploratoire cherche à définir les évolutions possibles à partir de la situation présente. Le choix de ce protocole se fonde sur la représentation que nous pouvons nous forger du présent et de ce qu'il recèle comme tendances lourdes et émergentes pour aller explorer le futur. On se questionne alors sur l'avenir, sur ce qu'il peut en devenir, ces enjeux et ces visions possibles. In fine, il est attendu de cet exercice une connaissance sur le futur, un décloisonnement des secteurs et des disciplines ainsi qu'un changement de représentation. Au sein de cette méthode, deux types de scénarios peuvent émerger : le scénario tendanciel qui cherche à identifier un futur possible et le scénario d'encadrement qui veut délimiter dans l'espace des futurs possibles.

La seconde méthode qui peut être mobilisée est celle dite normative. Elle s'apparente à une logique d'anticipation où le point de départ n'est pas la situation présente mais l'image d'un futur possible et souhaitable décrite par un ensemble donné d'objectifs à réaliser. On se demande alors « où voulons-nous aller ? » avec comme but un horizon à atteindre à travers une vision partagée, le rapprochement de point de vue et la recherche de consensus. Les scénarios de cette méthode sont quant à eux soit

⁹ Stéphane Cordobes, *Prospective : de l'ingénierie territoriale et urbaine à la pédagogie scolaire*, Géoconfluences, 2017

normatifs en produisant une image d'un futur possible et souhaitable soit contrastés en réalisant une image d'un futur possible assez radicalement différent de l'image tendancielle.

La prospective « de l'action et des chemins »¹⁰ ou prospective opérationnelle est une troisième démarche de prospective territoriale. Cette méthode doit apporter des éclairages sur les phénomènes en mutation et aux nouvelles configurations qui se préparent ou émergent. Elle peut permettre à ceux qui s'en saisissent de prendre des engagements sur l'avenir, d'éclairer des décisions pour la réorientation d'actions et dans quelles conditions il est bon d'agir. C'est une démarche qui en plus de répondre à la réalisation d'un projet dans le temps, permet d'actionner des leviers et de mettre en place des plans d'action.

Il faut noter tout de même que ces trois façons de procéder peuvent se succéder dans un processus continu ou alors se pratiquer de façon indépendante. Le territoire et le sujet d'étude, le contexte ainsi que les enjeux démographiques et sociaux nous invitent à croiser les deux dernières méthodes. L'urgence de trouver le nouvel emplacement de la MDS de Ranguel participe au choix de la méthode de prospective opérationnelle au sein de cette étude, à l'inverse des deux premières méthodes qui découlent d'un processus long.

I.C.2. IDENTIFIER L'EMPLACEMENT IDEAL DE LA FUTURE MAISON DES SOLIDARITES : UN OBJECTIF OPERATIONNEL QUI CONDITIONNE NOTRE METHODE

Sur la base de ces éléments de cadrage et dans la perspective de répondre aux besoins de la commande des choix ont été entrepris pour constituer une méthode pertinente. Les trois phases qui composent celle-ci vont être expliquées et justifiées dans le présent développement.

La première phase de notre étude prospective va mettre en avant le portrait de territoire de la MDS de Ranguel. Cette première étape permet de mobiliser des connaissances sur le territoire, d'identifier les dynamiques territoriales et de les spatialiser. Pour arriver à ces objectifs, un premier travail cartographique rendu

¹⁰ Claude Spohr

possible grâce à la constitution de bases de données a été réalisé afin d'avoir une photographie du territoire et de pouvoir observer les différentes tendances à une échelle fine, celle des IRIS. La réalisation de ces cartes a pu être possible à partir d'un travail en amont qui a permis de retenir des indicateurs pertinents au regard de notre problématique. Même s'il présente des données sociodémographiques qui paraissent inévitables pour comprendre le territoire, une entrée avec des indicateurs relatifs à la précarité ont été retenus pour construire le portrait de territoire. En plus d'indicateurs cartographiés qui permettent de relever des disparités spatiales, le portrait de territoire est nourri d'autres éléments. En effet, il contient un travail rétrospectif avec des statistiques dynamiques illustrant les évolutions territoriales sur les indicateurs retenus à des périodes différentes. La comparaison des données du territoire avec la moyenne toulousaine ou entre les IRIS eux-mêmes sera présente dans le portrait de territoire et permet de comprendre comment se place la MDS de Rangueil dans son environnement.

Dans la sous-partie précédente, la présentation des différentes méthodes pour la phase 2 a été exposée. Notre étude et les problématiques liées à celle-ci participent au choix de mêler méthode normative, opérationnelle et empirique pour tenter modestement d'anticiper le devenir de notre territoire d'expérience. Dans un premier temps, les entretiens réalisés avec les différentes directions du Conseil départementales de la Haute-Garonne, les partenaires et les agents de la MDS de Rangueil s'inscrivent dans la méthode normative. Ce travail de vision partagée avec ceux qui connaissent le territoire a permis de disposer de représentations du territoire tel qu'il est perçu. A partir de ces entretiens, des méthodes de projections, des techniques et des outils pour prévenir des mutations territoriales ainsi qu'une connaissance sur le passé du territoire, les besoins qui émergent et les réalités locales ont été mobilisés. Trouver l'emplacement futur idéal de la MDS de Rangueil constitue l'objectif principal de notre étude. Ce but recherché place notre étude dans une démarche de prospective opérationnelle. Dans cette perspective, différentes actions ont alors été pensées pour faire de notre étude un outil d'aide à la décision. Suite à notre travail de benchmarking, des documents de planification rédigés à moyen / long terme qui dictent l'avenir par rapport à leurs préconisations ont été exploités. De plus, pour anticiper l'emplacement idéal de l'établissement médico-social, la fréquentation a

été analysée en se demandant d'où viennent les usagers, quel public peut souffrir de l'éloignement de la MDS ou encore si la fréquentation est liée à un facteur de précarité ou de proximité. Toutes ces interrogations sont des questions-clés pour le futur et place notre étude dans une démarche prospective. Enfin dans cette phase, l'application de méthodes et techniques empiriques a été nécessaire pour la projection démographique à l'échelle des IRIS et pour tenter de connaître le profil des futurs habitants sur les projets urbains qui structurent le territoire de Rangueil.

La dernière étape résulte du travail fait lors des deux premières phases et constitue l'élaboration de scénarios prospectifs. Les scénarios proposés seront ceux des emplacements idéaux de la MDS de Rangueil et d'imaginer les futurs possibles de celle-ci. Ils sont construits à partir des indicateurs du portrait de territoire, corrélé aux hypothèses sur les éventuelles évolutions repérées dans la phase 2. Aussi, ils ont été réfléchis afin qu'ils puissent guider la décision politique. Pour terminer, la portée opérationnelle de la commande nous invite également à avoir un regard logistique et foncier sur les potentiels sites d'implantation.

En somme, ces scénarios sont l'aboutissement d'une démarche de prospective territoriale qui a cherché à analyser les dynamiques du territoire de la MDS de Rangueil mais aussi à réfléchir à l'avenir de ce dernier. En raison de l'attractivité de la métropole de Toulouse et suite aux mutations contemporaines, l'outil prospectif est apparu comme nécessaire en réponse aux enjeux de la territorialisation et aux besoins sociaux bousculés par les projets urbains. Les résultats de cette démarche entreprise pour les raisons qui viennent d'être exposées constituent alors l'ensemble de la seconde partie avec les trois phases méthodologiques.

II- LA PROSPECTIVE APPLIQUEE AU TERRITOIRE DE LA MAISON DES SOLIDARITES DE RANGUEIL : DU PORTRAIT DE TERRITOIRE AUX SCENARIOS

Toulouse est une commune attractive qui connaît une pression démographique importante qui ne va pas cesser dans les années à venir. De nombreux projets urbains sont alors programmés pour répondre à ces enjeux d'accueil de populations.

Notre territoire d'expérience : le secteur de la Maison des Solidarités (MDS) de Rangueil n'est pas exempté de ces opérations d'aménagement avec deux ZAC : Montaudran et Malepère qui vont engendrer des mutations sociales et territoriales. Les évolutions du territoire et l'emplacement excentré du siège de la MDS dans la partie nord-ouest semblent remettre en question la pertinence de sa localisation. Face à ces constats et à une répartition démographique qui va se concentrer au centre et sud est du territoire impulsé par les deux ZAC, une étude a été réalisée pour proposer les scénarios de l'implantation idéale de la future MDS de Rangueil.

Dans une démarche de prospective à court/moyen terme, un des objectifs de l'étude est de créer une méthode transposable pour anticiper l'emplacement des Maisons des Solidarités au regard des projets urbains dans le but d'être au plus près des besoins sociaux de la population.

II.A. PHASE 1 : LE PORTRAIT DE TERRITOIRE¹¹

II.A.1. L'ORGANISATION DU TERRITOIRE

Le territoire de la MDS de Rangueil se situe au sud-est de la commune toulousaine et fait partie des Maisons des Solidarités les plus peuplée en se positionnant à la 3ème place juste derrière celles de Centre et Pont-Vieux

¹¹ Pour respecter le format du mémoire, l'intégralité du portrait de territoire n'a pas pu être mise en évidence dans l'exposé présent. Les données sociodémographiques et les indicateurs en lien avec la précarité ont été privilégiés.

Le territoire de la MDS est particulièrement étendu comme le montre sa superficie – 15,4 km² alors que la moyenne toulousaine est de 10,75 km²- et s’illustre notamment par son nombre important d’habitants et sa faible densité de population par rapport aux autres MDS de Toulouse.

LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE DE LA MDS DE RANGUEIL

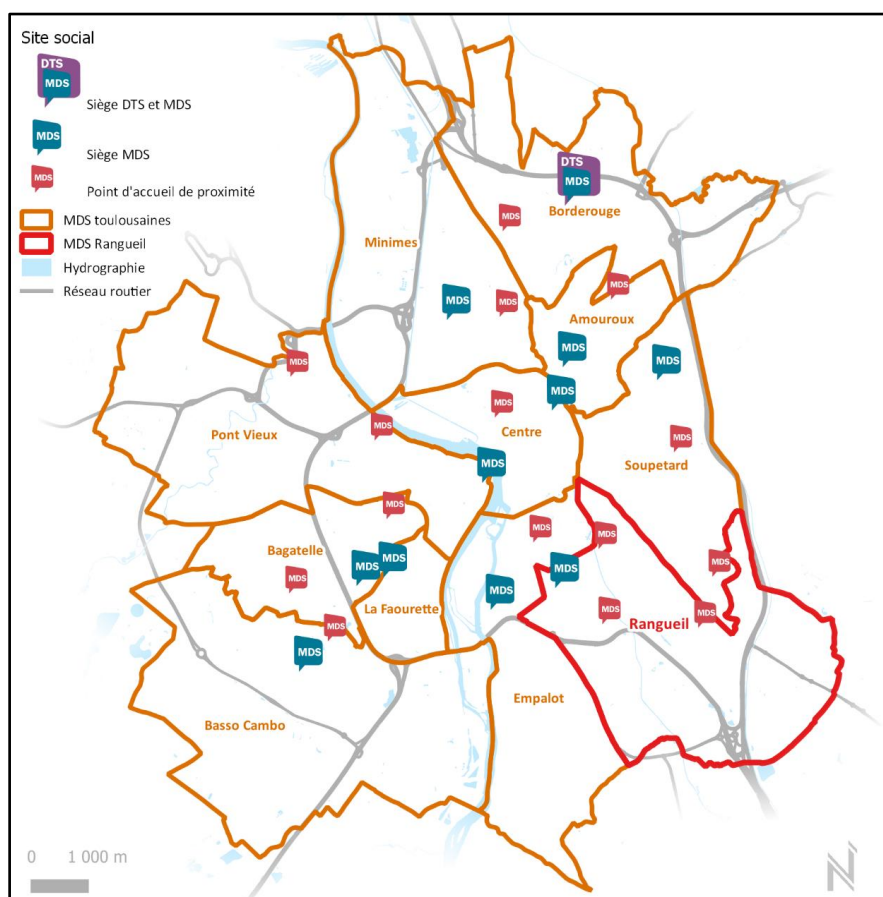


Fig2. Carte du contexte géographique de la MDS de Rangueil

Réalisation : Marie-Joëlle Berdeaux

La MDS de Rangueil se structure autour d’un siège qui se localise sur l’IRIS Italie au nord du secteur, accompagné de trois points d’accueils de proximité au Pont des Demoiselles, à Forbin et Montaudran répartis sur le secteur de la MDS.

Du point de vue de l’aménagement de son espace, le territoire se caractérise par le Canal du Midi qui traverse la MDS dans l’axe Nord-Sud tout comme la rocade, portion de l’A62 qui permet de relier le sud toulousain au nord toulousain. La présence de l’échangeur situé au sud de la MDS mais aussi au sud de la commune de Toulouse marque ce territoire comme une entrée de ville. Aussi concernant l’aménagement du

territoire, en plus des deux ZAC en cours Montaudran-Aerospace et Malepère, on note un autre projet urbain qui va structurer le territoire dans les années à venir, il s'agit de la présence de deux stations de la future 3ème ligne de métro au niveau de la ZAC Montaudran-Aerospace.

En ce qui concerne la politique de cohésion urbaine et de solidarité, deux quartiers considérés comme prioritaires de la politique de la ville Breguet-Lecrivain (1 288 habitants) et Les Maraichers (3 311 habitants) composent le territoire de Ranguheil et sont localisées sur les IRIS du même nom. Alors que les quartiers politiques de la ville (QPV) sont déterminés selon le critère unique des revenus, cet élément mérite d'être souligné dans ce diagnostic qui aborde ses thématiques sous l'angle de la précarité et des services rendus par les Maisons des Solidarités.

TERRITOIRE DE LA MAISON DES SOLIDARITES DE RANGUEIL



Fig3. Carte du territoire de la Maison des Solidarités de Ranguheil

Réalisation : Quentin Blanc

II.A.2.DEMOGRAPHIE

En 2017, la MDS de Rangueil comptabilise 53 066 habitants avec un gain démographique de 2 227 habitants par rapport à 2012.

Le territoire de la MDS de Rangueil représente 11,1 % de la population totale de Toulouse et place ainsi Rangueil parmi les Maisons des Solidarités les plus peuplées : elle se positionne à la 3ème place juste derrière celles de Centre (14,6 % de la population de Toulouse) et Pont-Vieux (11,2 %).

Les trois IRIS (Latécoère, Paul Sabatier et Louis Breguet) qui comptabilisent le plus d'habitants sont situés dans la moitié sud et obtiennent un tel poids démographique en partie grâce à la superficie de leur découpage territorial.

UNE POPULATION PLUS PRESENTE AU SUD

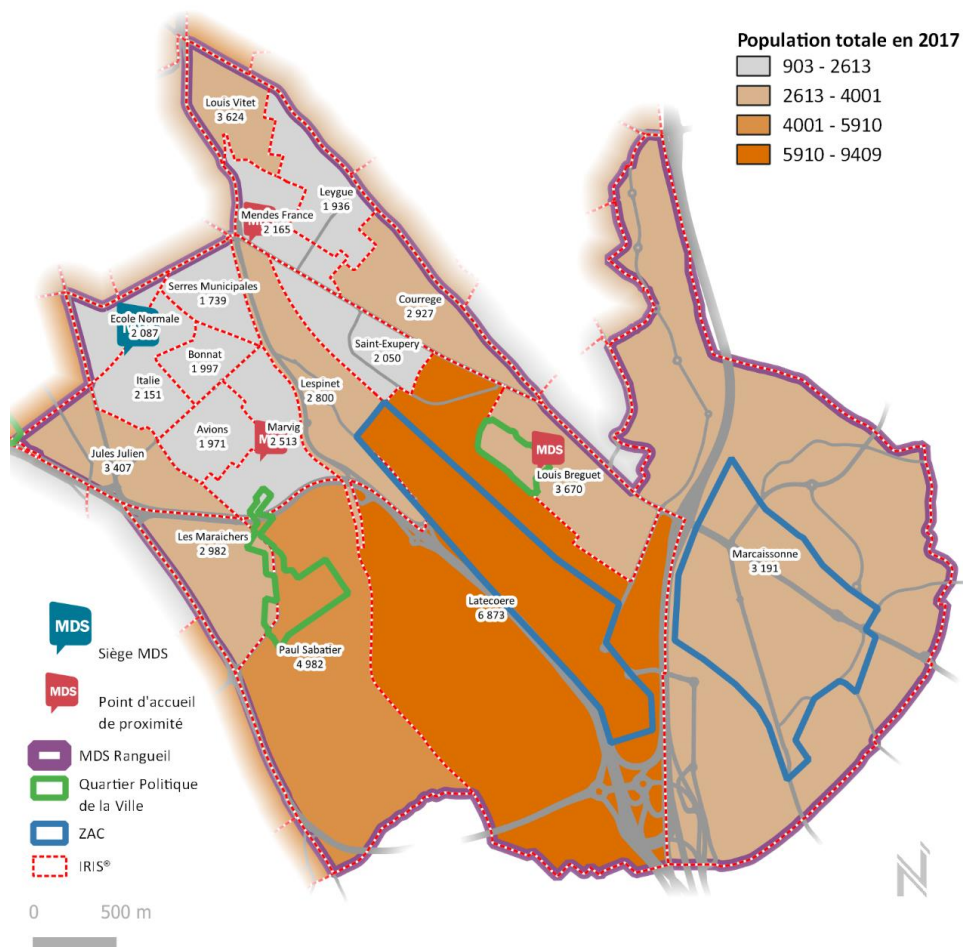


Fig4. Carte de la répartition de la population de Rangueil en 2017
Réalisation : Quentin Blanc
Source : INSEE RP 2017

La population de la MDS de Rangueil connaît donc une hausse de sa population de 4,4% plaçant celle-ci en 4ème position dans les MDS qui ont gagné le plus de population entre 2012 et 2017. Rangueil trouve sa place derrière Minimes (6,2 %), Pont-Vieux (10,7 %) et Borderouge (36,1 %) pour une moyenne globale sur Toulouse de (6,2 %).

De manière plus fine, on se rend compte que les IRIS qui perdent de la population se situent dans la moitié nord de la MDS avec Leygue qui voit sa population diminuer jusqu'à -16% entre 2012 et 2017. A l'inverse, même si quelques IRIS connaissent une légère hausse de la population au nord, ceux qui se démarquent le plus par rapport à ces évolutions positives sont concentrés dans la moitié est. En effet, les IRIS Louis Breguet et Marcaissonne voient leur population augmenter respectivement de 9% et de 10% et cette tendance est encore plus remarquable sur l'IRIS Latécoère avec une évolution de plus de 44,58 %.

UNE AUGMENTATION DE LA POPULATION IMPORTANTE DANS LA MOITIE SUD

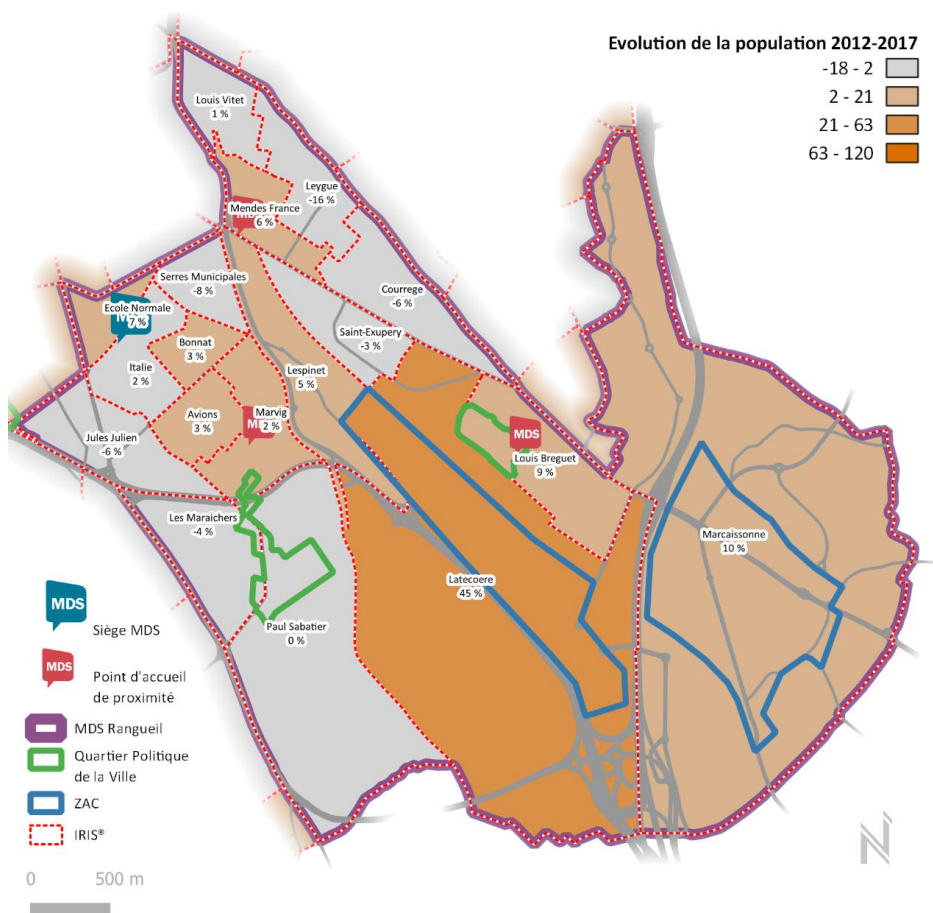


Fig5. Carte de l'évolution de la population de Rangueil entre 2012 et 2017

Réalisation : Quentin Blanc

Source : INSEE RP 2017

II.A.3. EMPLOI

Le taux de chômage sur le territoire de Rangueil est proche de celui de Toulouse. Pour les 15-64 ans, celui-ci est de 16,1 % quand à Toulouse ce taux est de quasiment un point de plus avec un taux de chômage moyen de 17%. Un écart un peu plus notable peut être constaté lorsqu'on s'arrête sur la part des sans-emplois de 25-64 ans.

LE NORD MOINS TOUCHÉ PAR LE CHOMAGE

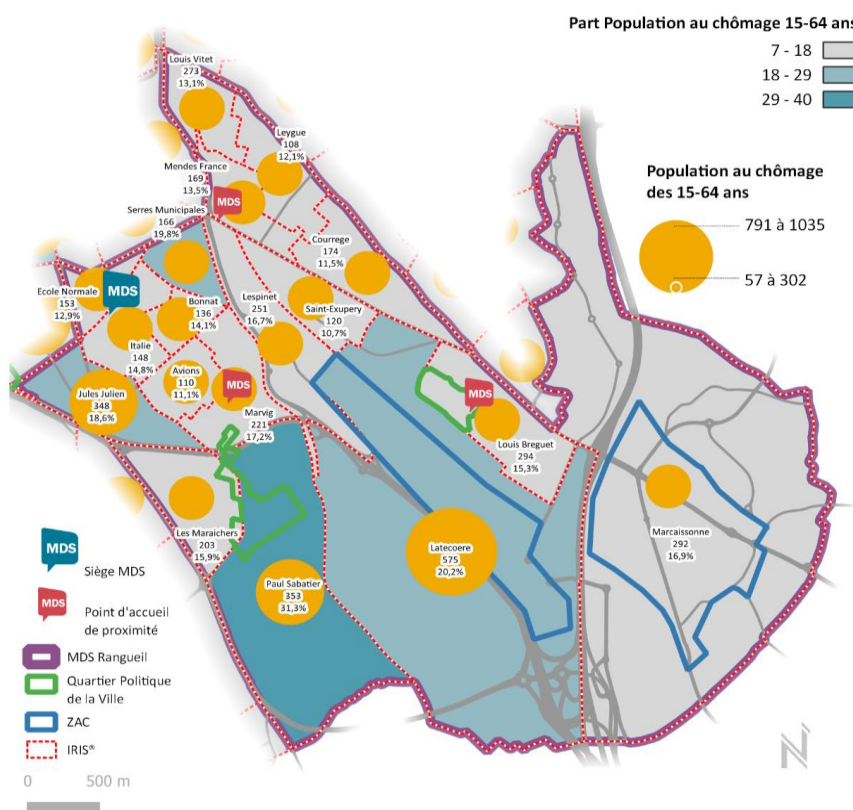


Fig6. Carte du taux de chômage de Rangueil en 2017 Réalisation : Quentin Blanc
Source : INSEE RP 2017

La part des sans-emploi correspond à 26,1% de la population à Rangueil, cette part est de 29% sur l'ensemble du territoire de Toulouse.

Au croisement de ces deux indicateurs, les cartes nous montrent que cette population se concentre principalement dans la moitié sud du territoire, au niveau de l'IRIS Paul Sabatier (48,6 % de la part des sans-emploi et 31% de taux de chômage) et dans un second temps sur l'IRIS Latécoère (33% de la part des sans-emploi et 20% de taux de chômage).

DES SANS-EMPLOI SURREPRESENTES AU SUD

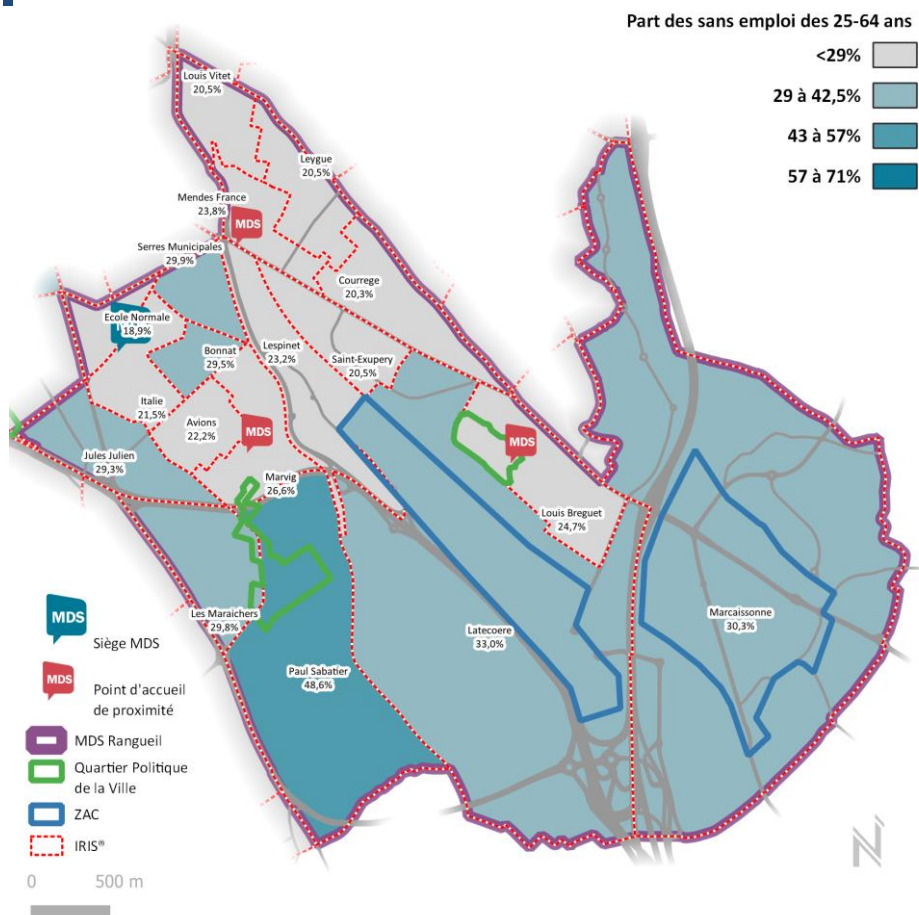


Fig7. Carte des sans-emploi des 25-64 ans de Rangueil en 2017 Réalisation : Quentin Blanc
 Source : INSEE RP 2017

II.A.4. PRECARITE

Dans cette thématique, des indicateurs nous renseignent sur l'état de précarité de la population. Ils nous permettent de localiser des points de précarité afin d'identifier de potentiels futurs usagers voire de ne pas s'éloigner de certains.

Le premier indicateur mobilisé est le taux de pauvreté. Celui-ci est de 20% à Toulouse. À Rangueil, tout comme le taux de chômage et la part des sans-emploi, le taux de pauvreté est plus important sur les IRIS Paul Sabattier (39,9%) et Latecoère (30,7%).

LES QUARTIERS PROCHES DU CENTRE DE TOULOUSE EPARGNES PAR LA PAUVRETE

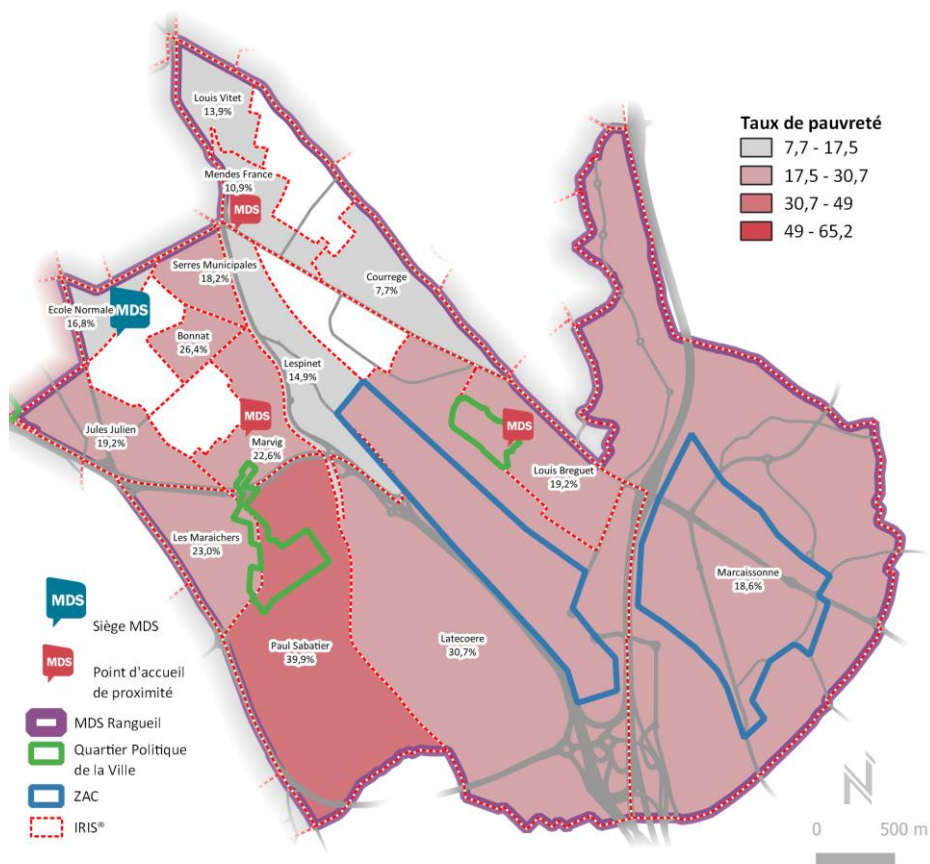


Fig8. Carte du taux de pauvreté à Rangueil en 2017 Réalisation : Quentin Blanc
Source : INSEE RP 2017

80 % des personnes en situation de pauvreté ont au maximum le bac et un petit tiers n'a aucun diplôme, c'est pourquoi la population des sans diplôme ou avec le baccalauréat maximum a été retenue. Cette part représente 26% de la population sur le secteur de Rangueil tandis que sur Toulouse on en compte 32%. Au sein de la MDS, l'IRIS Louis Breguet a la part la plus importante avec 41,3%.

Globalement, la part de la population n'ayant pas de diplôme ou avec maximum le bac se situe dans la moitié nord du secteur avec des IRIS qui se trouvent tous au-dessus de 25% mis à part Avions (22,2%). Dans la moitié sud même si Latécoère se démarque avec un nombre important, Marcaissonne se distingue avec une part de 34,2% de cette population sur son IRIS.

LA PART DES SANS DIPLOME OU NIVEAU BAC ACCENTUEE AU NORD

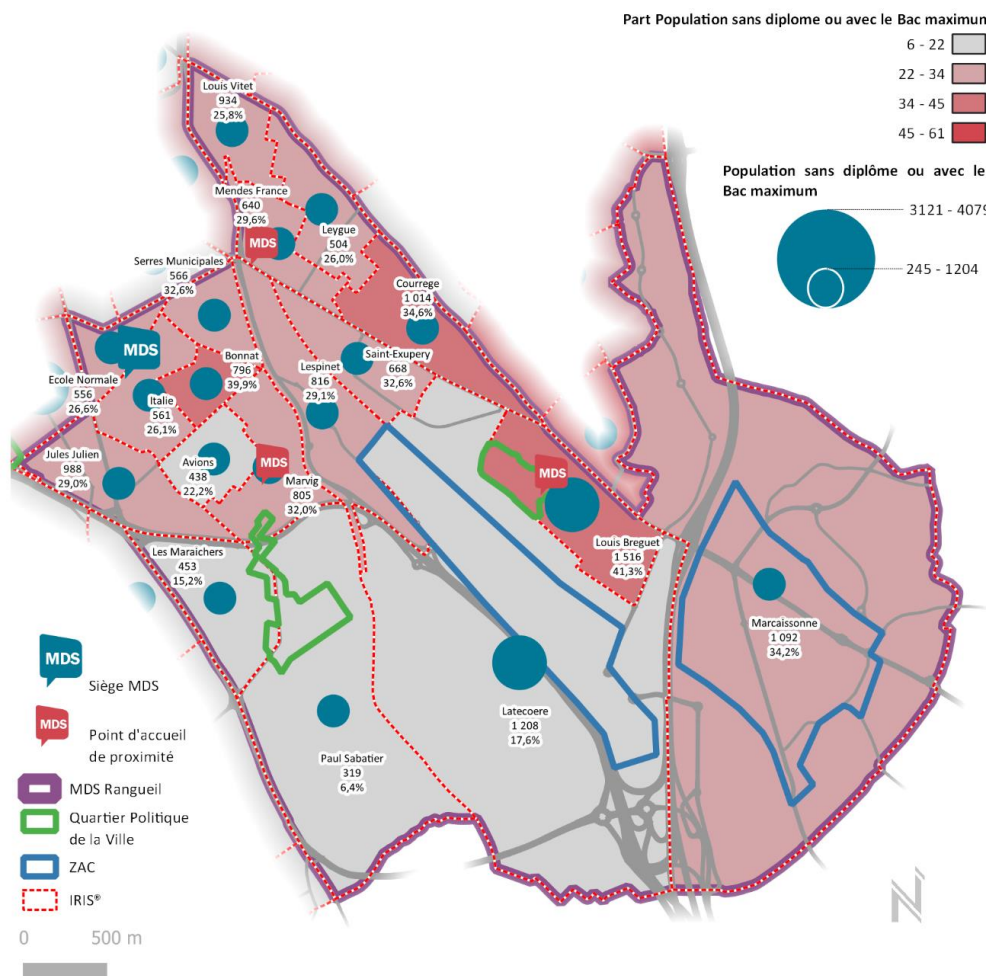


Fig8. Carte du niveau de diplôme à Rangueil en 2017
Source : INSEE RP 2017

Réalisation : Quentin Blanc

Enfin, avec le dernier indicateur la précarité va être abordée sous l'angle de l'habitat en se concentrant sur les logements sociaux. L'INSEE indique que dans le logement social, les situations de pauvreté sont plus fréquentes : le taux de pauvreté atteint 35% ; pour les autres types d'occupation, il est de 23% pour les locataires du privé et de 7% pour les propriétaires occupants.

Sur la MDS de Rangueil, la part de logement HLM est de 8,5% soit 5,6 points de moins que sur l'ensemble de Toulouse qui compile une moyenne de 14,1% de logements HLM. Sur Rangueil, deux IRIS Louis Breguet et Bonnat se distinguent très nettement par leur taux élevé avec une part supérieure à 30% pour ses deux IRIS. En volume, l'IRIS Latécoère avec 489 logements HLM se positionne à la seconde place derrière l'IRIS Louis Bonnat qui en recense 590. Pour l'IRIS Latécoère, ces chiffres risquent

encore d'augmenter avec la ZAC Montaudran qui prévoit environ 350 logements sociaux. Une augmentation est à prévoir sur l'IRIS Marcaissonne avec la ZAC Malepère qui, quant à elle prévoit 903 logements en prêt social location-accession (PSLA) et 2 105 logements en locatif social regroupant les logements en loyer modéré PLUS, PLAII et PLS d'ici 2036.

UN VOLUME DE LOGEMENTS SOCIAUX PLUS IMPORTANT AU SUD

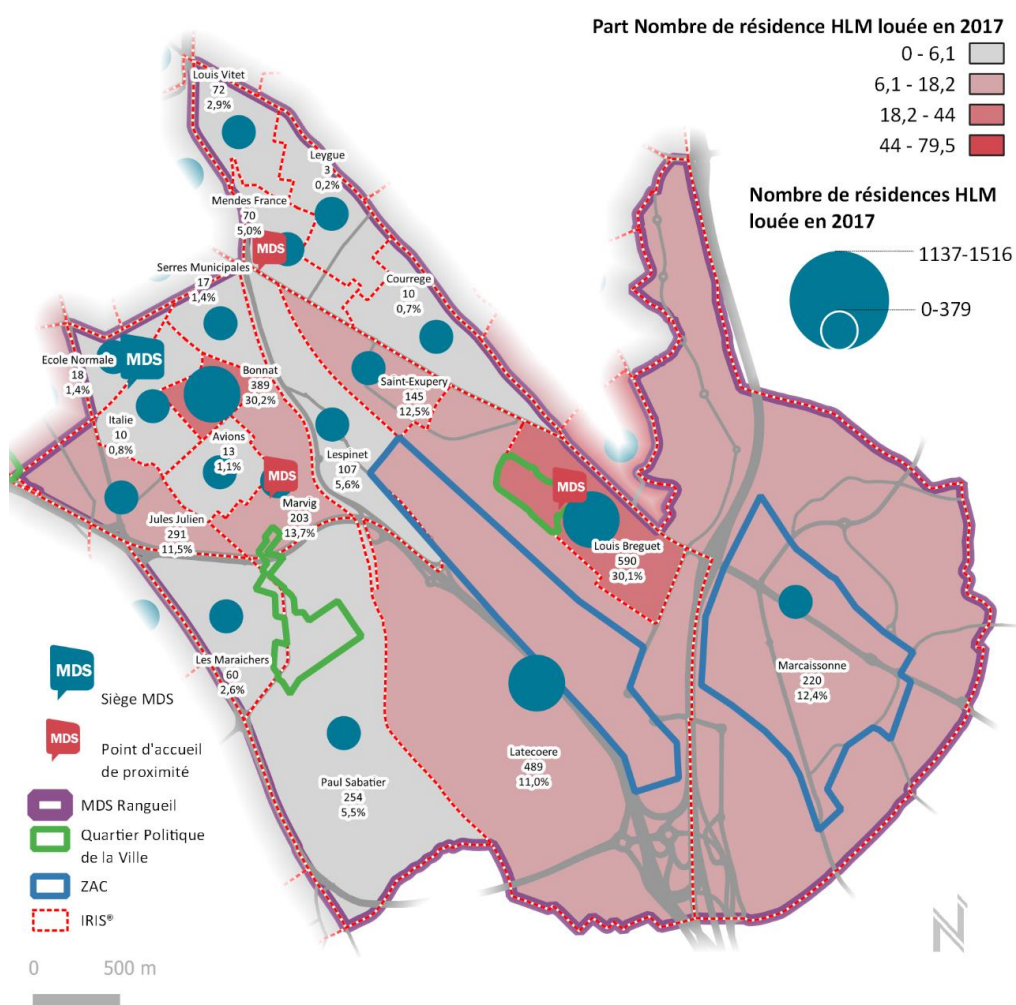


Fig9. Carte de la répartition du logement HLM à Rangueil en 2017

Réalisation : Quentin Blanc

Source : INSEE RP 2017

II.A.5. MENAGES ET FAMILLES

Les familles monoparentales constituent un indicateur intéressant pour notre étude puisque ce sont souvent des personnes isolées et des familles plus fragiles que les autres avec un quart d'entre-elles qui se retrouvent en situation de précarité. Toulouse recense une moyenne de 20,5% de familles monoparentales sur l'ensemble de ce territoire et 17,4% sur la MDS de Rangueil. Certains IRIS se situent bien au-dessus de la moyenne toulousaine tels que Bonnat (25%), Latécoère (26,6%), Marcaissonne (26,9%) ou encore Louis Breguet (27,1%).

UNE REPARTITION DES FAMILLES MONOPARENTALES CONCENTREE AU SUD

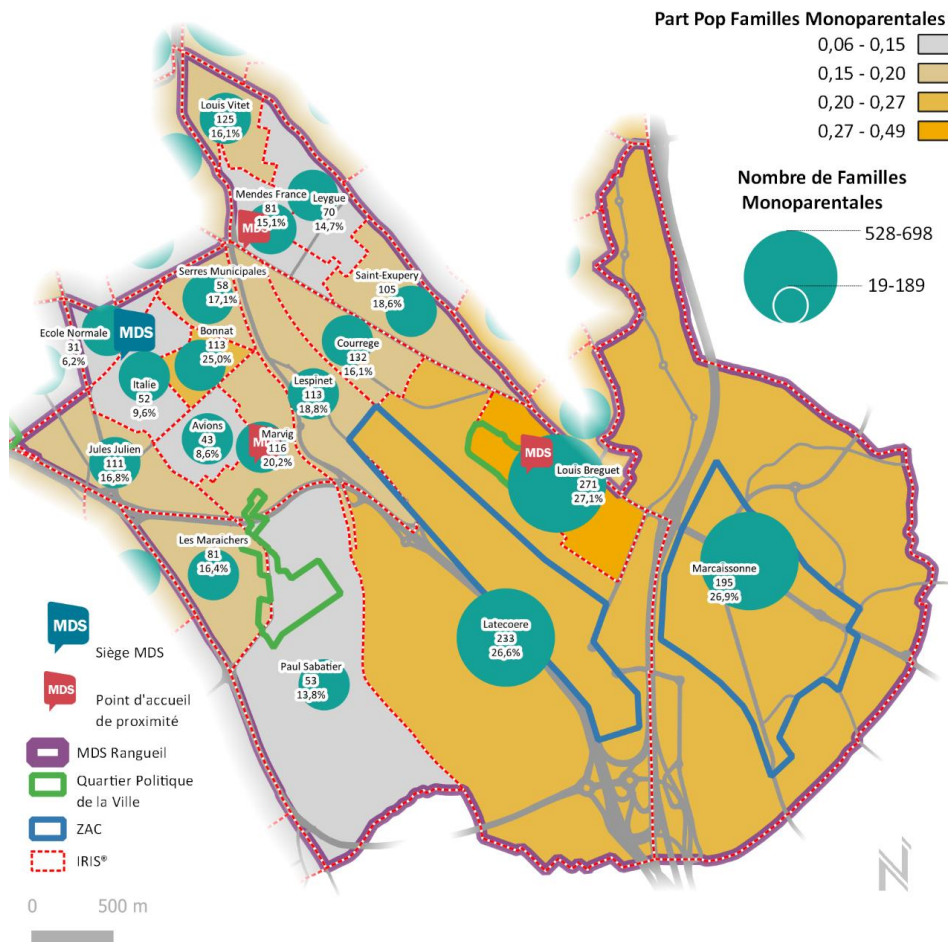


Fig10. Carte de la répartition des familles monoparentales à Rangueil en 2017

Réalisation : Quentin Blanc

Source : INSEE RP 2017

Dans cette thématique, il est intéressant de se focaliser sur les ménages avec 4 enfants ou plus de moins de 25 ans. Dans un objectif d'observation de la population sous l'angle de la précarité, cet indicateur est pertinent car l'INSEE indique que 35% des couples avec quatre enfants ou plus vivent sous le seuil de pauvreté. Cette part sur Rangueil est en moyenne de 1,3% alors que sur Toulouse elle représente 2,5%. Néanmoins, la moitié sud du territoire capte plus fréquemment ce type de famille avec l'IRIS Latécoère et Marcaissonne qui comptent respectivement 3,2% et 2,4% soit à chaque fois près du double de la moyenne de Rangueil.

DES FAMILLES DE 4 ENFANTS ET PLUS MAJORITAIREMENT PRESENTES DANS LA MOITIE SUD

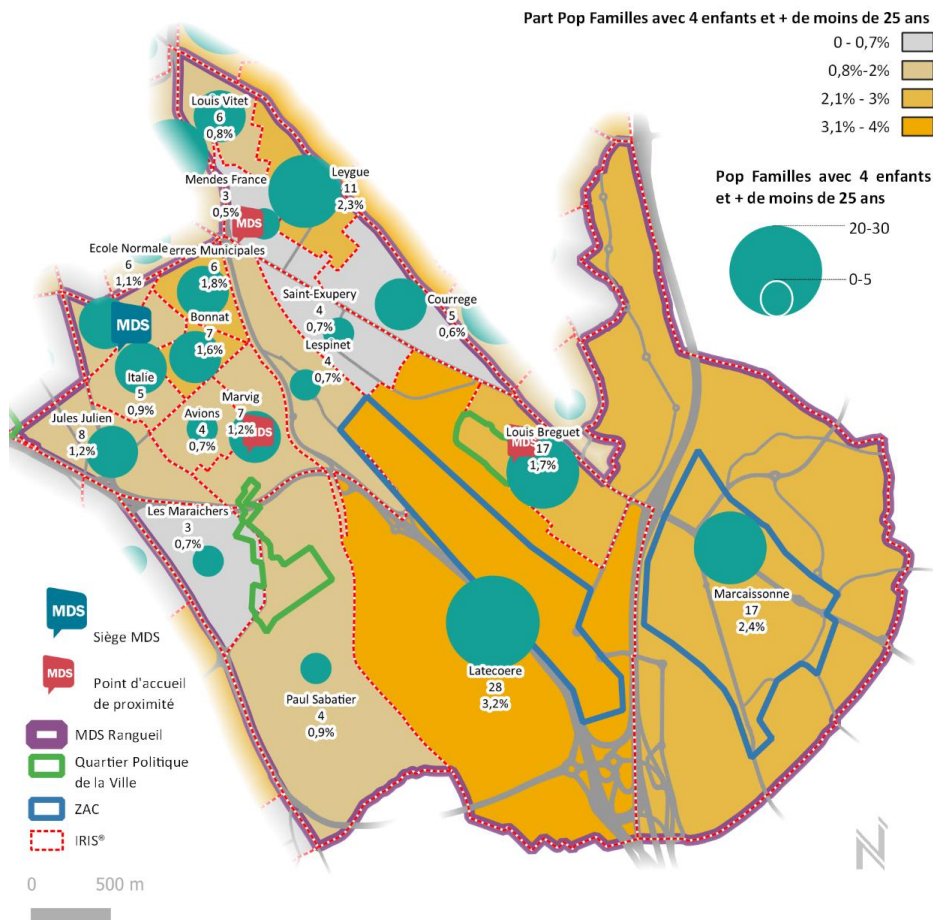


Fig11. Carte de la répartition des familles de plus de 3 enfants à Rangueil en 2017
Réalisation : Quentin Blanc
Source : INSEE RP 2017

II.A.6. PETITE ENFANCE

La tranche d'âge des 0-6 ans ainsi que le nombre de naissances permettent d'identifier le public qui peut bénéficier des services des équipes médico-sociales de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de la MDS, même si le public de l'ASE ne se limite pas aux 0-6 ans.

Les 0-6 ans correspondent à 5,2% de la population sur le secteur de la MDS de Rangueil, cette part est plus élevée sur l'ensemble de Toulouse avec 6,7% de la population. En nombre, la population des moins des 6 ans est plus importante sur les IRIS du sud de Rangueil avec Latécoère où ils sont 357, Louis Breguet 281 et Marcaissonne 274. Ces deux derniers IRIS font partie de ceux où la part des 0-6 ans est la plus importante (7,7% à Louis Breguet et 8,6% à Marcaissonne) ainsi que Saint-Exupéry avec une part de 8,2%.

DES QUARTIERS A LA FRONTIERE OUEST DU TERRITOIRE AVEC UNE FAIBLE PART DE MOINS DE 6 ANS

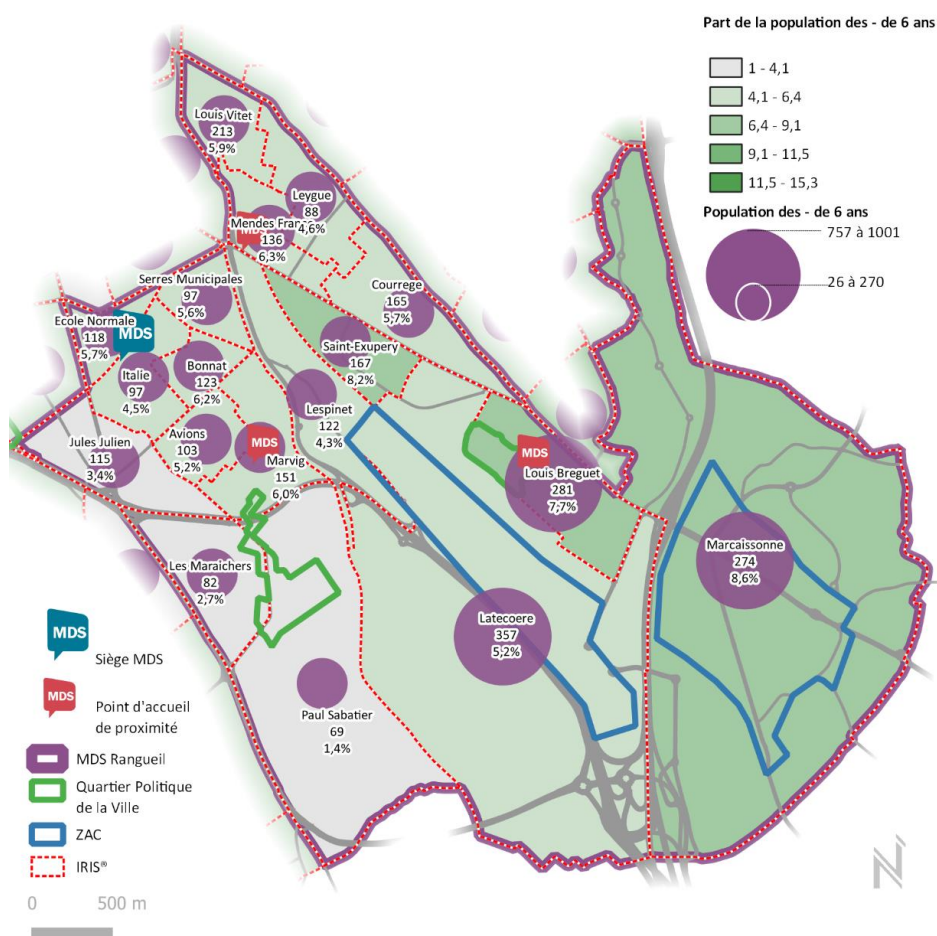


Fig12. Carte de la répartition de la population de moins de 6 ans à Rangueil en 2017
Réalisation : Quentin Blanc
Source : INSEE RP 2017

II.A.7. JEUNESSE

Dans cette partie, la jeunesse sera traitée sous l'angle de la précarité dans un objectif d'identification des publics les plus fragiles.

Un des premiers indicateurs retenus est relatif à la population et concerne les 15-29 ans. En effet, selon la DREES une personne sur deux de moins de 30 ans est en situation de pauvreté.

Sur le territoire de Rangueil, les 15-29 ans incarnent 41,1% de la population, c'est presque 10 points de plus que sur la moyenne toulousaine (31,8%). Sur Rangueil cette population de jeunes, est très fortement représentée sur les IRIS Maraichers avec 60%, Latécoère 63% mais surtout Paul Sabatier 86% qui constitue un pôle universitaire.

LES 15- 29 ANS FORTEMENT REPRESENTES A PAUL SABATIER ET DANS LES QUARTIERS AUTOUR

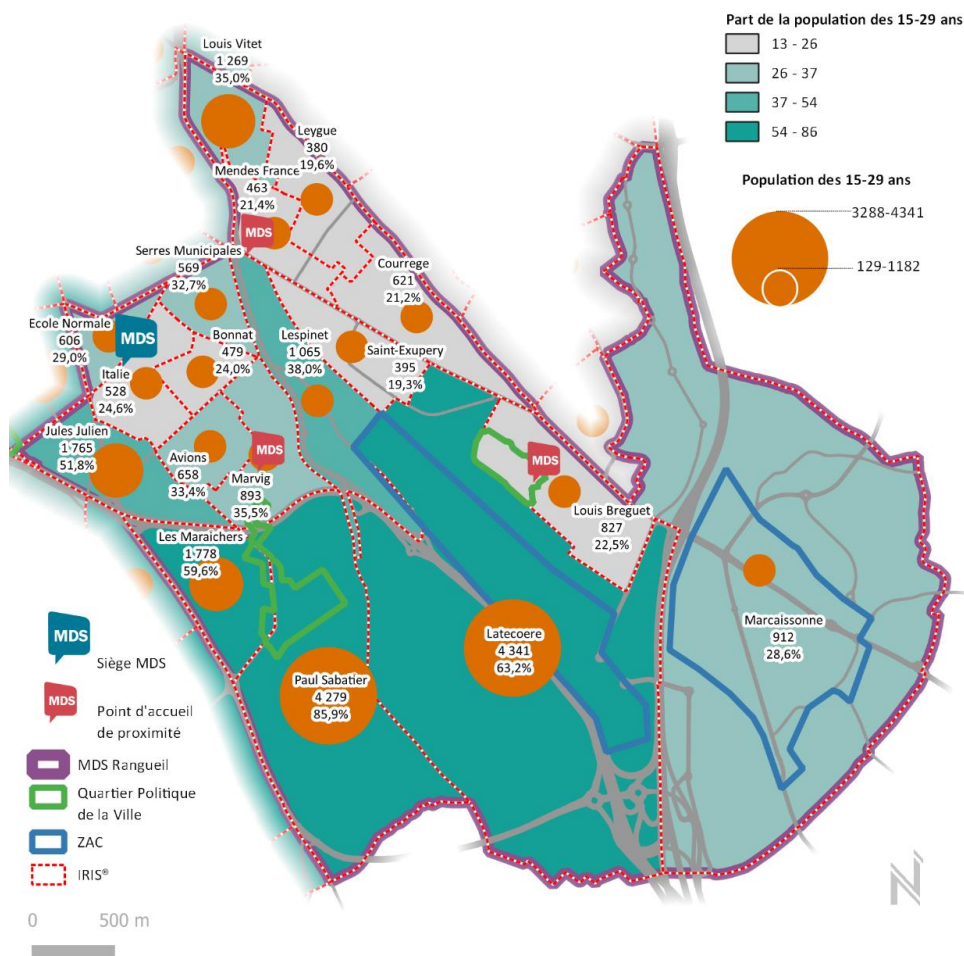


Fig13. Carte de la population des 15-29 ans à Rangueil en 2017
Source : INSEE RP 2017

Réalisation : Quentin Blanc

A l'heure actuelle, 20% de la population étudiante vie sous le seuil de pauvreté et cette tendance risque de se confirmer avec la crise sanitaire.

Les étudiants sont présents à 23,3% sur le territoire de Rangueil et se concentrent essentiellement sur l'IRIS Paul Sabatier (70% de la population est étudiante) en raison de son université, de l'INSA, de la faculté de pharmacie ou encore d'autres établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de l'aviation. Les IRIS limitrophes Les Maraichers et Latécoère sont influencés par la présence de ce pôle structurant puisque c'est respectivement 37% et 38,8% de la population qui est étudiante alors que la moyenne des IRIS de Rangueil est à 19%. Sur l'ensemble de Toulouse, c'est 13,8% de la population qui est constitué d'étudiants soit près de 10 points de moins que sur Rangueil.

PAUL SABATIER : UN QUARTIER ETUDIANT SUR LE TERRITOIRE

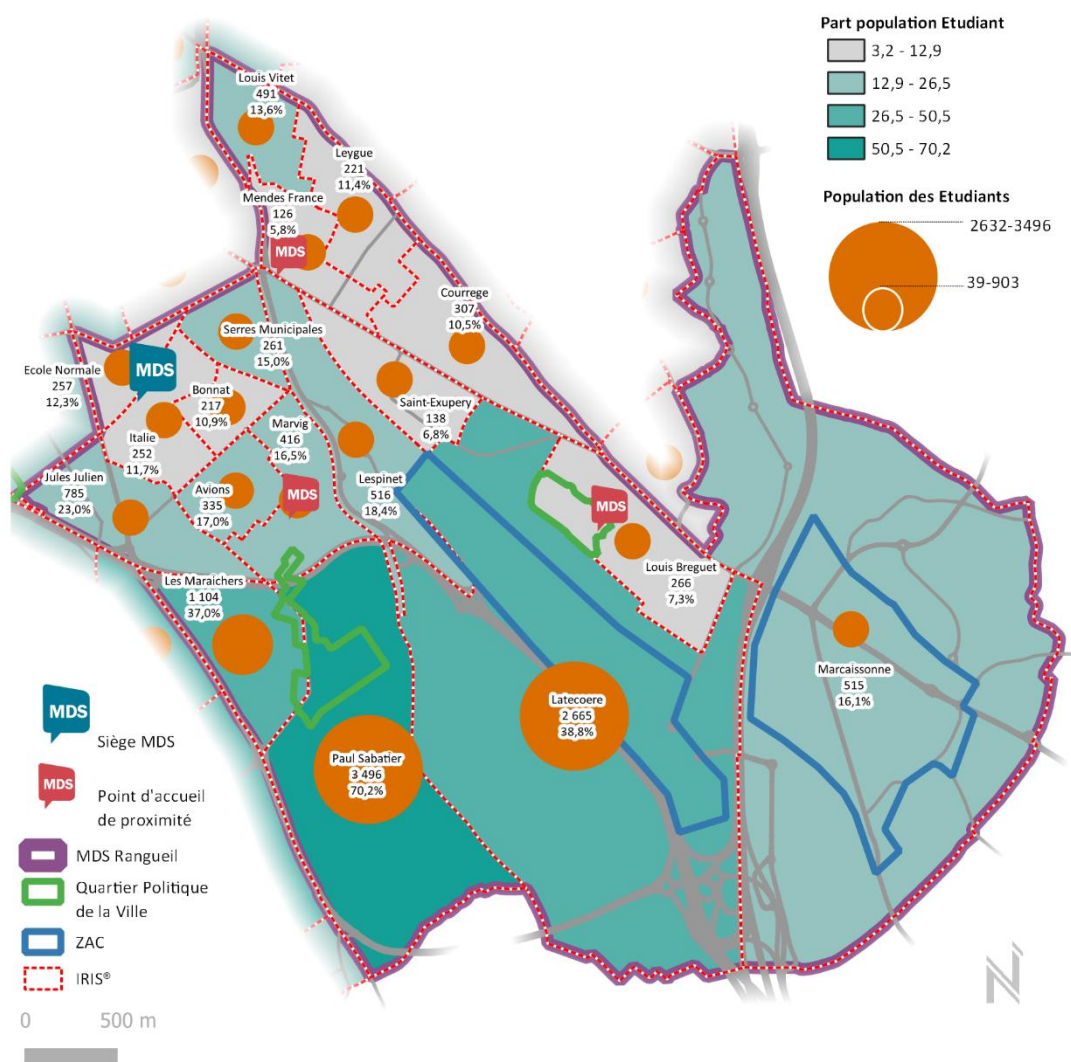


Fig15. Carte de la population des étudiants de Rangueil en 2017
Source : INSEE RP 2017

Réalisation : Quentin Blanc

II.A.8. PERSONNES AGEES

Les personnes âgées sont des publics pouvant faire face à la précarité. Parmi ceux-là, les retraités représentent 10% de la population pauvre.

À Toulouse, les retraités constituent 13,5% de la population totale. Le secteur de la MDS de Rangueil quant à lui est composé de 12,1 % de retraités, un chiffre qui place ce territoire parmi ceux où les retraités ont le moins élu domicile à Toulouse (8ème rang sur 11). La répartition de ces derniers sur la MDS de Rangueil est diffuse même si en proportion dans la population les IRIS de la moitié nord se démarquent avec les IRIS Italie et Leygue où l'on retrouve un quart de retraités et Bonnat dont la population est constituée à 18,0% de retraités. Cependant en volume, c'est l'IRIS Louis Breguet dans la moitié sud qui se place au 1er rang avec 649 retraités quand la moyenne des IRIS est à 356.

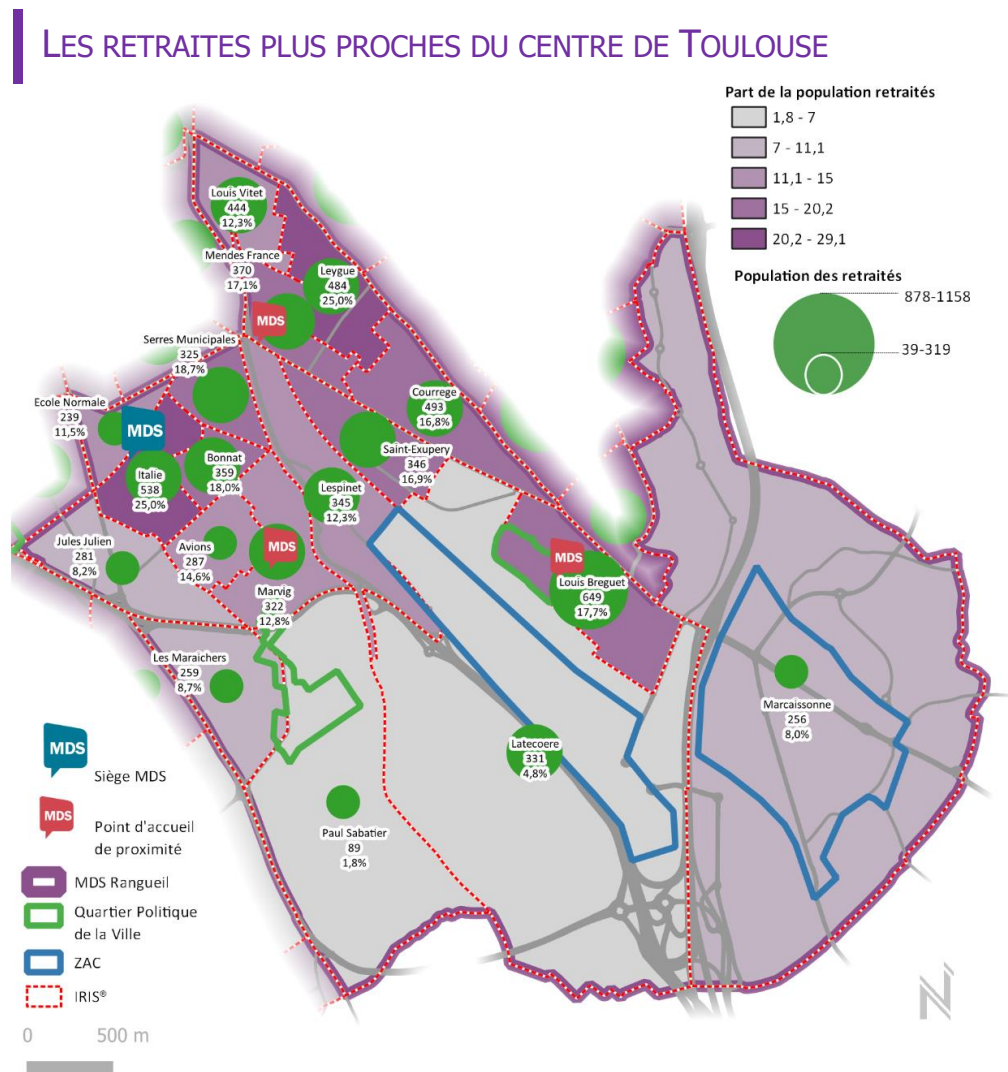


Fig16. Carte de la répartition des retraités à Rangueil en 2017 Réalisation : Quentin Blanc
Source : INSEE RP 2017

La population des de 75 ans et plus entre dans le champ d'intervention des MDS car il s'agit de l'âge auquel démarre la perte d'autonomie et cette population est également parfois concernée par la précarité et/ou l'isolement.

À l'image des retraités, en proportion par rapport à la population totale les plus de 75 ans de la MDS de Rangueil (6,2%) se situe sous la part de Toulouse (6,5%). Sur le territoire, ils sont plus largement représentés dans la moitié nord et plus particulièrement sur l'IRIS Italie (13,1%), Leygue (12,8%) et à Serres Municipales (12,3%).

UNE MOITIE SUD DU TERRITOIRE COMPOSEE DE TRES PEU DE 75 ANS ET PLUS

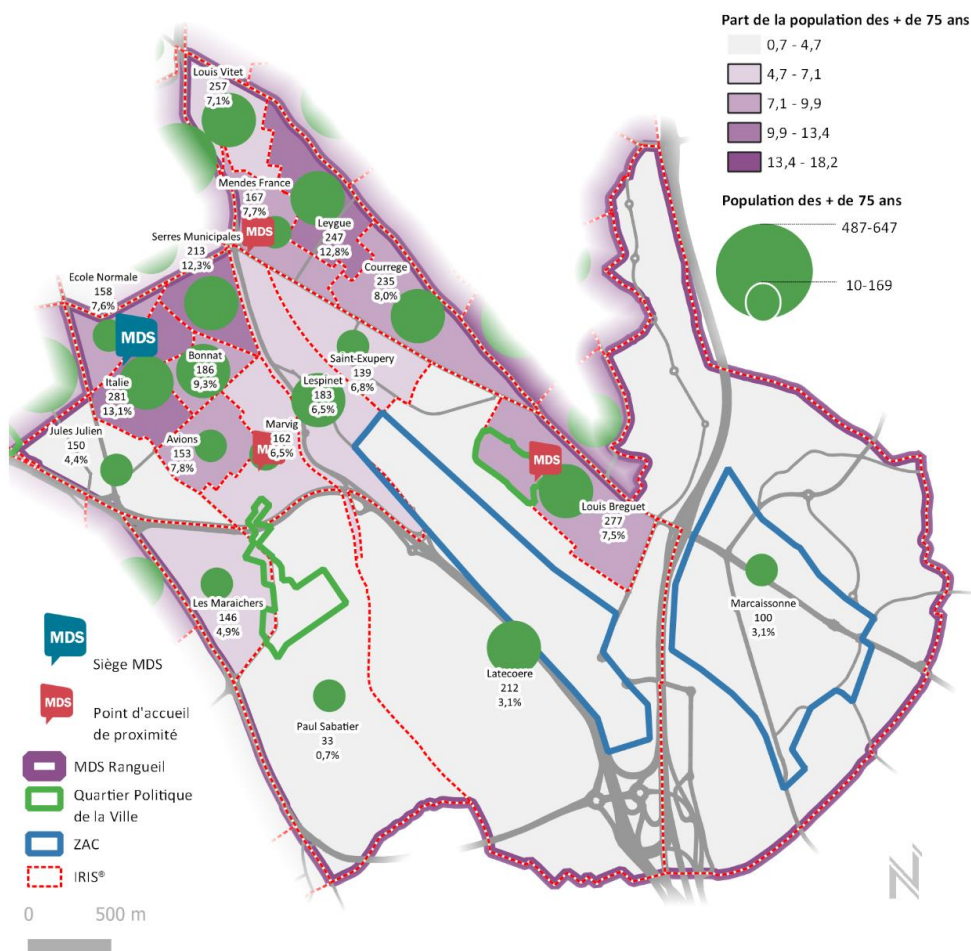


Fig16. Carte de la population des 75 ans et plus à Rangueil en 2017 Réalisation : Quentin Blanc
Source : INSEE RP 2017

II.A.9. EQUIPEMENTS

La mise en avant des équipements et des services a pour objectif de rendre compte des équipements structurants qui pourraient rendre plus visible la MDS de Rangueil et faciliter son accès. Avoir connaissance des équipements tels que des services publics ou des équipements médico-sociaux peut permettre de créer des complémentarités.

Au niveau de la mobilité et du service en transport en commun, le territoire est particulièrement bien desservi sur la moitié est du secteur avec une gare TER, cinq arrêts de métro et la station terminus de la ligne B qui se situe à la frontière du territoire. La MDS de Rangueil est traversée par 32 lignes de bus dont :

- 5 sont scolaires
- 3 linéo
- une ligne nocturne
- une navette qui rejoint le CHU de Rangueil au métro Paul Sabatier.

Dans le cadre du projet de la troisième ligne de métro deux stations devraient couvrir la ZAC de Montaudran.

RANGUEIL, UN TERRITOIRE BIEN DESSERVI

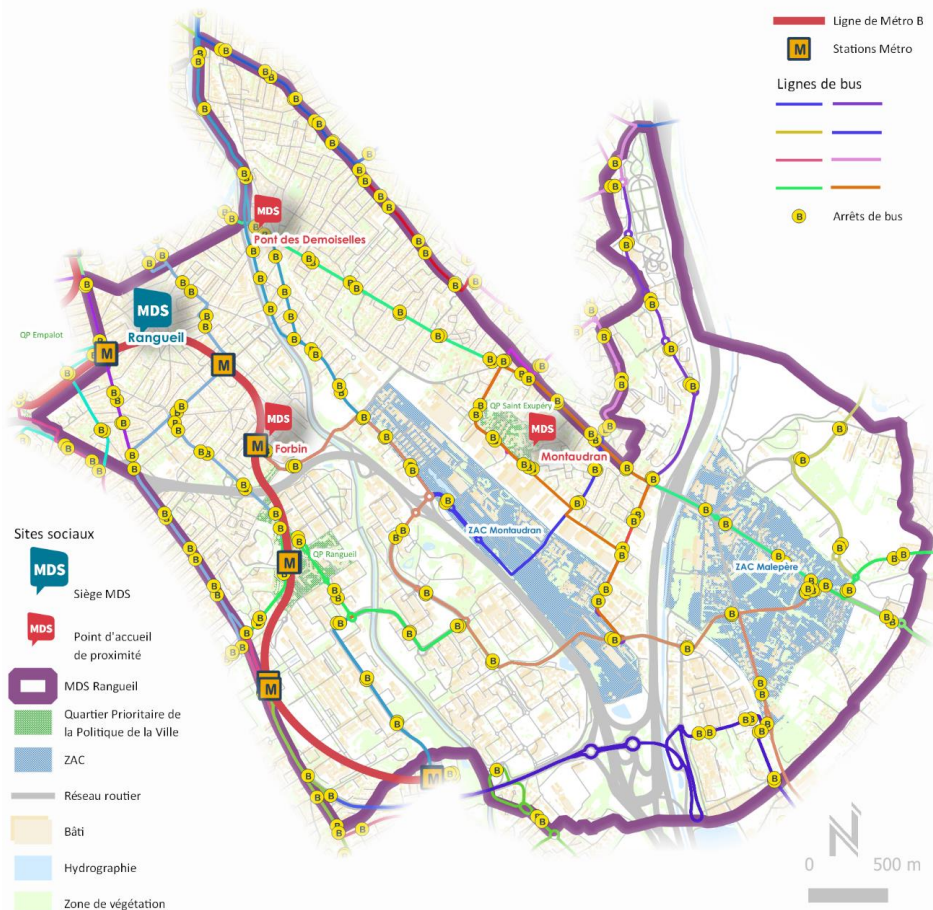


Fig16. Carte du réseau de transport en commun sur la MDS de Rangueil
Réalisation : Marie-Joëlle Berdeaux
Source : TISSEO

II.A.10. SYNTHÈSE DU PORTRAIT DE TERRITOIRE

Le diagnostic met en évidence que le territoire de la MDS de Rangueil suit globalement les tendances de l'ensemble des MDS de Toulouse sur les thématiques de l'emploi et du chômage mais aussi en ce qui concerne la démographie avec un gain de population par habitant qui se rapproche de la moyenne toulousaine. Néanmoins, des différences entre le secteur de la MDS de Rangueil et Toulouse apparaissent sur les caractéristiques de la population et la précarité.

Concernant les caractéristiques de la population alors que la part de la population des personnes âgées est bien plus représentée sur Toulouse que sur Rangueil, celle des 15-29 ans, des étudiants et des 15-24 ans vivant seuls est bien supérieure sur la MDS de Rangueil. Cette prédominance est particulièrement significative sur l'IRIS Paul Sabatier en raison de son pôle universitaire marqué par la présence d'équipements d'enseignement supérieur qui impacte les IRIS limitrophes comme Les Maraichers et Latécoère.

Concernant la précarité, si le taux de pauvreté est sensiblement le même pour Rangueil et Toulouse, la part de la population sans diplôme ou avec le bac maximum, celle du nombre d'allocataires du RSA ou encore la part de logements HLM est bien moins importante sur Rangueil que sur Toulouse. Des IRIS de Rangueil tels que Latécoère et Paul Sabatier se démarquent tout de même avec un taux de chômage, un taux de pauvreté et une part de sans-emploi des 25-64 ans élevés.

En somme, le territoire de la MDS de Rangueil se distingue par une moitié nord majoritairement peuplée de personnes âgées particulièrement de plus de 75 ans et retraités. À contrario, dans la moitié sud, les étudiant et les jeunes de moins de 30 ans sont surreprésentés et sont moins épargnés par la pauvreté qu'au nord.

II.B. PHASE 2 : LA PROJECTION

II.B.1. LA CONSTRUCTION D'UNE METHODOLOGIE A PARTIR D'UNE VISION PARTAGEE

Dans le cadre de la démarche de prospectives territoriales différentes moyennes ont été mis en œuvre pour permettre une co-construction afin de rassembler des visions et des outils de la part d'acteurs complémentaires dans le but d'alimenter notre méthodologie. Pour répondre à ces objectifs de partage de ressources et de récupération d'informations un travail de benchmarking a été initié avec des acteurs de la collectivité et des partenaires.

Dans un premier temps et en continu, la Direction des Affaires Juridiques et des Archives Documentaires (DAJAD) a participé à ce travail à travers la restitution hebdomadaire d'une veille documentaire sur les projets d'aménagement toulousain. La capitalisation de ces informations rendues possible par le centre de ressources est un outil d'aide à l'élaboration de choix prospectifs.

Dans le processus de benchmarking, une série d'entretiens a également été réalisée avec des partenaires et des directions internes à la collectivité. Ces acteurs ont été choisis par rapport à leur domaine et leur champ d'intervention qui fait appel à une démarche prospective et à la prise en compte des évolutions territoriales. Parmi eux, la Direction des Transports celle de la Prospective et de Sectorisation, le Service Habitat, le Pole Urbanisme et Haute-Garonne Ingénierie ont été de précieuses ressources dans notre processus de réflexion à travers le partage de leur méthode de travail. Les partenaires Tisséo et Toulouse Métropole en charge de la rédaction de documents planification sur 10 ans avec le PDU et le PLUI-h nous également apportés quelques éléments de réponses concernant leur positionnement dans la construction de ces documents d'orientations à moyen/long terme. Ces entretiens entrepris dans l'objectif d'alimenter la méthodologie de notre étude ont permis de mobiliser des outils et des indicateurs ainsi que d'alimenter notre réflexion autour de la prospective. La mise en application sur le territoire de des informations apportées sera alors l'un des enjeux de la seconde partie.

Pendant ces rencontres, on s'est rendu compte que lorsque les participants témoignaient sur leur façon de faire à propos de la rédaction et la construction de documents, les collectivités étaient tout d'abord sur des logiques de rattrapage. Ce constat est apparu surprenant quand ces documents doivent porter un regard à l'horizon de 8/10 ans. Pour essayer de contrer ces logiques de rattrapage et se placer dans une posture prospective des entretiens ont été réalisés avec le personnel médico-social présent sur la Maison des Solidarités de Rangueil. La collecte de données qualitatives à partir de ces entretiens doit permettre de repérer les faits porteurs d'avenir, les besoins qui émergent ou encore les réalités vécues avec les usagers. De plus, la réalisation de ces entretiens participe à la volonté qui a été lors de cette étude de croiser les regards et de partager des visions et des points de vue différents. Ce croisement entre le portrait de territoire réalisé dans la phase 1 et le message porté par les assistantes sociales sera d'ailleurs un des résultats exposés dans la partie 2.

II.B.2. LA PROSPECTIVE IMMOBILIERE, OUTIL D'ANTICIPATION D'ARRIVEE DE POPULATIONS

Le travail de benchmarking réalisé en amont cette phase 2 nous a appris que les documents d'urbanisme à savoir plus particulièrement le Schéma de COhérence Territorial (SCOT) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat (PLUi-H) sont des documents de références pour les acteurs rencontrés. Les orientations présentées dans ces documents de planification stratégique sont des éléments à prendre en compte et à mobiliser dans notre réflexion prospective.

Tout d'abord, le SCOT qui fixe les règles générales des projets à mener sur les territoires va influencer le PLUi-h avec lequel il doit être compatible. Il va s'agir dans un premier temps d'analyser les grandes tendances du SCOT toulousain et les orientations prévues, afin d'anticiper et d'accompagner le territoire dans les transformations qui pourront émaner de ce document.

Le SCOT en vigueur sur le territoire de Rangueil est élaboré à l'échelle de la Grande agglomération toulousaine et regroupe 5 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

- Toulouse Métropole ;
- La Communauté d'Agglomération du Sicoval ;
- La Communauté d'Agglomération du Muretain ;
- Les Communautés de Communes Save au Touch, Coteaux de Bellevue, Axe Sud, Communes Rurales des Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle

Le périmètre élargi du SCOT toulousain (114 communes) ne donnera pas forcément de précisions fines sur notre territoire d'expérience mais les réflexions menées sur l'avenir de la Grande Agglomération Toulousaine, qui s'appuie sur des éléments prospectifs est un premier outil à mobiliser pour notre méthode. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est le premier document à consulter et se base sur des projections qui résultent du contexte toulousain sur les années précédentes et des objectifs politiques affichés en matière d'aménagement durable. Un regard attentif sera particulièrement porté sur les projections estimées en matière d'accueil de population et les besoins en logements que cela va impliquer. Cette première carte ci-dessous met en évidence les hypothèses d'accueil et la projection démographique à l'échelle du SCOT et de l'InterScot. Celui-ci prévoit à l'échelle de la Grande Agglomération Toulousaine, une croissance annuelle de l'ordre de 11 400 à 13 600 personnes entre 2008 et 2030 soit un total de 1 170 000 à 1 220 000 habitants à l'horizon 2030.

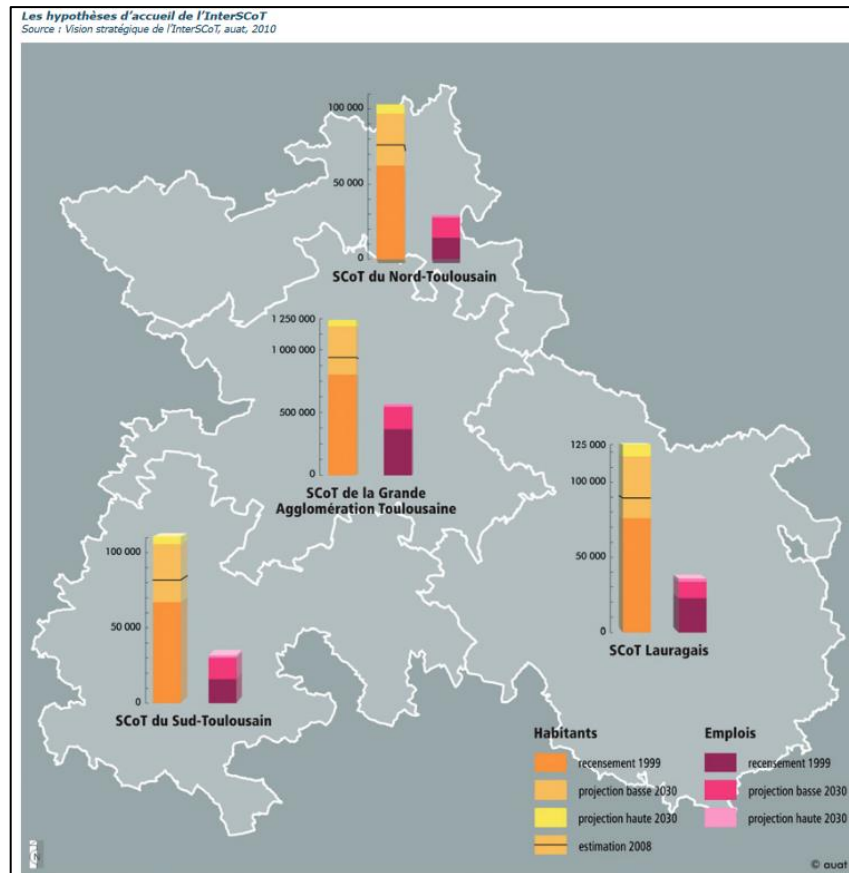


Fig17. Projection démographique issue du Scot Grande agglomération toulousaine
Source : Scot Grande Agglomération Toulousaine

Cette augmentation qui pourrait être de 300 000 habitants entre 2008 et 2030 implique alors une réponse en matière d'accueil de la population et donc en logement. Les besoins en logements par rapport à cette estimation haute de la population seraient alors de 218 000 logements sur la période 2008-2030 au niveau du SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine. Pour répondre à ces objectifs la production annuelle de logements prévue est de 9 000 à 11 000 par an. Cette tendance est synonyme de croissance soutenue et la pression démographique annoncée va transformer les territoires.

Des mutations sociales et territoriales vont également être constatée avec l'évolution des modes de vie, telle que la formation du couple plus tardif, la multiplication des familles recomposées et monoparentales ou encore le vieillissement de la population.

Ces facteurs sont particulièrement intéressants vis-à-vis de la prospective immobilière puisque ces changements de modes de vie vont faire apparaître une diversité de logements à prendre en compte dans le futur. De plus, un regard attentif doit être porté sur les populations qui viennent d’être mentionnées ci-dessus puisque comme mis en avant dans le portrait de territoire ce sont des publics plus facilement exposés à la précarité.

Parmi les orientations du PADD on retrouve celle d’« Assurer le rayonnement de la métropole toulousaine dans la compétitivité européenne ». Une vigilance doit être partagée ici quant à cette notion de compétitivité qui participe au processus de métropolisation évoqué dans la première partie. En effet, cette croissance recherchée va accélérer une hausse des salaires entraînant la demande immobilière et donc des prix de logements. Cette relation causes à effets risque alors de participer à une ségrégation socio-spatiale et à l’augmentation des besoins rendus par les services des Maisons de Solidarité.

Après avoir regardé le PADD, un autre document du SCOT, le DOO (Document d’Orientations et d’Objectifs) traduit à travers des prescriptions les intentions chiffrées du Scot. A l’horizon 2030, le Scot programme au moins 20 % du parc de logement construit soit locatif à l’échelle de la grande agglomération toulousaine. La prescription suivante indique qu’une nouvelle offre d’au moins 30 % de logements locatifs très sociaux sera recherché dans la production du logement social. Le tableau ci-dessous résume les intentions et les projections faites par le SCOT à l’horizon 2030.

	Accueil d’habitants	Production de logements	Foncier mixte en extension	Foncier activité en extension
Éléments retenus dans le DOO	11 150 à 13 400 hab./an	8 800 à 10 500 log./an	674,5 pixels	229,5 pixels
Toulouse Métropole	76 %	73 %	50 %	46 %
Sicoval	8 %	12 %	14 %	16 %
Muretain Agglo’	11 %	11 %	22 %	25 %
CCST	4 %	3 %	9 %	12 %
Coteaux de Bellevue	1 %	1 %	5 %	1 %

Fig18. Tableau synthétique des orientations du DOO Source : Scot Grande agglomération toulousaine

Les orientations et les objectifs chiffrés présents dans le SCOT sont déclinés dans les PLU ou PLUi-h, documents à l'échelle communale ou intercommunale, qui doivent être compatibles avec le SCOT. Le PLU permet d'avoir connaissance des orientations d'aménagement à une échelle fine et connaître plus précisément les projets urbains qui vont accueillir la nouvelle population projetée par le SCOT et le PLUi-h. Ce dernier prévoit d'ailleurs une augmentation de 150 000 habitants à l'échelle de la Métropole et à l'horizon 2030 qui va forcément impliquer des évolutions territoriales. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), est la pièce obligatoire qui va nous permettre d'identifier la stratégie collective en terme d'aménagement et donc de cibler les territoires en mouvement. Sur le secteur de la MDS de Rangueil, deux OAP sont en cours considérées comme des ZAC Montaudran-Aérospatiale et Malepère. Sur chaque OAP, le PLUi-h nous apporte des indications générales sur la situation géographique, les enjeux urbains, sociaux et environnementaux des projets urbains. Cependant, pour anticiper l'arrivée d'une nouvelle population dans la perspective de trouver l'implantation idéale de la futur MDS, des données sur le volume et la diversité des logements sont nécessaires. Les comptes rendus des délibérations de Toulouse Métropole ou les approbations du CRACL (Compte Rendu annuel d'Activités à la Collectivité Locale) peuvent alors nous renseigner sur la répartition des logements en ZAC, puisque ce sont eux les maitres d'ouvrages qui ont la compétence d'aménagement du territoire, exercée notamment à travers le PLUi-H. Pour la ZAC Malepère par exemple, le CRACL nous indique en annexe que la Métropole de Toulouse prévoit un total de 6 935 logements répartis de la manière suivante :

- 3 862 pour le parc privé
- 3008 pour le parc public celui-ci classé en deux catégories :
 - Le locatif social regroupant les logements à loyer modéré : PLUS, PLAI et PLS. Nous savons que pour cette catégorie 2 105 logements seront construits, cependant nous n'avons pas accès à un niveau de précision plus grand qui pourrait nous renseigner sur le volume de chacun d'entre eux. Cela aurait pu être intéressant car chaque catégorie nous renseigne sur le niveau de ressources des ménages.

- L'accession sociale PSLA qui est le prêt social location-accession (PSLA), dispositif d'accession sociale à la propriété. Il s'adresse à des ménages sous plafonds de ressources qui achètent leur logement avec des prêts aidés de l'Etat. On comptera 903 logements PSLA sur la ZAC Malepère.

Alors que le CRACL ne nous renseigne que partiellement sur le volume des catégories de logements cela nous indique tout de même en proportion le type de population. Néanmoins, les logements à loyer modéré diffèrent fortement selon la catégorie entre les logements PLAI, attribués aux locataires en situation de grande précarités et les logements PLS attribués aux candidats locataires pouvant prétendre aux locations HLM mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé.

Cependant le CRACL nous informe sur la répartition spatiale des logements du parc privé et public nous permettant de prendre connaissance des différentes concentrations afin d'être près des personnes les plus en phase à se rendre à la MDS. Sur Malepère on retrouve les logements sociaux sur les parcelles où l'on retrouve aussi des logements du parc privé afin de favoriser la mixité sociale. Ceux-là sont plutôt bien répartis dans une ZAC qui concentre en grande majorité des logements.

En ce qui concerne la ZAC Montaudran, même si la situation du projet d'aménagement est bien plus avancée, il y a moins de détail dans la répartition des logements. Sur le site de la ZAC, on nous apprend que sur une surface de 80 000 m² consacrée au logement, on retrouve :

- 77 logements privés
- 31 logements en location accession
- 47 logements locatifs intermédiaires (LLI)
- 465 logements individuels et 20 T6 dans une résidence étudiante
- 267 logements libres

Finalement, ces chiffres nous montrent qu'une grande partie de logements sera attribuée aux étudiants, notamment du fait que l'on se trouve à proximité d'un grand nombre d'équipements de l'enseignement supérieur, comme on a pu le constater dans le portrait de territoire. Si ce n'est cette information, il est relativement difficile de cibler

une population à partir de ces données puisque plus de la moitié des logements restants est répertoriée en « logements libre » destiné à la vente, pour l'occupation de personne ou un investissement locatif.

Pour obtenir plus d'information à propos de la répartition des logements, on peut aller plus loin en prenant contact avec la SEM de Toulouse : Oppidéa qui est maître d'œuvre avec Toulouse Métropole sur le projet. Il peut être intéressant également de se mettre en relation avec les maîtres d'ouvrages ou bien les bailleurs sociaux tel que le groupe Les Chalets, un acteur incontournable dans ce domaine sur la région Occitanie.

Pour compléter les données quantitatives du logement en ZAC, les plans de MASSE, présents ci-dessous, peuvent être un autre outil mobilisable afin d'avoir un ordre d'idée sur la répartition spatiale des logements où l'on retrouve l'attribution géographique des bâtiments par type d'activité (équipements, espaces verts, bureaux, activités, logements, commerces et services) avec une précision à l'échelle parcellaire.

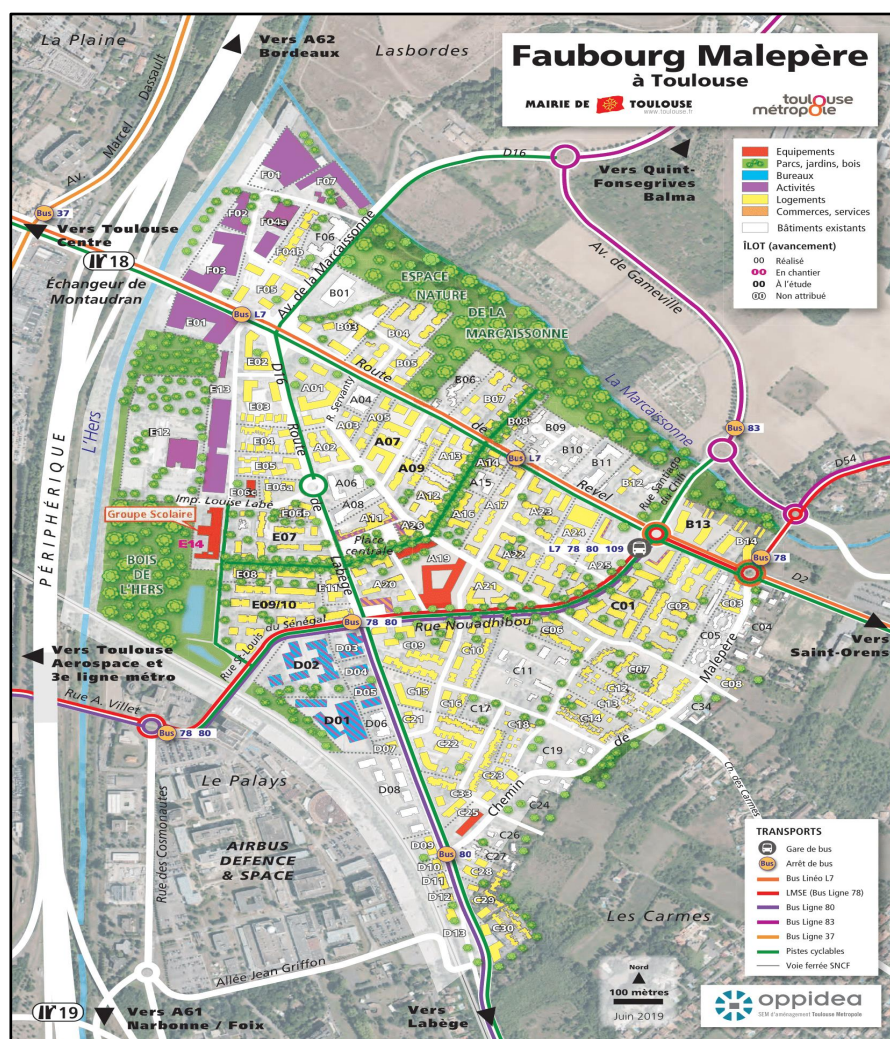


Fig19. Plan de MASSE de la ZAC Malepère

Source : OPPIDEA

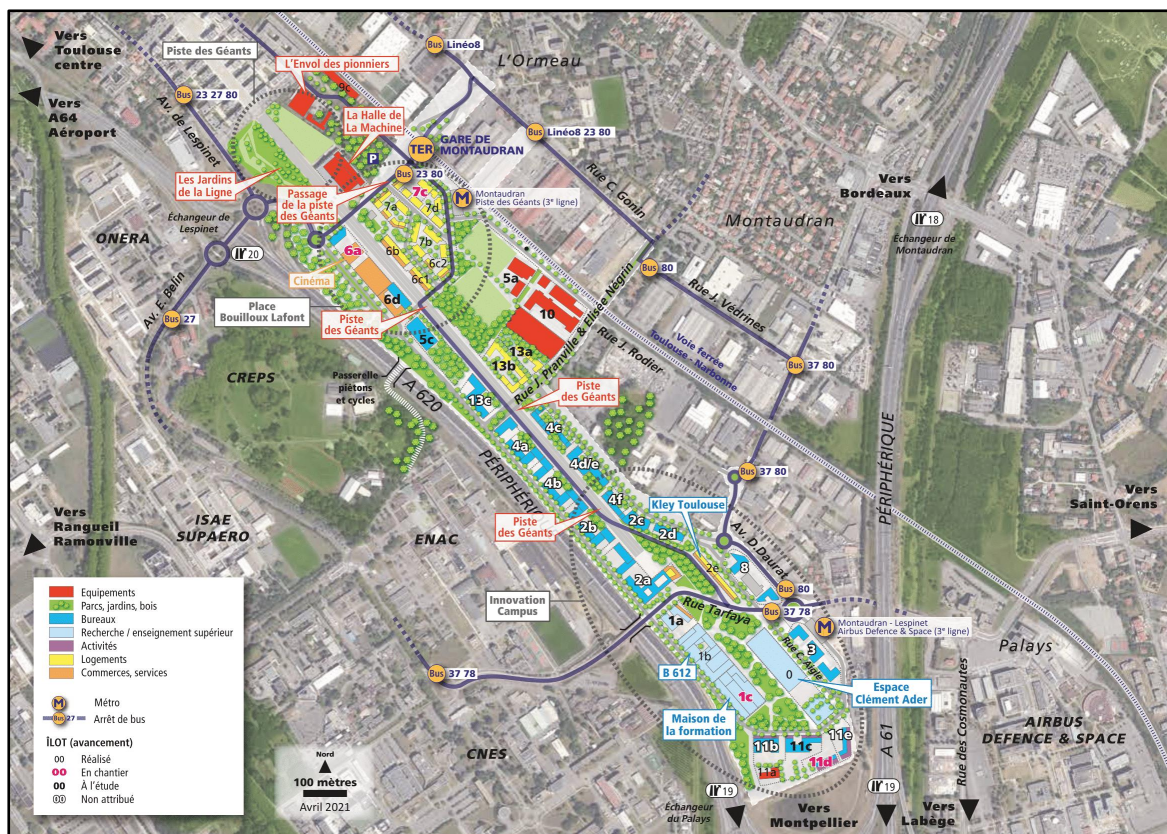


Fig20. Plan de MASSE de la ZAC Montaudran

Source : OPPIDEA

Le secteur de la MDS de Rangueil est particulièrement touché par les projets urbains en construction comme on vient de le voir avec les deux ZAC présentes sur le territoire. L'arrivée importante d'une nouvelle population est donc à prévoir sur la MDS de Rangueil, cependant les projections du SCOT et du PLUi-H ne nous indiquent pas de manière précise la population attendue à cette échelle. A partir des données mobilisées sur le nombre de logements prévus et les objectifs en logement social qui sont de minimum 30% sur la métropole de Toulouse, une méthode de projection démographique par territoire de MDS a été conçue par l'Observatoire Social de l'Immobilier.

La méthode se réalise en plusieurs étapes :

1. Dans un premier temps, à partir de la base de donnée SISAL il est possible de connaître les opérations de logements HLM programmés et leur typologie à l'échelle de l'IRIS.

2. En considérant que Toulouse Métropole exige 30% de HLM dans les programmes il est réalisable d'évaluer le volume et la typologie des autres logements. Pour connaître le nombre de logements par type hors HLM, l'estimation est réalisée à partir de la répartition actuelle.
3. Le recensement de la population INSEE nous permet de calculer le nombre d'individus selon la typologie des logements.
4. Grâce à la répartition par type de logement programmé envisagée et le nombre d'individus dans un logement par rapport à sa typologie par une multiplication il est possible d'estimer la population attendue.

Évolution de population envisagée			
Territoire	En HLM	Hors HLM	Total
Amouroux	526	1 275	1 800
Bagatelle	1 029	2 852	3 881
Basso Cambo	1 434	3 920	5 354
Borderouge	2 974	7 124	10 099
Centre	857	2 468	3 325
Empalot	728	1 923	2 651
Faourette	494	1 367	1 861
Minimes	644	1 919	2 563
Pont Vieux	3 560	9 833	13 393
Ranguetil	2 693	6 494	9 187
Soupetard	1 348	4 204	5 552
TOULOUSE	16 017	42 572	58 589

Fig21. Evolution de population envi de l'OSI Source : Observatoire Social et Immobilier

Cette projection est estimée à l'horizon 2025 avec des résultats présentés à partir d'une base de logement programmés jusqu'en 2021 et des logements qui en moyenne sont livrés dans les 6 ans après leurs programmations.

Ce ne sont néanmoins que des projections, qui doivent être affinés en intégrant dans le calcul les données concernant la vacance, le nombre de logements qui après construction ne seront pas des résidences principales. La méthode de projection à partir de données actuelles par rapport au nombre d'individus par type de logement et à la répartition des typologies des logements est également un parti pris qui peut être discuté.

II.B.3. UN RESEAU DE TRANSPORT QUI S'ADAPTE AUX PROJETS URBAINS

Tout comme le PLUi-H et le Scot, le Plan de Déplacement Urbain (PDU) est un document référence qui doit être pris en compte dans notre méthode. En compilant les projets de mobilités à l'horizon 2030, il permet de nous donner des informations relatives à la structuration du réseau de transport et peut être un outil cadre d'aide à la décision pour accroître la visibilité de la MDS. A l'image du PLUi-H et du SCOT, le PDU est construit à partir d'une démarche de planification sur 10 ans et donne des orientations et des actions qui peuvent faire évoluer notre territoire d'expérience. Parmi les actions prévues dans le PDU, deux grands projets risquent fortement d'impacter la MDS de Rangueil.

Le premier, projet phare du PDU est la mise en service prévue dans un premier temps en 2024 puis reportée à l'horizon 2028 de la 3^{ème} ligne de métro : Toulouse Aerospace Express. Ce réseau de transport dont le but est de pouvoir transporter 200 000 voyageurs/jour propose un maillage en transport en commun qui va améliorer la desserte urbaine. La ZAC de Montaudran située sur notre territoire d'étude fera d'ailleurs partie de ce maillage avec deux stations qui devrait voir le jour d'ici 2024 comme le montre l'itinéraire de la 3^{ème} ligne issue du PDU.

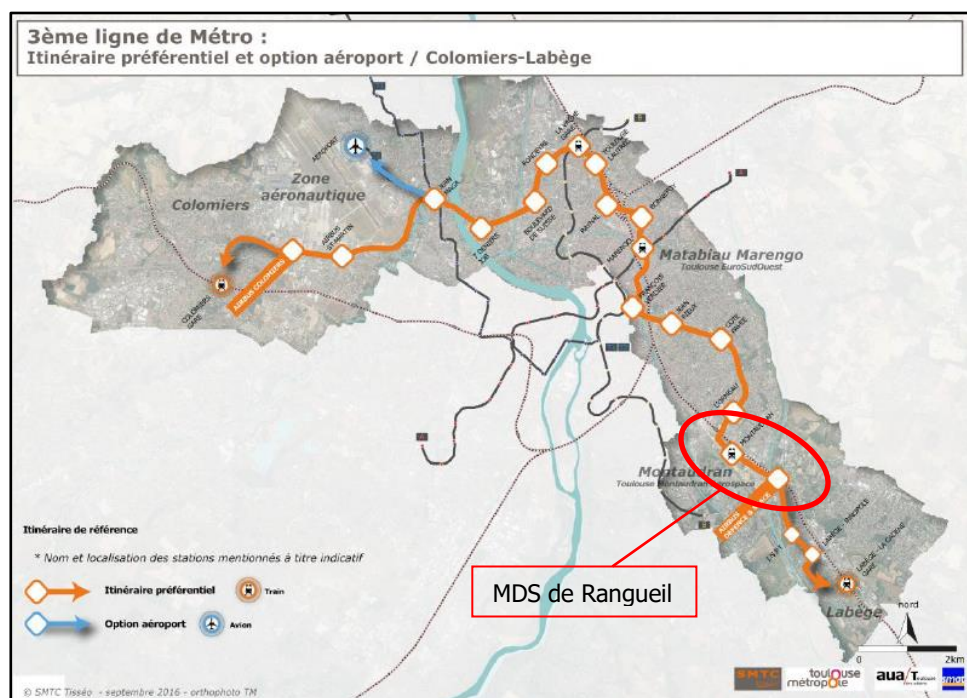


Fig21. Itinéraire de la 3^{ème} ligne de métro Source : Le projet mobilités 2020.2025.2030.

Les deux stations situées au niveau de la Gare TER de Montaudran au Nord de la ZAC et au sud proche de l'avenue Didier Daurat avec la station « Airbus Defence & Space » va s'accompagner de transformation sur notre territoire d'étude. Dans un premier temps, les nouveaux modes de déplacements risquent d'impliquer certains changements dans les modes de vie et le comportement quotidien des habitants. En effet, avec la capacité de la 3^{ème} ligne de métro à relier Montaudran à la gare Matabiau en 13 à 16 minutes celle-ci risque de concurrencer les déplacements liés au véhicule individuel. Les flux domicile-travail entre le centre et le territoire de Rangueil sera alors diversifié et permettra de désengorger le trafic dans un quartier où le périphérique situé au nord est quotidiennement bouché impactant une saturation sur les rues alentour. La présence de la 3^{ème} ligne de métro va donc contribuer à l'attractivité du territoire et à l'intérêt supplémentaire de nouveaux arrivants sur le territoire de la MDS. Pour accompagner la création de la 3^{ème} ligne de métro, grâce à notre entretien avec Tisséo dans le cadre du benchmark, il est mentionné qu'une nécessaire refonte du réseau de bus est actuellement en rédaction.

Un second projet, le Téléphérique Urbain Sud va intégrer notre territoire et contribuer à la diversité des modes de transport de celui-ci. En reliant Oncopole à Paul Sabatier le téléphérique sera un des maillons de la Ceinture Sud dont le projet est de mettre en place des connexions et intermodalités entre Colomiers Gare et Montaudran. Cet axe Ouest/Est situé au sud de la Métropole a pour objectif de mettre en interrelation les principales zones économiques et d'offrir un gain de temps sur les déplacements domicile-travail. De plus, pour optimiser la performance et l'efficacité du maillage du réseau, une connexion entre l'Université Paul Sabatier (ligne B et téléphérique) et Montaudran (3^{ème} ligne).

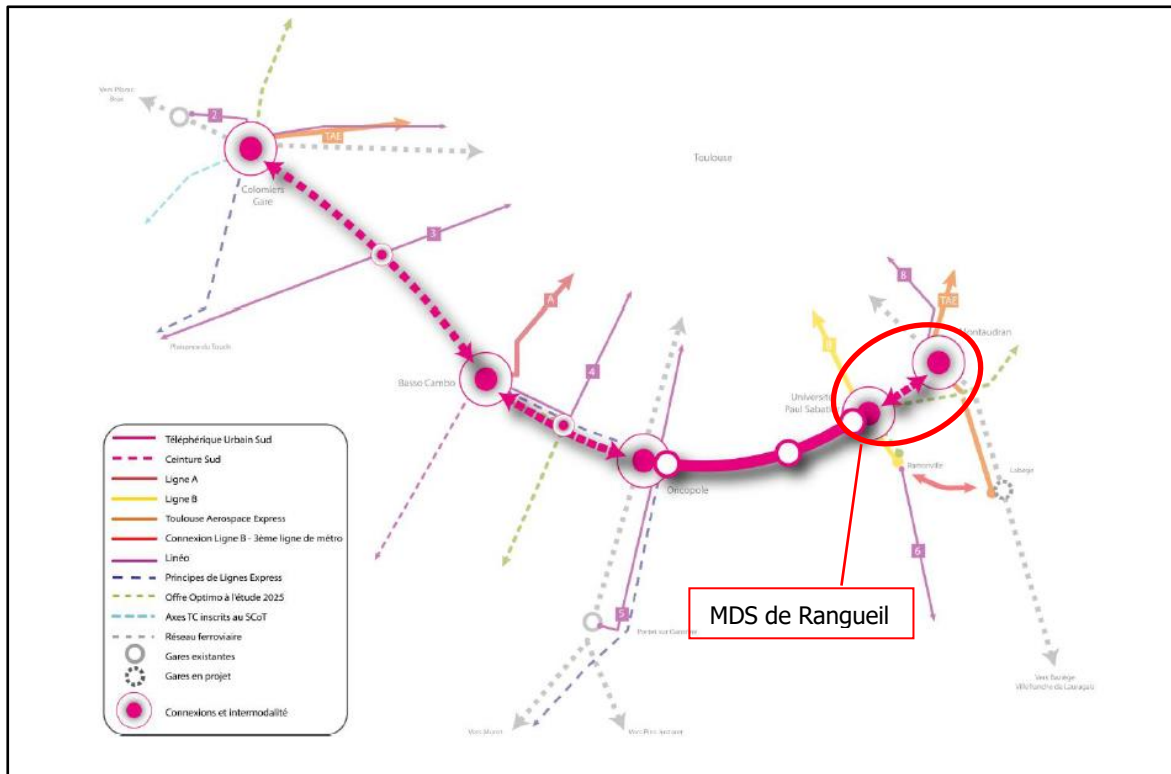


Fig22. L'axe Est/Ouest illustrant la ceinture sud incluant le téléphérique urbain
 Source : *Le projet mobilités 2020.2025.2030.*

Enfin, une nouvelle offre de transport est réfléchiée pour être mise en service sur notre territoire à l'horizon 2025. L'offre du réseau de bus Optimo a pour objectif de compléter le maillage du réseau de bus Linéo, et se veut être une nouvelle strate dans la hiérarchisation du réseau de bus. Ce service à l'étude desservirait principalement « des territoires qui sont déjà développés, qui accueillent des zones économiques ou qui sont fléchés pour accueillir de nouveaux projets urbains, pas uniquement à vocation économique, mais également à vocation d'habitat » selon Christophe Doucet, directeur de la planification pour Tisséo. Montaudran-Rangueil, grand pôle économique qui comptabilise plus de 36 000 emplois salariés avec de nombreux projets urbains, en témoigne les ZAC Malepère et Montaudran, serait quasiment assuré de voir la mise en service de lignes Optimo sur son territoire comme le laisse penser la carte ci-dessous.

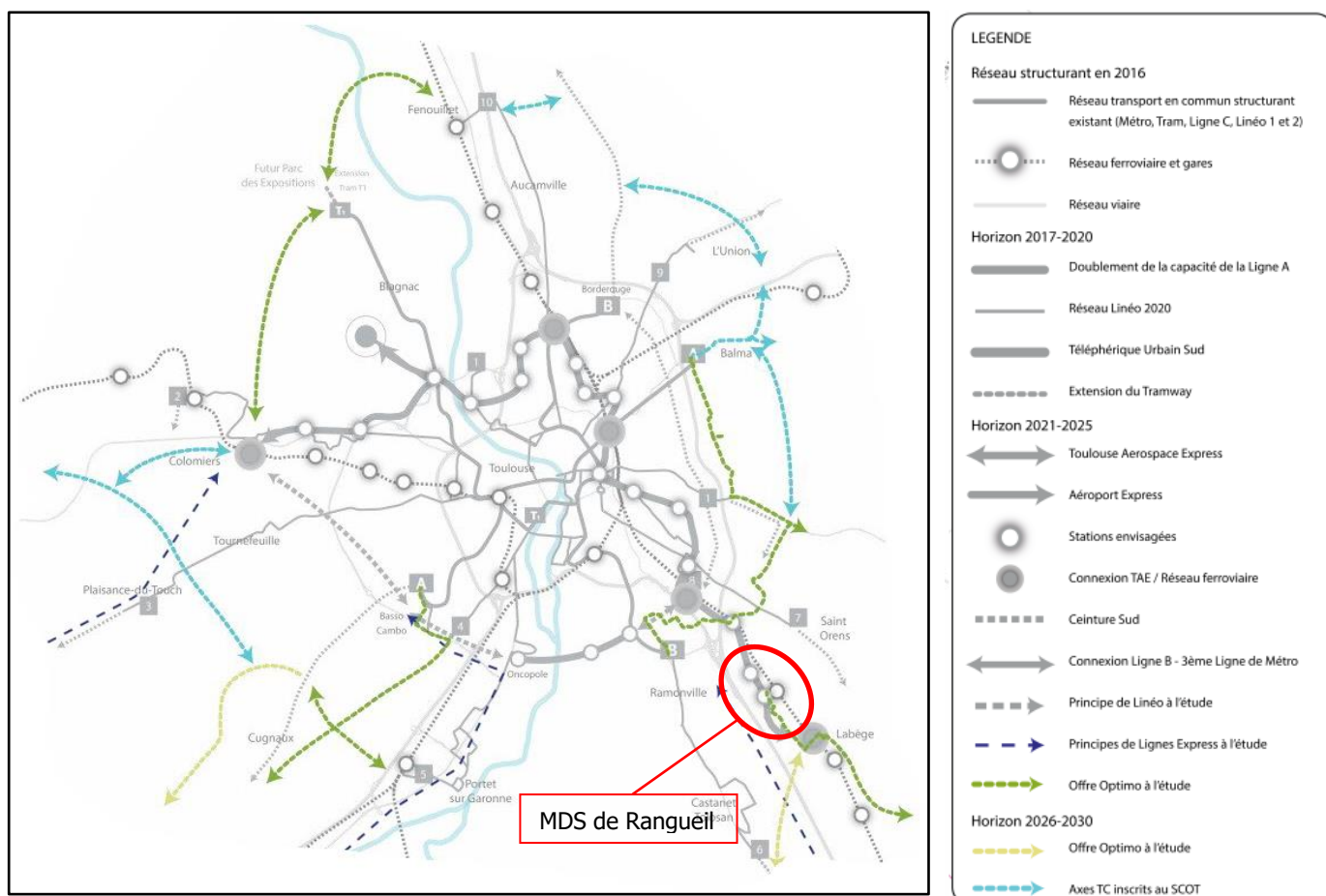


Fig23. Le réseau structurant actuel et à l'horizon 2030 de la Métropole de Toulouse
 Source : Le projet mobilités 2020.2025.2030.

A l'image de cette dernière carte, le PDU en vigueur sur le territoire de Rangueil est élaboré à l'échelle de la métropole de Toulouse. De ce fait, le document de planification n'offre pas une précision fine de l'organisation des déplacements sur notre territoire d'étude. Néanmoins, des éléments concernant la mobilité existent au sein du PLUi-H avec les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui nous renseignent sur l'articulation des deux ZAC qui structurent le secteur de la MDS de Rangueil.

Au niveau de la ZAC de Malepère et des transports en commun, le site sera doté de deux stations de la LMSE Liaison Multimodale Sud-Est avec un accès facilité par un maillage piétons/vélos qui connecte le cœur du projet. Concernant les déplacements en modes doux, des pistes cyclables doivent être aménagées pour favoriser les liaisons Nord/Sud et Est/Ouest. Pour accompagner la réalisation de ces voies douces, il est indiqué qu'un positionnement judicieux des locaux vélos est prévu. À la lecture du PLUi-H, le stationnement sera fortement présent sur le quartier. Des places de parking en

sous-sol des immeubles, en rez-de-chaussée ou même en aérien seront présents sur le territoire. Des lieux de stationnements résidentiels sont attendus le long des voies de desserte et de la route de Labège. De plus, un stationnement en entrée de ville pour permettre l'accueil de véhicule et favoriser l'accès au travail peut être imaginé.

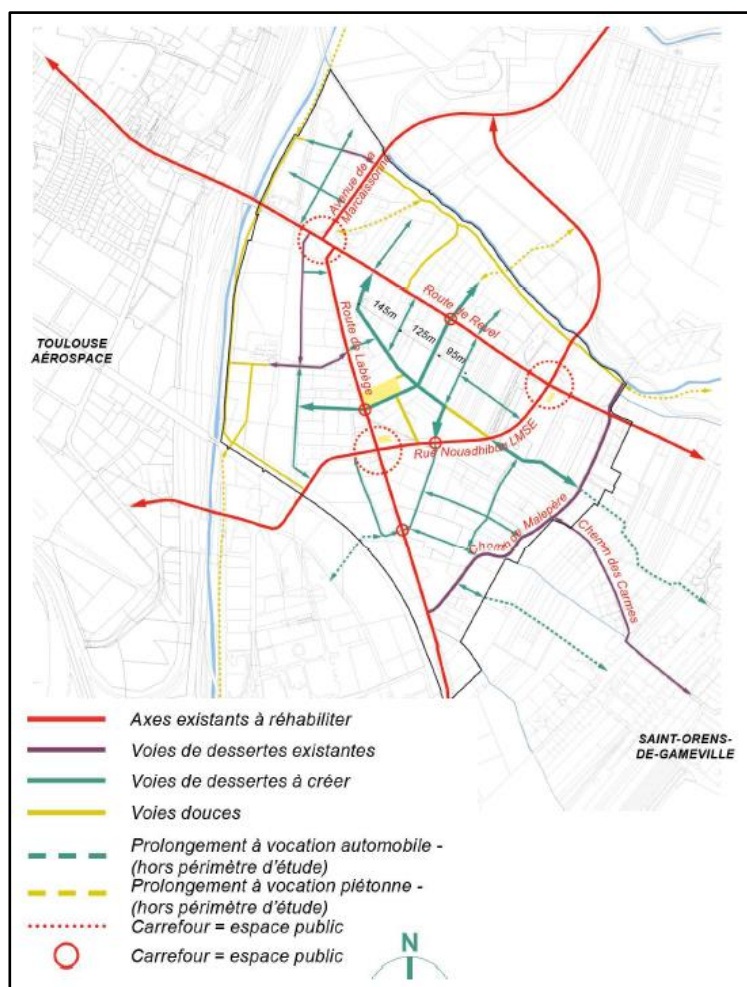


Fig24. Les espaces dédiés à la mobilité sur la ZAC Malepère

Source : Le projet mobilités 2020.2025.2030.

En plus des grands projets de mobilité du PDU qui vont s'implanter sur le secteur de Montaudran, une analyse des déplacements peut être réalisée de manière plus fine. Sur le territoire de la ZAC, de nombreux projets d'aménagement vont contribuer à l'utilisation du vélo. Le maillage de pistes cyclables et de chemins piétons le long et autour du Canal du Midi mise en place favorisera le déplacement des modes doux. De plus, au sein du quartier de la ZAC, l'ancienne piste aérienne va être réfléchi afin de constituer un cœur de quartier qui sera également un grand plateau central des modes de déplacements actifs. Par rapport aux transports en commun en plus des deux nouvelles stations de métro, du téléphérique et d'Optimo un réseau de bus en site

propre desservira le métro de Rangueil à la LMSE mise en service depuis 2013 qui dessert le sud de l'opération.

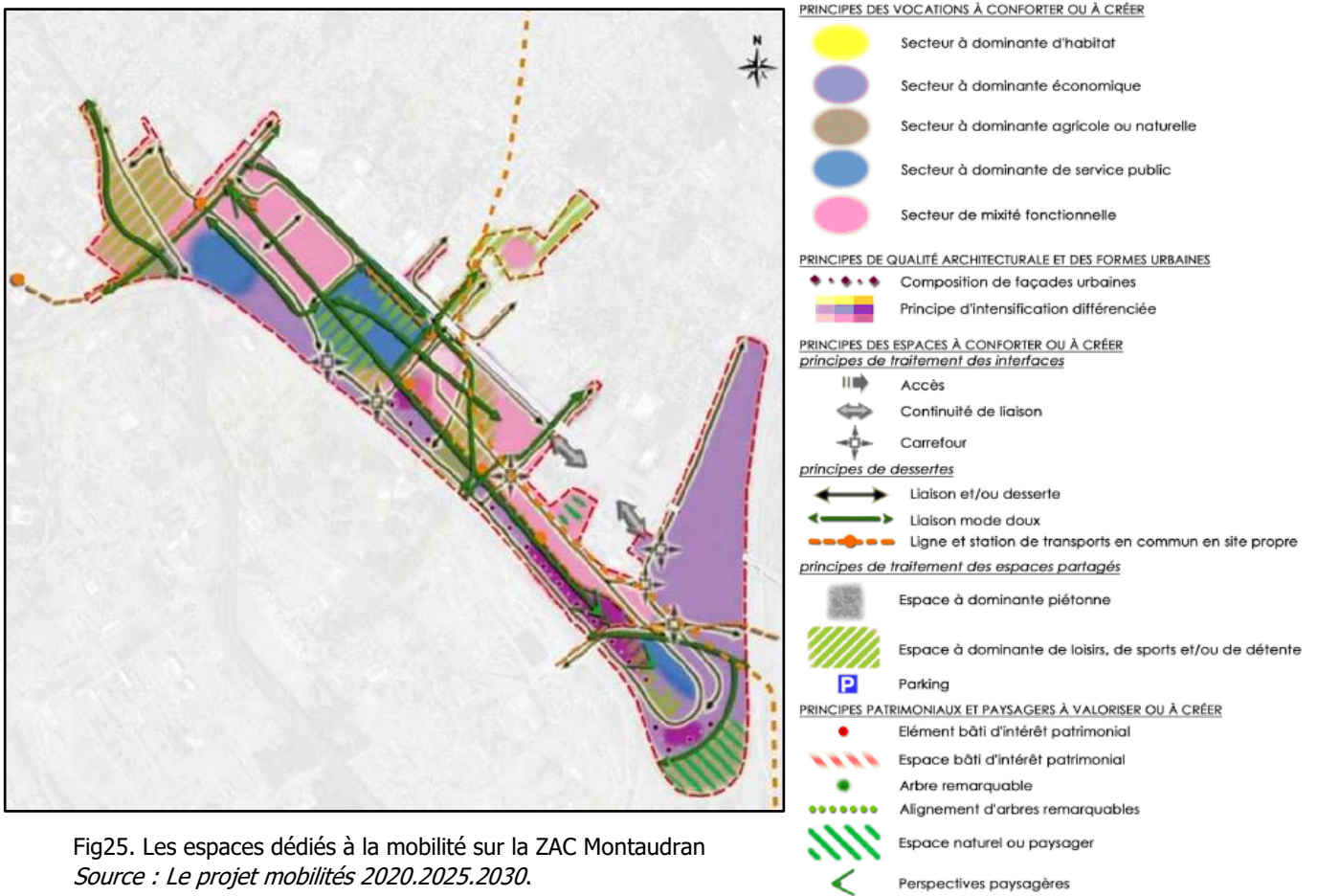


Fig25. Les espaces dédiés à la mobilité sur la ZAC Montaudran
 Source : Le projet mobilités 2020.2025.2030.

Le PDU associé aux OAP a permis d'avoir des éléments de réponses à propos de la mobilité sur notre territoire d'expérience et d'anticiper la desserte des ZAC de Montaudran et Malepère. On retiendra que le territoire est particulièrement bien desservi comme nous l'a montré le portrait de territoire avec initialement 4 arrêts de métro et de nombreuses lignes de bus. Cette desserte va être renforcée à l'avenir avec 2 arrêts supplémentaires de la 3^{ème} ligne de métro sur la ZAC Montaudran, un téléphérique à proximité, une offre Optimo, de nouvelles lignes de bus avec un réseau en refonte et l'arrivée des deux nouveaux arrêts de métro.

Sur la ZAC de Montaudran, tous ces services et équipements vont rendre ce territoire attractif de manière significatif. Cependant, une vigilance doit être apportée. En effet, avec notamment la venue du métro cette attractivité risque de participer à l'augmentation des loyers qui elle-même contribue à une ségrégation socio-spatiale à

travers la difficulté d'accéder aux logements. Ces potentielles mutations sont donc à prendre en compte dans l'évolution des besoins sociaux et l'implantation de la futur MDS.

La ZAC de Malepère est quant à elle moins bien desservie pour les transports en commun et tente de combler ces manques avec le développement de pistes cyclables. De plus, de nombreux aménagements en parking et la création de places de stationnement pour parer l'absence de transport en commun vont participer à la dépendance au véhicule individuel.

Ces indications sont à prendre en compte dans les scénarios d'implantation pour optimiser l'accès à la MDS.

II.B.4. UNE FREQUENTATION LIEE A LA PRECARITE MAIS AUSSI A LA PROXIMITE

Dans la recherche prospective de notre futur emplacement de la MDS de Ranguel, il est judicieux d'analyser la fréquentation du service médico-social et d'en faire ressortir des hypothèses.

Les données d'activités qui nous renseignent sur le nombre d'usagers par rapport à leur origine géographique permet de faire des hypothèses à propos d'une fréquentation qui serait liée à un facteur de proximité ou de précarité. En prenant, des données du 3^{ème} semestre 2018, les Rendez-vous et les PLAS permettent de nous donner des informations sur l'évolution du territoire. En effet, en comparant les données préalables à l'arrivée des premiers habitants de la ZAC et après leur installation, une observation va être portée sur l'éventualité que la nouvelle population de la ZAC aie fait augmenter l'activité de la MDS de Ranguel.

De plus, l'évolution des besoins sociaux au regard de la fréquentation de la MDS va être mis en perspective avec le témoignage des travailleurs sociaux à travers la réalisation d'entretiens. Grâce à leur connaissance du territoire, le regard des agents de la MDS va pouvoir confirmer ou relativiser les données quantitatives.

Enfin, à partir de ces informations, il sera possible de se rendre compte si un quartier est totalement absent et ne recense aucun usager ou au contraire lesquels ont le plus

recours aux services de la MDS. Ces deux renseignements seront utiles dans la prise de décision de la localisation idéale de la MDS, pour trouver un équilibre et ne pas se couper de la population qui fréquente la MDS ou se rapprocher de ceux qui subissent l'éloignement de la MDS qu'ils s'y rendent ou non.

Le premier graphique prend en compte les plages d'accueil social physiques ou téléphoniques (PLAS) fait par la polyvalence sous la forme d'un premier accueil pour les usagers, sans dossier ajouté aux RENDEZ-VOUS, qui eux sont les rendez-vous physiques ou téléphoniques faits par la polyvalence hors plages d'accueil social. Le traitement de ces deux données est rendu possible par la saisie des administratifs dans le logiciel métier IODAS et sont les plus pertinentes pour estimer la fréquentation des usagers en MDS.

Tout d'abord, dans cette analyse il doit être mentionné que les deux IRIS Lespinet et Bonnat ne seront pas traités du fait que sur leur territoire, des associations ont un rôle de domiciliation postale qui biaisent nos interprétations. Même si l'on voit une augmentation exponentielle notamment pour Lespinet à partir 2ème trimestre 2020 suite à l'emménagement d'espoir Tsigane sur l'IRIS Lespinet depuis octobre 2019, cela ne signifie pas forcément que ce sont des usagers présents sur le territoire puisque c'est une association de domiciliation postale.

En revanche, si l'on compare le premier trimestre 2021 au premier de 2019 et en prenant le soin de ne pas prendre en compte celui de 2020 en raison de la situation sanitaire et du confinement des tendances fortes se dégagent. Les IRIS Jules Julien (39 %), Louis Breguet (44%), Latécoère (72%) et Paul Sabatier (79%) sont ceux où l'on retrouve les évolutions les plus importantes.

Cette forte augmentation pour Paul Sabatier est confirmée par le témoignage d'une assistante sociale de polyvalence lors de notre entretien. En effet, les étudiants sont un des profils que l'on retrouve le plus avec les familles de travailleurs pauvres, les hommes isolés et les familles monoparentales. Ils viennent de manière « *ponctuelle* » pour un « *besoin financier* ». La MDS de Rangueil les aide notamment pour les bons solidaires et sont « *repérés par voie numérique* ». La fréquentation des étudiants est notamment apparue suite à la crise sanitaire et à l'absence de ressource. Voici les

éléments de compréhension pour cet IRIS très fortement étudiant comme cela a été illustré dans notre portrait de territoire.

Pour l'IRIS Latécoère qui correspond au quartier de la ZAC de Montaudran l'évolution positive de la fréquentation de 72% peut s'expliquer par l'arrivée d'une nouvelle population en 2018 sur le projet urbain. Cela voudrait dire qu'une partie des nouveaux arrivants de la ZAC Toulouse Aerospace est bénéficiaire des services de la MDS. Ils sont d'ailleurs bien identifiés par l'assistante sociale de la MDS de Rangueil qui explique que ce sont surtout des personnes âgées, des jeunes parents qui viennent dans le cadre de la PMI et des travailleurs précaires. Certains logements de la ZAC de Montaudran sont également des résidences étudiantes qui ont pu participer à la hausse de fréquentation de cet IRIS.

En somme, nous réalisons que l'IRIS Latécoère entraîne une forte demande sociale des usagers en témoigne l'expression suivante de l'assistante sociale *« A titre professionnel ça fait deux ans où on a cette explosion avec ce sud et ce secteur Montaudran »*.

Louis Breguet fait également partie des IRIS qui ont connu la plus grande évolution entre 2019 et 2021 avec une augmentation de ses usagers de 44%. Cet IRIS est composé d'une partie du quartier politique de la ville Louis Breguet défini rappelons-le à travers la part de la population ayant un revenu inférieur à 11 250 euros par an. Les raisons de cette augmentation peuvent alors être corrélées à cet argument dans un quartier défavorisé mais qui connaît moins de difficulté qu'auparavant comme on peut l'interpréter avec l'expression de la travailleuse sociale *interviewé* *« Louis Breguet il n'y a pas trop de délinquance mais il y en a oui. »*

Enfin, le quartier Jules Julien, quant à lui enregistre la 4^{ème} plus forte augmentation parmi les IRIS de Rangueil pour la fréquentation de la MDS. Les partenaires tels que la mission locale, l'école, le club de prévention accompagné d'un tissu associatif dynamique sur ce territoire permettent à la MDS de Rangueil d'être bien repérée sur ce quartier. Les changements sur ce quartier exprimés par la responsable de la MDS *« Jules Julien je vois comment il a évolué y'avait des petites maisons et y'a que des immeubles maintenant donc forcément les gens ils s'implantent là comme c'est bien desservi »* ont également participé à la hausse de la fréquentation. C'est une zone qui

s'est fortement densifiée avec des R+7 et R+8 qui ont remplacé un quartier pavillonnaire.

UNE FREQUENTATION EN FORTE HAUSSE DANS LA MOITIE SUD

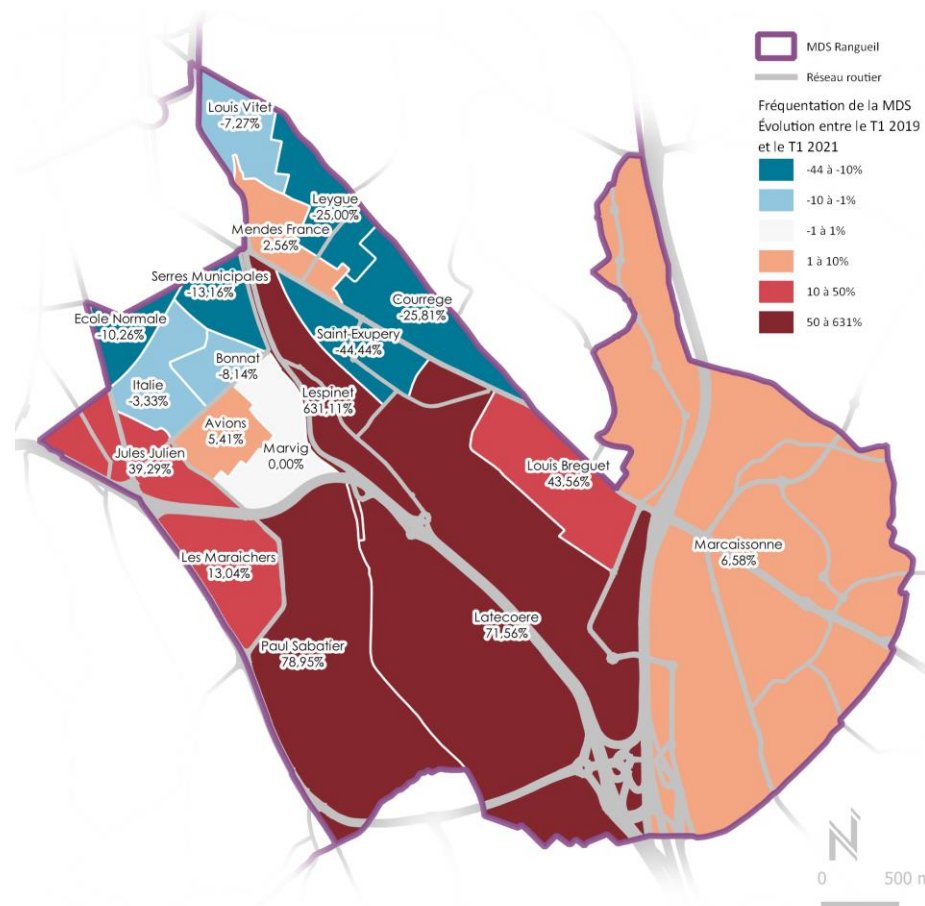


Fig26. Les évolutions de la fréquentation du service médico-social entre le premier trimestre 2019 et le premier trimestre 2021

Réalisation : Marie Joëlle Berdeaux

Source : IODAS

Dans le futur, des IRIS comme Bonnat et Avions risquent également de subir des évolutions territoriales qui laissent imaginer qu'une hausse de la fréquentation en MDS de ces habitants est à prévoir. Effectivement, l'entretien effectué avec la responsable de la MDS et l'assistante sociale polyvalence nous explique que les attitudes et le quartier change « *le côté qui se détériore le plus c'est ce qu'on appelle le Vieux Rangueil¹² autour de Saouselong, c'est assez net* ». De plus en plus d'habitants relatent leur insécurité et aimeraient déménager mais en restant sur Rangueil et particulièrement

¹² Le Vieux Rangueil représente la moitié nord de la MDS de Rangueil et particulièrement les quartiers autour du siège actuel où le logement ancien est prédominant.

sur la ZAC de Montaudran comme notre interviewée le souligne : « *on a plein de gens qui veulent un logement social en demandant Montaudran* ».

En somme, au regard de l'analyse de la fréquentation et du message porté par la responsable de la MDS et l'assistante sociale une attention particulière doit être portée sur l'évolution des besoins sociaux sur les quartiers en mutation tels que Bonnat, Avions et Montaudran.

Enfin une vigilance concernant l'éloignement de certains quartiers est à prendre en compte. Marcaissonne et plus précisément au niveau de la route de Revel et du chemin des Tuileries, des habitants se plaignent de l'isolement face à la distance de la MDS « *là-bas on a aucun pôle donc on ne peut pas ouvrir, on a pas le personnel pour ouvrir tout le temps, on est pas au cœur du quartier* ». Entre l'attractivité de la ZAC Montaudran et l'éloignement de la MDS par rapport à l'IRIS Marcaissonne deux expressions de la part de nos interviewés résument assez bien la situation « *Y'a du besoin en bas* » et « *Le sud est en train de nous demander* ».

Finalement, si l'on veut donner une réponse sur les facteurs de fréquentation de la MDS, c'est à la fois, d'une part pour des raisons de précarité et d'autre part de proximité. En effet, les IRIS Paul Sabatier, Latécoère et Louis Breguet au regard du portrait de territoire font partie des IRIS avec les taux de pauvreté les plus importants et c'est essentiellement pour cette raison qu'ils se rendent en MDS. En revanche Jules Julien figurant parmi les IRIS avec la plus grande évolution doit son augmentation en partie dû à la visibilité qu'offre la MDS sur ce quartier et par le réseau implanté comme nous l'a expliqué l'assistante sociale et la responsable de MDS.

II.B.5. LES POSSIBLES MUTATIONS TERRITORIALES ET SOCIALES DE RANGUEIL

Cette partie sera consacrée à la réalisation d'hypothèse sur l'évolution et le devenir des territoires. À travers une démarche empirique, des moyens ont été mobilisés dans le but de mesurer ce qu'il pourra advenir des deux ZAC.

Dans un premier temps une analogie entre la ZAC Andromède et la ZAC Malepère sera établie afin de connaître le profil des futurs habitants de la ZAC Malepère. Le choix de

la comparaison entre les phases 1 et 2 de la ZAC de Andromède et la ZAC de Malepère a été déterminé par rapport aux caractéristiques communes qu'elles font apparaître. Pour commencer, la situation géographique qui font d'elles des ZAC en entrée ville, Andromède au nord de Toulouse et Malepère au sud est à prendre en compte. Autre caractéristique commune, les deux ZAC appartiennent à des pôles économiques dynamiques. Blagnac commune sur laquelle se situe la ZAC de Andromède capte de nombreux emplois au niveau de l'aéronautique tandis que la ZAC de Malepère se situe à la frontière du parc d'activité Labège-Innopole.

De plus, le périmètre des deux ZAC est relativement le même avec Andromède sur ces deux phases qui comptabilisent 157 hectares et Malepère 113. La diversité des logements sur ces deux projets urbains avec du logements collectif présent sur Andromède et prévue sur Malepère, de l'habitat intermédiaire, des maisons et du logement social. Les formes urbaines ont aussi été prises en considération dans les caractéristiques retenues. Celles-ci, vont du R+1 au R+5 sur Andromède et du R+1 jusqu'au R+7 est attendue à Malepère. En somme ces deux programmes ont été conceptualisées pour favoriser la mixité sociale et générationnelle. Enfin, Andromède a été retenue pour être comparée avec la ZAC de Malepère car son état d'avancement permet de connaître les premiers éléments de transformations du territoire.

Cet exercice s'appuie sur la comparaison de données entre 2007, c'est-à-dire avant l'arrivée des premiers habitants sur la ZAC Andromède en 2008 et 2017 soit 10 ans après. Une projection sur le devenir de la ZAC de Malepère et la population qui risque d'y habiter peut-être réalisée alors à l'horizon 2030.

Tout d'abord, la projection démographique du CESEL Conseil Economique Social Environnemental et Local de Blagnac qui prévoyait l'arrivée de 6 000 habitants supplémentaires sur les deux phases a été surestimé quand on regarde les données INSEE à l'échelle de cette ZAC qui comptabilise une augmentation de sa population d'un peu plus de 4 000 habitants.

Cet accroissement démographique apporte certaines modifications. Au niveau de la structuration de la population on se rend compte que la part des tranches d'âges de 45-59 ans et 60-74 a fortement baissé, respectivement de 6 et 8%. Dans le même temps, la part des 0-14 ans a augmenté de 3%, celle des 15-29 ans de 7% et les 30

– 44 ans sont représentés à 23%, soit une hausse de 4% entre l’avant et l’après ZAC. Pour connaître le profil des futurs arrivant de la ZAC Malepère, l’évolution de la typologie des ménages entre 2007 et 2017 sur Andromède est étudiée. Les couples avec enfants et sans enfant majoritaires en 2007 ont vu leur part diminuer chacune de 6% au dépend d’une augmentation des personnes vivants seuls après le projet urbain (+10%). Ce sont ces derniers qui représentent la plus grande part des ménages sur la ZAC Andromède (31%), suivi des couples avec enfants (29%), des couples sans enfants (28%) et des familles monoparentales (10%). Cette typologie est par ailleurs celle qui connaît l’évolution la plus conséquente (+226%) après les personnes vivant seuls.

Les actifs sont quant à eux présents à 55 % dans la population totale alors qu’ils représentaient seulement 45 % avant la construction de la ZAC. Parmi eux, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont ceux dont la part a le plus progressé, passant de 21% à 26%. À défaut les ouvriers ne constituent plus que 12% des actifs en 2017 alors qu’ils étaient 16% en 2007. Même s’ils perdent 3 points entre l’avant et l’après Andromède les professions intermédiaires restent la part majoritaire des actifs avec 33%.

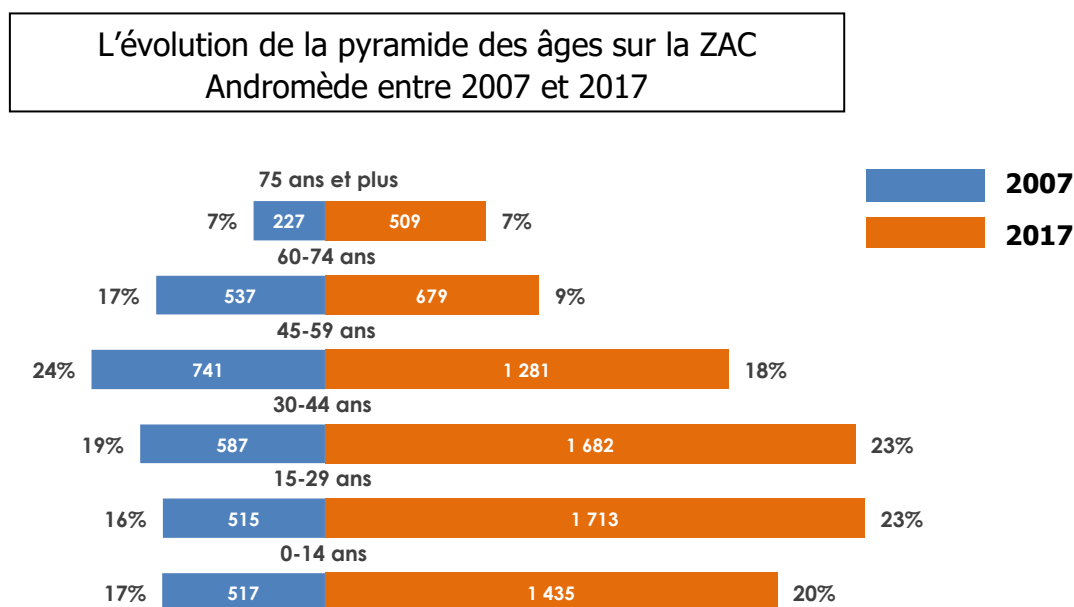
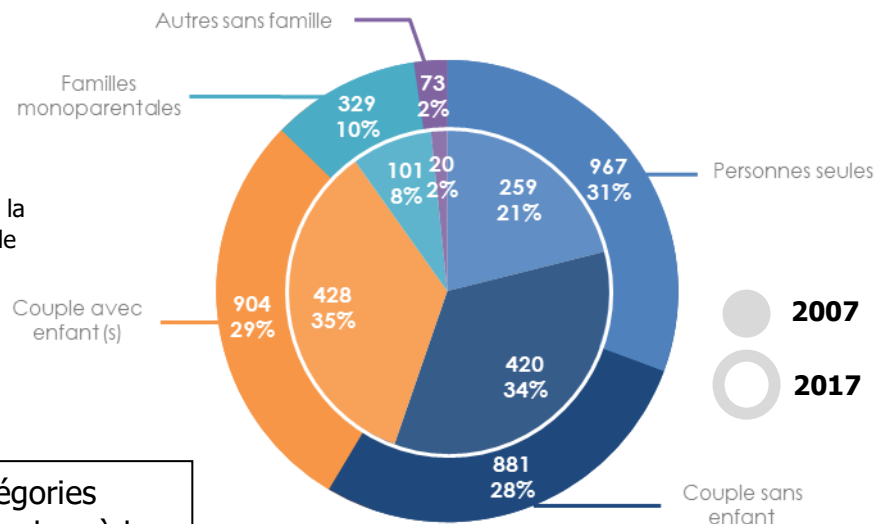


Fig27. Graphique représentant l’évolution de la pyramide des âges sur la ZAC Andromède entre 2007 et 2017
 Source : INSEE RP 2007-2017

L'évolution de la typologie des ménages sur la ZAC Andromède entre 2007 et 2017

Fig28. Graphique représentant l'évolution de la typologie des ménages sur la ZAC Andromède entre 2007 et 2017

Source : INSEE RP 2007-2017



L'évolution des Professions et catégories socioprofessionnelles sur la ZAC Andromède entre 2007 et 2017

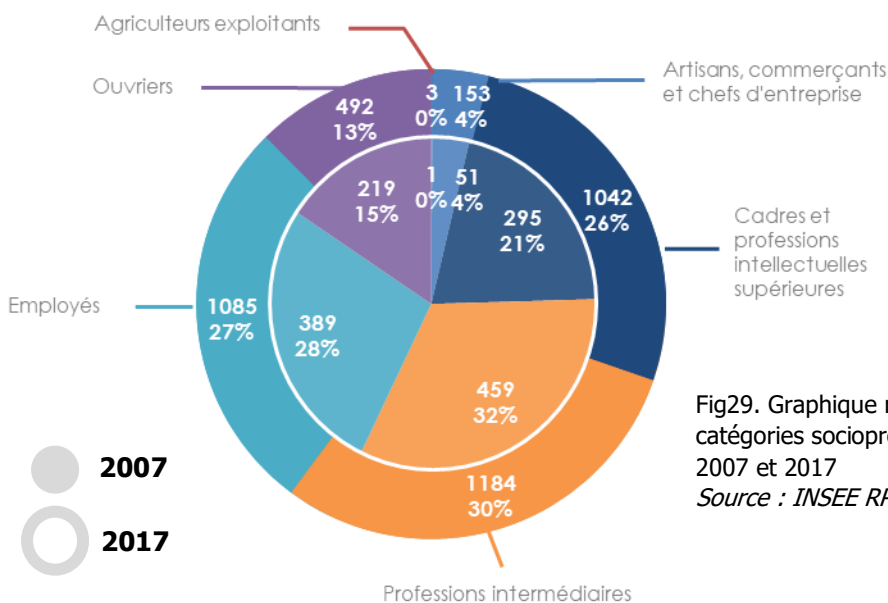


Fig29. Graphique représentant l'évolution des Professions et catégories socioprofessionnelles sur la ZAC Andromède entre 2007 et 2017

Source : INSEE RP 2007-2017

Après avoir constaté les changements apportés par la ZAC d'Andromède dans la structuration de la population. La recherche du profil des habitants et de la typologie de la futur ZAC de Malepère peuvent être abordés au regard de quelques indicateurs qui ont constitué le portrait de territoire de la MDS de Rangueil. Sur la ZAC Andromède la part des retraités dans la population chute de 4%. Dans l'IRIS Marcaissonne ; qui correspond en partie à la ZAC de Malepère actuellement, elle recense 8% des retraités de sa population. Cette tendance d'une baisse de la part des retraités peut s'imaginer sur le périmètre de la ZAC de Malepère. En effet, le portrait de territoire montre que les retraités sont attirés par le centre-ville de Toulouse. Hors, l'éloignement de Malepère ajouté au constat transposable d'Andromède que l'on vient de faire, laisse

penser que la population de retraité risque de chuter avec la réalisation de la ZAC Malepère. Une population en déclin qui pourrait être suivie par une baisse de la part des étudiants à l'image de la ZAC Andromède qui a perdu 2% de sa part d'étudiants. L'absence de résidences étudiantes dans les programmes d'aménagements, le manque de transport en commun accompagné d'un éloignement du centre-ville pas forcément propice et recherché par les étudiants sont des facteurs qui peuvent cette hypothèse.

Enfin, deux indicateurs retenus dans notre portrait de territoire ont été mobilisés pour analyser la trajectoire de la ZAC Andromède et par analogie observer ce qu'il pourrait se passer sur la ZAC de Malepère. Le taux de chômage relativement faible à la base sur Andromède a doublé en l'espace de 10 ans pour atteindre les 12,1%. Sur l'IRIS Marcaissonne, celui-ci est bien plus haut avec 16,9% de chômage. Avec la proximité du parc d'activité Labège Innopole, il serait étonnant que son taux déjà bien plus élevé qu'à Andromède double. Cependant, on peut tout de même s'attendre à une petite hausse du taux de chômage avec la mise en œuvre de la ZAC Malepère. En revanche, la part des sans-emploi perd 5 points sur Andromède, ce qui laisse penser que cette ZAC attire chômeurs et actifs occupés. Située proche d'un pôle économique tout comme Andromède, les caractéristiques géographiques de Malepère correspondent également à l'accueil de ce type de population qui recherche un emploi ou qui en occupe un.

En résumé, si l'on reprend les tendances de la ZAC d'Andromède et qu'on les projette à l'échelle de la future ZAC de Malepère, du fait de leur caractéristique commune, la composition démographique sur ce périmètre risque d'évoluer.

La part de la population des jeunes et surtout celle des moins de 30 ans risque de se confirmer sur l'IRIS Marcaissonne avec la réalisation du projet urbain. Cette dynamique laissera alors moins de place à terme aux personnes de plus de 60 ans et aux retraités avec une part de leur population qui va diminuer. Alors que la ZAC d'Andromède connaît sa progression la plus importante sur les personnes vivant seules, la part de ces derniers déjà présents sur l'IRIS risque de baisser aux dépens de couples avec et sans enfants. Les dernières données du portrait de territoire sur les naissances en 2017 participent à cette hypothèse quand on voit que l'IRIS Marcaissonne obtient le plus fort

taux de natalité sur la MDS de Rangueil. Si l'on attend un rééquilibrage entre personnes vivants seuls et les couples avec et sans enfants, la progression de la part des familles monoparentales sur Andromède est envisageable avec l'arrivée d'une nouvelle population sur la ZAC Malepère. La diversité en logement prévue sur cette OAP pourra répondre aux besoins spécifiques de cette population. Enfin, à défaut de trouver des étudiants et des personnes âgées sur le territoire de Malèpère, les cadres et professions intellectuelles supérieures vont entrer dans le paysage, alors que jusqu'à présent ils sont faiblement représentés. Les évolutions constatées sur Andromède et l'attractivité économique de Labège et de son parc d'activité concourt à cette supposition. L'augmentation de cette catégorie socioprofessionnelle va sûrement faire chuter la part des professions intermédiaires à l'image de ce qu'il s'est passé sur Andromède.

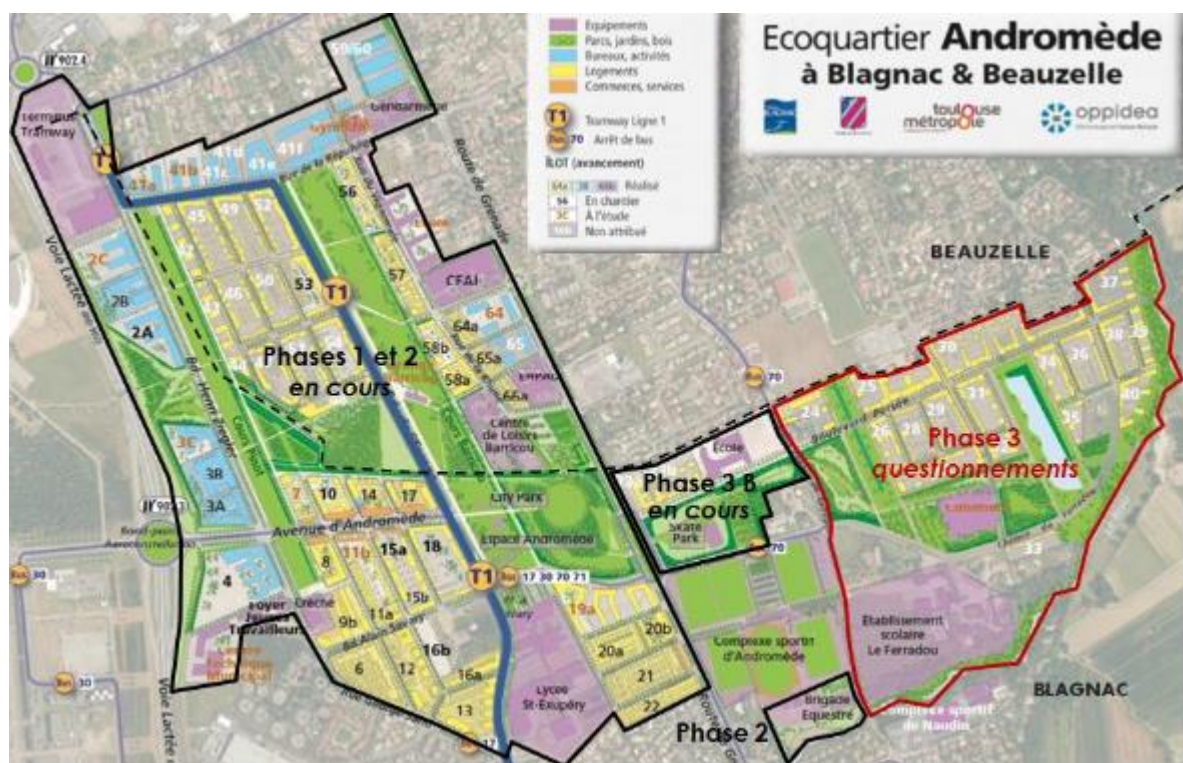


Fig30. Le plan de MASSE de la ZAC Andromède

Source : OPPIDEA

Les caractéristiques propres à la ZAC de Montaudran font que cet exercice d'analogie entre ZAC n'a pas été effectué sur ce projet urbain. Le peu de logement sur la ZAC et sa réalisation quasiment terminée avec la présence depuis 2019 d'habitants font qu'une autre méthode a été mobilisée pour connaître le profil de la population.

A partir de nos entretiens avec la responsable et de l'assistante sociale de polyvalence de la MDS de Ranguel le portrait de la population habitant sur la ZAC de Montaudran a été exposé. Actuellement, la connaissance du territoire par ces agents met en avant la diversité des profils. Il y a ceux dans un premier temps qui font face à la précarité tels que les personnes âgées et les travailleurs avec des difficultés dues à leur emploi, mis ici en exergue par la responsable de la MDS : « *Dans cette ZAC, il s'est installé des gens qui ont des revenus modestes, qui peuvent travailler ou travailler ponctuellement et qui sont quand même en difficultés sociales et financières* »

Le territoire est aussi marqué particulièrement par la présence de familles de jeunes parents avec enfants et de jeunes actifs sans enfants. Même si, cela n'a pas été relaté dans notre entretien, la ZAC va très probablement accueillir une importante part d'étudiants dû à la nature de logements proposés. Les équipements d'enseignements supérieurs situés à proximité ainsi que la maison de la formation et de l'Innovation Campus sur le périmètre de la ZAC sont des arguments attractifs pour les étudiants.

Enfin, face à la paupérisation de leurs quartiers ; des résidents de Saouzelong et du Vieux Ranguel sont demandeurs de logements sociaux sur la ZAC de Montaudran. Ces probables nouveaux arrivants sur Montaudran trouveront alors un quartier considéré comme « *une ville dans une ville* » selon nos interviewées.

L'enjeu de cette partie d'essayer d'analyser le devenir du territoire en se concentrant sur l'évolution des deux ZAC a pu être mise en œuvre grâce à la mobilisation d'outils, de documents d'urbanisme, de données quantitatives et qualitatives ou encore de méthodes empiriques. Si, modestement l'on a pu définir des trajectoires pour le territoire de la MDS de Ranguel, la troisième et dernière phase de l'étude va faire apparaître les préconisations, les scénarios possibles, les hypothèses d'un emplacement idéal au regard des dynamiques territoriales du portrait et des trajectoires possibles.

II.C. PHASE 3 : LES PROPOSITIONS

Des scénarios prospectifs comme plan d'action

La démarche de prospective territoriale a permis lors de la première phase de prendre en compte à travers le portrait de territoire des réalités sociales et spatiales du secteur de la MDS de Ranguel. Cette étape a été suivie d'une phase 2 cherchant à anticiper les évolutions possibles dans l'aménagement du territoire et dans le profil des futurs habitants des deux ZAC. C'est à partir de ces deux phases que la construction de deux scénarii, un tendanciel et un plus contrasté ont pu être établis. En effet, l'établissement des scénarii s'appuie sur les éléments construits lors des phases 1 et 2 : le portrait de territoire qui décrit la situation présente et les futurs possibles à partir des travaux réalisés dans la phase 2. Ces scénarii donnent alors des trajectoires et des visions différentes de l'avenir et peuvent être perçus comme le résultat de la réflexion prospective. Par la portée opérationnelle de notre problématique, les scénarii présentés peuvent être interprétés comme des plans d'action.

II.C.1. SCENARIO 1

- *Tendances :*

Le premier scénario tendanciel présente le cheminement le plus probable des évolutions territoriales futures à moyen terme. Dans ce scénario, l'implantation idéale de la MDS de Ranguel est réfléchi par rapport aux tendances actuelles et celles qui devraient se produire dans le temps à partir de la réalité du présent.

D'un point de vue démographique Latécoère est l'IRIS qui connaît la plus grande évolution entre 2012 et 2017 et se place en au premier rang en terme de poids démographique au dépend de Paul Sabatier. Cette population importante au sud risque d'augmenter encore avec la fin de réalisation des ZAC Montaudran et Malepère. L'IRIS Marcaissonne qui enregistre la deuxième plus grande évolution du territoire de la MDS pourrait même à l'horizon 2030 passer devant l'IRIS Latécoère en nombre d'habitants avec la finalisation de la ZAC Malepère qui recense bien plus de logement que la ZAC Montaudran. Dans le même temps dans la moitié nord, même si l'on peut s'attendre à

une augmentation des 75 ans et plus et des retraités, la population dans son ensemble devrait connaître une évolution négative. En revanche, avec l'Innovation Campus et les résidences universitaires qui vont s'installer sur la ZAC Montaudran la présence des étudiants dans la moitié sud va se confirmer et notamment sur les IRIS Paul Sabatier et Latécoère. Cette population par ailleurs touchée par la crise sanitaire a eu recours de plus en plus aux services de la MDS de Rangueil, en témoigne l'évolution de la fréquentation de l'IRIS Paul Sabatier ainsi que le discours des agents du service médico-social. À l'avenir, ces besoins et la fragilité de ce public risquent de se confirmer avec des difficultés d'insertion dans le marché de l'emploi qui pourrait apparaître suite aux conséquences de la crise sanitaire. D'autres tendances à propos de la précarité présente dans la moitié sud comme le montre le portrait de territoire devraient se maintenir. Ce constat peut s'effectuer sur la base du grand nombre de nouveaux logements qui vont voir le jour sur les deux projets urbains. En effet, comme prévu dans le CRACL ces opérations d'aménagement vont impliquer la présence de logements sociaux voire de logements à loyer très sociaux qui sont des vecteurs de précarité comme cela a été mentionné dans le portrait de territoire. De plus, l'importante diversité de logements risque également de confirmer la présence de familles monoparentales et celle de plus de 3 enfants identifiées comme fragile dans notre première phase. Même si dans le temps, globalement la moitié nord sera plus épargnée par la pauvreté, des dynamiques isolées aperçues dans le portrait de territoire dérogent à ce constat et vont se renforcer. En effet, les quartiers de Bonnat et Lespinet recensent les deux parts les plus élevées d'allocataires du RSA et vont probablement se maintenir d'après la mise en alerte d'une paupérisation du Vieux Rangueil et de Saouzelong énoncée par la responsable de la MDS de Rangueil et l'assistante sociale.

- *Préconisation :*

Au regard ce qui vient d'être dit, il paraît nécessaire d'adapter nos actions et de se rapprocher des populations et des territoires qui viennent d'être évoqués. Des préconisations et des hypothèses peuvent alors être retenues quant à l'implantation des locaux.

Dans un premier temps, il semble pertinent de se défaire du siège de la MDS de Ranguel situé, rappelons-le, dans une impasse et qui pâtit d'un manque de visibilité flagrant. Le nouveau siège pourrait alors venir se placer au sein de la ZAC de Montaudran où la présence de deux stations de métro de la troisième ligne ainsi qu'une liaison en bus avec le métro B favoriserait l'accessibilité. De plus, d'après les entretiens le mode de déplacement préférentiel des usagers est le transport en commun, l'emplacement du siège de la MDS à cet endroit favoriserait alors les déplacements. En plaçant, le siège près de l'arrêt de métro de la 3^{ème} troisième ligne au nord du territoire, le service medio-social se situerait également à proximité des logements de la ZAC. Le positionnement du siège à cet endroit du territoire permettrait un rapprochement des publics fragiles identifiés. Parmi eux, on compte les travailleurs précaires, les étudiants, les familles monoparentales ou encore les familles nombreuses. Enfin, la présence du siège social sur ce territoire semble judicieuse puisque c'est sur cet IRIS et les deux IRIS limitrophes que l'on recense la plus grande part de population sans emploi, le taux de pauvreté le plus fort ou encore le plus grand nombre de logements sociaux.

Au niveau logistique, les besoins en surface du nouveau siège de la MDS sont de 1 500 m², soit 500 m² de plus que le siège actuel. Ces estimations se font sur la base des locaux de la MDS de Borderouge, un territoire qui a connu une explosion démographique proche de celle que devrait être ressentie sur la MDS de Ranguel. Par rapport à la forte évolution démographique de ce territoire, les locaux doivent être pensés sur le long terme. Une réflexion en cours est alors menée sur la question de la réserve foncière, le partage des locaux avec des partenaires, ou des services du Conseil départemental mais aussi le caractère évolutif des locaux.

Comme on vient de le voir dans les tendances à venir, l'IRIS Marcaissonne connaît une augmentation de sa population depuis 2012 et devrait compter encore plus d'habitants d'ici 2030 avec le projet urbain de la ZAC de Malepère. Il s'avère alors intéressant de réfléchir à l'implantation d'un point d'accueil de proximité au niveau de la ZAC de Malepère. Cette hypothèse peut être appuyée par le fait que c'est un quartier dont les habitants et particulièrement ceux de la Route de Revel et du Chemin des Tuileries souffrent de l'éloignement du siège de l'actuelle MDS. En plus de la diversité de logements induits par la ZAC de Malepère et du public qui va découler comme montré

dans les parties 1 et 2, cet emplacement serait aussi bienvenu à l'égard des naissances. Effectivement, le plus fort taux de natalité de la MDS de Ranguel enregistré sur l'IRIS Marcaissonne en 2017 et le profil des nouveaux arrivants plutôt jeunes attendu sur la ZAC Malepère laisse penser que cette tendance va continuer. Cette annexe serait bienvenue, avec l'intégration d'une consultation et d'un lieu d'accueil pour la Protection maternelle et infantile (PMI). Sur cette ZAC, l'absence du métro et la dépendance au véhicule individuel attendue, implique de s'implanter à proximité d'un arrêt de bus ainsi que de mettre à disposition un parking pour les usagers.

Enfin, dans une logique de maîtrise des couts, l'acquisition de nouveaux locaux impliquerait la fermeture de certains existants. Tout d'abord, il est imaginable que l'actuel siège de la MDS de Ranguel, qui connaît des difficultés d'accessibilité, de stationnement et de visibilité ne soit plus utilisé à l'avenir. L'implantation du siège sur la ZAC Montaudran participerait également à la fermeture du point d'accueil de proximité situé sur l'IRIS Louis Breguet afin de ne pas faire doublon. La position géographique de l'annexe de Forbin qui la situe proche des quartiers du Vieux Ranguel et de Saouzelong est pertinente et va permettre de répondre aux besoins sociaux qui risquent d'augmenter sur ces secteurs. De plus, Forbin étant l'ancien siège de la MDS de Ranguel, l'annexe dispose d'une surface deux fois plus importante que celle de Montaudran et de Mendes France qu'il convient d'optimiser.

L'hypothétique conservation de ce point d'accueil de proximité sur la moitié nord questionne alors le maintien de l'annexe Mendes France. Les locaux inadaptés et le peu d'activité sociale pourrait participer à sa fermeture.

UNE IMPLANTATION AU PLUS PRES DES BESOINS EMERGENTS

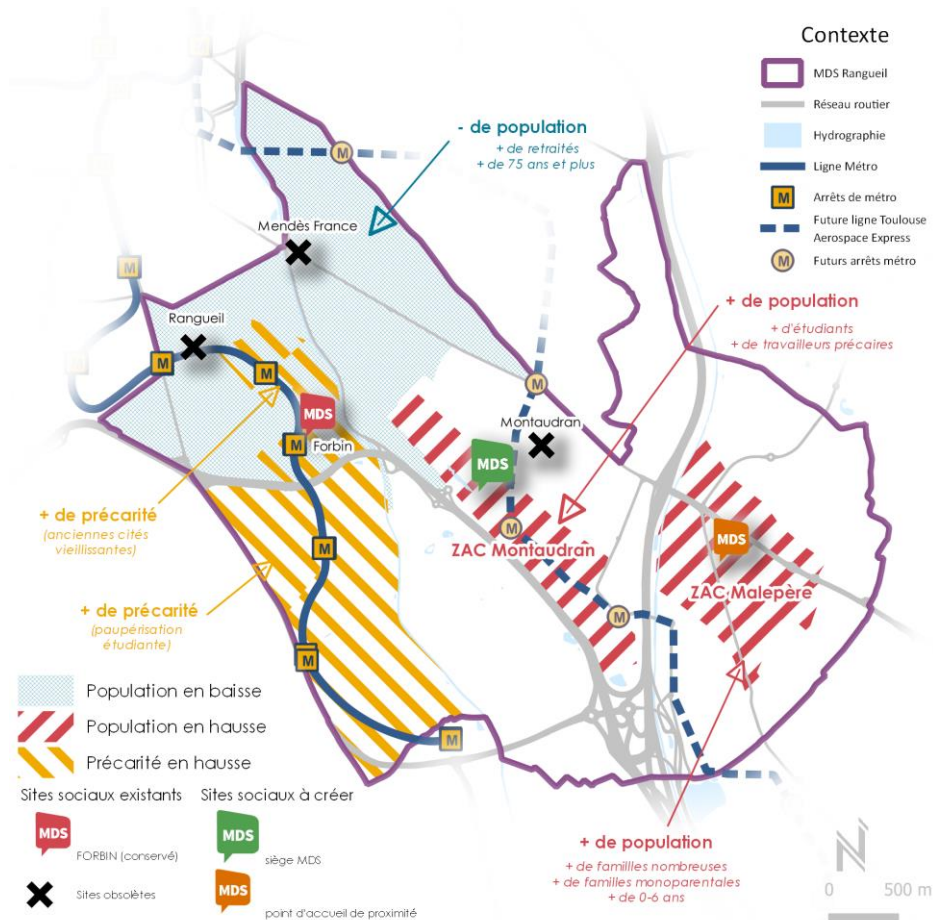


Fig31. Le scénario tendanciel et les préconisations illustrés par une carte synthétique
Réalisation : Marie Joëlle Berdeaux

II.C.2. SCENARIO 2

- *Evolution/Orientation :*

Le scénario contrasté va dorénavant mettre en avant les potentielles alternatives au scénario tendanciel. Il se situe volontairement dans une position extrême à la frontière des futurs possibles, mais la combinaison des facteurs pris en compte le rend tout de même réalisable.

Dans ce scénario contrasté, pour qu'il reste tout de même crédible il est difficile de dire que la population dans la moitié chute va chuter dans la moitié sud. Les projets urbains en cours ou prévus font apparaitre un important nombre de logements, qui va faire venir de nouveaux habitants. Cependant, à l'inverse du scénario tendanciel, la

population de la moitié nord en diminution depuis 2012 pourrait gagner de la population. Ces évolutions futures pourraient s'expliquer pour deux raisons. L'attractivité de Toulouse ferait augmenter de manière générale la population de la DTS de Toulouse et serait accompagnée d'une population vieillissante qui chercherait à habiter à proximité du centre-ville.

Au sein de cet exposé, l'hypothèse que l'annulation du PLUi-H de Toulouse pourrait avoir des conséquences sur l'évolution du territoire de la MDS peut être faite. Effectivement alors que la ZAC Malepère est inscrite dans le dernier PLUi-H, il est reproché à celui-ci d'augmenter le rythme de consommation d'espaces verts et agricoles. Cet écueil peut alors amener des modifications dans l'aménagement du projet urbain. Les logements individuels prévus initialement sur la ZAC pourraient être remis en question. Dans une recherche de densification pour répondre aux objectifs du législateur, la construction de logements collectifs viendrait compenser les pertes en logements individuels. Ces changements pourraient avoir certains effets sur le profil des habitants de la ZAC Malepère. Les catégories socio-professionnelles les plus favorisées que l'on avait identifiées comme public de la ZAC seraient alors moins attirées par ces typologies de logements. A partir de ces constats qui vont influencer le prix de l'immobilier, il est possible et imaginable que l'on retrouve sur cette ZAC une plus grande part de catégories socio-professionnelles moins favorisées.

Dans ce scénario, la crise sanitaire peut avoir son influence. Le développement du télétravail dû à la pandémie mondiale pourrait engendrer des transformations dans l'aménagement de la ZAC de Montaudran sur un périmètre où plus de la moitié des bâtiments sont à l'origine dédiés à la réalisation de bureaux. Les changements dans nos modes de vies notamment au niveau du travail peuvent participer à la conversion des bureaux devenus moins en logement toujours insuffisants. Des logements en parti insuffisants pour les étudiants et dont on pourrait anticiper la destination par rapport aux projets de formation à venir sur la ZAC Montaudran.

- *Préconisation :*

Les alternatives proposées dans le scénario contrasté préviennent alors d'un futur où le poids démographique serait encore plus important. Avec une population âgée et vieillissante dans la moitié nord les besoins sociaux vont augmenter. La moitié sud et

les transformations imaginables sur les ZAC Montaudran et Malepère participeraient aussi à l'augmentation des besoins avec respectivement une domination des étudiants et des personnes moins favorisées qu'envisagées.

En prenant en compte le scénario établi, des hypothèses peuvent être formulées au sujet de l'implantation des locaux et de l'organisation du territoire.

Dans un cas de figure, où le poids démographique et les besoins sociaux exploseraient à la fois au nord et au sud, le secteur de la MDS aurait à la fois une population sur représentée par rapport aux autres territoires de MDS et en forte demande sociale.

L'implantation de nouveaux locaux peut alors être accompagnée d'une réorganisation territoriale innovante permettant d'assumer pleinement les missions malgré l'augmentation de ces charges.

Une première hypothèse peut être de diviser le territoire de la MDS actuelle en deux. En effet, la superficie étendue du secteur de la MDS de Rangueil permet cette option. Pour trouver un équilibre au sein de celle-ci, rassembler les 3 IRIS du sud Latécoère, Marcaissonne et Louis Breguet qui comptabiliserait 9 km² contre 6 km² dans la moitié nord est imaginable. La structuration de la MDS actuelle avec deux points d'accueil de proximité et le siège au nord permettrait de ne pas modifier l'organisation des locaux dans la potentielle future MDS du nord. Dans la moitié sud, un siège devra être créé soit au sud de la ZAC de Montaudran pour ne pas faire doublon avec l'annexe actuelle au nord de la ZAC soit au niveau de la ZAC de Malepère. Ces décisions peuvent être prises en fonction des disponibilités foncières.

La seconde hypothèse est non pas de diviser la MDS en deux mais d'élargir celle de Balma afin qu'elle englobe l'IRIS Marcaissonne. Cette fois ci, c'est la frontière physique formée par le périphérique qui nous invite à imaginer ce scénario. À ce moment-là, un point d'accueil de proximité devra être envisagé sur la ZAC de Malepère au sein de la MDS de Balma. Pour ce qui est de la MDS de Rangueil un changement de siège pourra s'effectuer avec un nouveau local sur la ZAC de Montaudran. Avec une superficie moins étendue sur la nouvelle MDS, un seul un point d'accueil de proximité devrait suffire. La surface et l'activité sociale de l'annexe de Forbin participe au choix de conserver cet emplacement.

UNE MDS QUI DOIT SE DIVISER EN DEUX POUR REpondRE AUX BESOINS SOCIAUX ET AU POIDS DEMOGRAPHIQUE

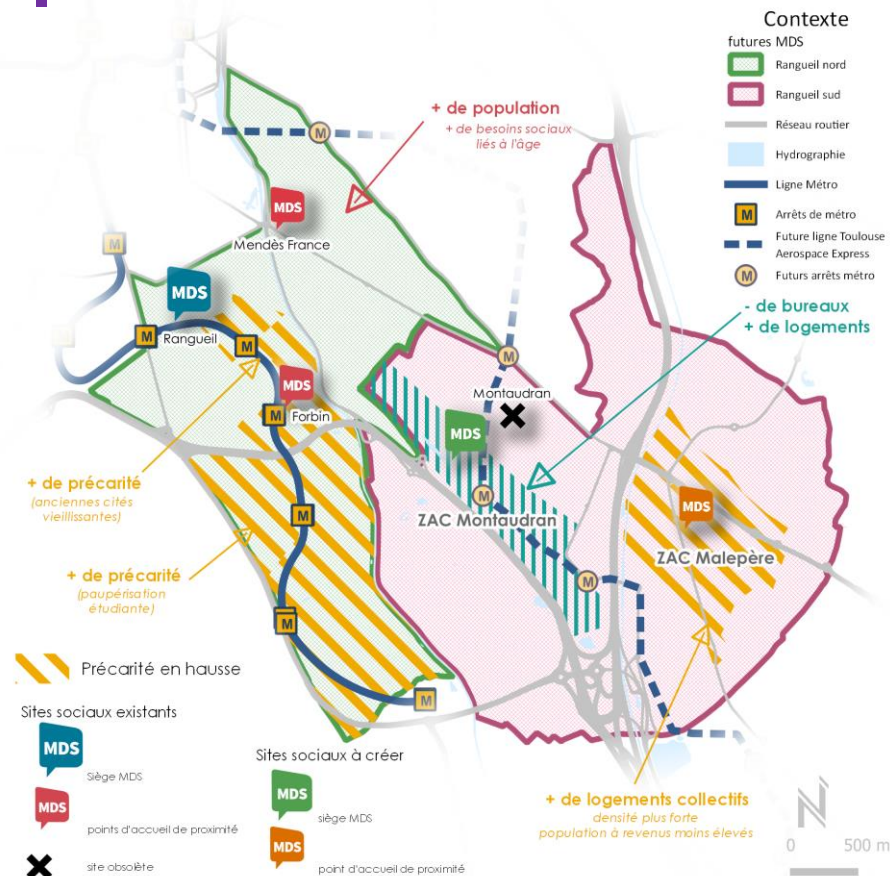


Fig32. La carte synthétique illustrant la première hypothèse du second scénario

Réalisation : Marie Joëlle Berdeaux

UNE MDS DE BALMA QUI INTEGRE MARCAISSONNE POUR CONTRE L'ARRIVEE DE NOUVELLES POPULATIONS

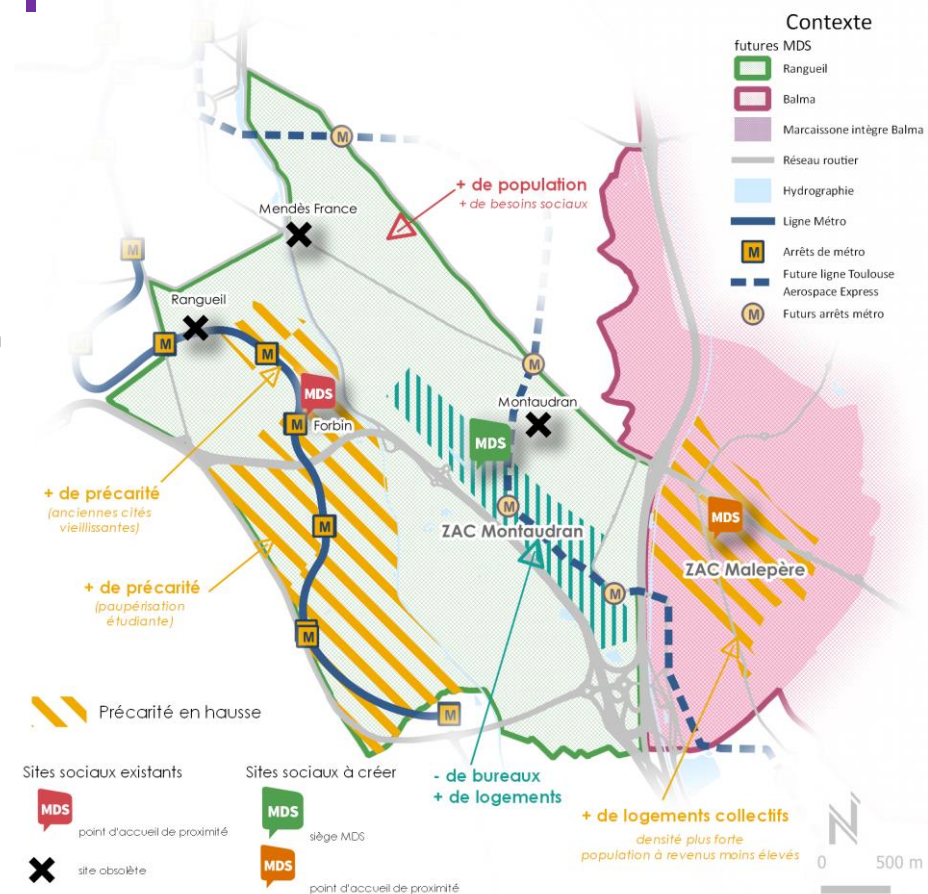


Fig33. La carte synthétique illustrant la seconde hypothèse du second scénario

Réalisation : Marie Joëlle Berdeaux

CONCLUSION

Les enjeux sociaux et démographiques actuels ainsi que ceux à venir doivent interroger les collectivités compétentes sur leur territoire d'action. Dans cette étude et par rapport à la problématique, la prospective territoriale a été un outil dont s'est saisie la collectivité pour prévenir des évolutions sur leur territoire d'intervention. Même si avec plus de temps et de moyens, il aurait été intéressant de prendre en compte davantage de thématiques dans le portrait de territoire, de facteurs externes dans la projection et d'autres approches dans les scénarios envisagés, la prospective a été le levier dans bien des domaines. En effet, cette méthode innovante au sein de la direction a permis d'ouvrir des possibilités de travail. La démarche de benchmarking a favorisé un décloisonnement entre directions au sein du Conseil Départemental à travers le partage mutuel de ressources et d'informations. C'est grâce aux compétences diverses des partenaires, aux échanges, aux réflexions collectives sur la prospective territoriale que le projet de l'implantation de la Maison des Solidarités de Ranguel a pu avancer. À travers la démarche de prospective, ce sont également de nouvelles méthodes de travail et approches qui émergent. La mobilisation de données qualitatives au travers d'entretiens et la volonté de ne pas avoir comme seule entrée les statistiques dans un service où prédomine l'approche quantitative, ont été rendues possible en partie par la démarche initiée.

Si la prospective a pu être un levier dans un certain nombre de champs, elle a permis également de tirer quelques enseignements. Le premier, s'illustre rapidement dans notre travail et met en évidence qu'il n'existe aucune recette universelle lorsqu'il est question de prospective territoriale. Effectivement, au regard des problématiques et à l'écoute de nos rencontres, les méthodologies sont différentes, les façons de faire multiples et les méthodes spécifiques. Le discours tenu par les professionnels rencontrés convergeait vers un point commun : les méthodes de prospective pour rédiger des documents de planification à l'horizon 8-10 ans sont basées sur des logiques de rattrapage. Cet enseignement est aussi constaté au sein de notre démarche du fait que l'un des deux projets urbains qui structure l'évolution de notre territoire d'expérience est quasiment terminé. Malgré cela, tout au long de notre démarche l'objectif a été de suivre un cheminement en respectant quelques règles

communes de la prospective telles que le croisement de vision à travers le benchmarking, les entretiens ou les échanges au sein du service.

Tandis que la prospective, peut souvent permettre de construire des projets de territoire, dans notre étude elle a servi d'aide à la décision et d'orientation des actions. Cette approche opérationnelle nous place alors à la frontière de la planification. Cela dit, la réflexion qui a eu lieu au sein cette étude a toujours été en lien avec la prospective territoriale et la volonté de l'inscrire dans notre problématique. Pour cela, il a fallu se saisir des outils à notre disposition, rencontrer des professionnels, faire preuve de recul ou encore développer des méthodes empiriques. D'autres méthodes empiriques peuvent d'ailleurs venir en soutien de cette étude et de cette méthode de prospective territoriale. En effet, la démarche de prospective a été initiée afin de ne pas se retrouver devancé par les évolutions territoriales et de se voir dépasser par les mutations sociales sans opportunité foncière. À l'avenir, pour que cette méthode qui cherche à connaître l'implantation idéale d'une Maison des Solidarités soit appliquée dans les meilleurs délais, une démarche pourrait venir en complémentarité de celle développée dans l'étude. Elle prendrait en compte : projets urbains, projections démographiques et autres indicateurs pertinents afin d'établir des seuils qui alerteraient et permettraient d'enclencher le processus de prospective territoriale. La combinaison de la méthode d'élaboration de seuils avec celle de prospective territoriale permet un système de double anticipations. Cette démarche valorise la méthode de prospective territoriale mise en place.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Conseil départemental de la Haute-Garonne, 2018. *Rapport au comité technique du 15 Janvier 2018.*

Conseil départemental de la Haute-Garonne, 2019. *Rapport au comité technique du 21 Janvier 2019 : Mise en œuvre de la territorialisation de l'action sociale.*

Cordobes Stéphane, 2017. *Prospective : de l'ingénierie territoriale et urbaine à la pédagogie scolaire, Géoconfluences.*

Guieysse Jean-Albert, Thierry Rebour, 2014. *Crise, métropolisation, et aménagement, Cybergeo : revue européenne de la géographie.*

Insee, 2019. *Une qualité de vie en Occitanie contrastée selon les territoires, Insee Analyse.*

Jalabert Guy, 1998. *Bordeaux et Toulouse : processus de métropolisation, Sud-Ouest européen, tome 2.*

Julien Pierre-André, Lamonde Pierre et Latouche Daniel, 1975. *La méthode des scénarios en prospective, L'Actualité économique.*

Lasnier Yann, Riquier-Sauvage Dominique, 2019. *Les métropoles : apports et limites pour les territoires, Les avis du CESE.*

Louargant Sophie, 2005. *Référentiels de la prospectives et mode de faire des territoires : Haute-Savoie-Canton de Genève, Rapport de Recherche.*

Petit Clara, 2017. *Prospective sur l'évolution des collèges publics : de la réflexion à la proposition.*

Roger Isabelle, 2007. *Les processus de métropolisation dans les capitales régionales européennes (agglomération de 500 000 à 1 000 000 d'habitants). Les cas de Bordeaux, Bristol, Montpellier, Saragosse et Toulouse.*

Syndicat mixte d'études de l'agglomération toulousaine (SMEAT), 2017. *Scot de la Grande agglomération toulousaine.*

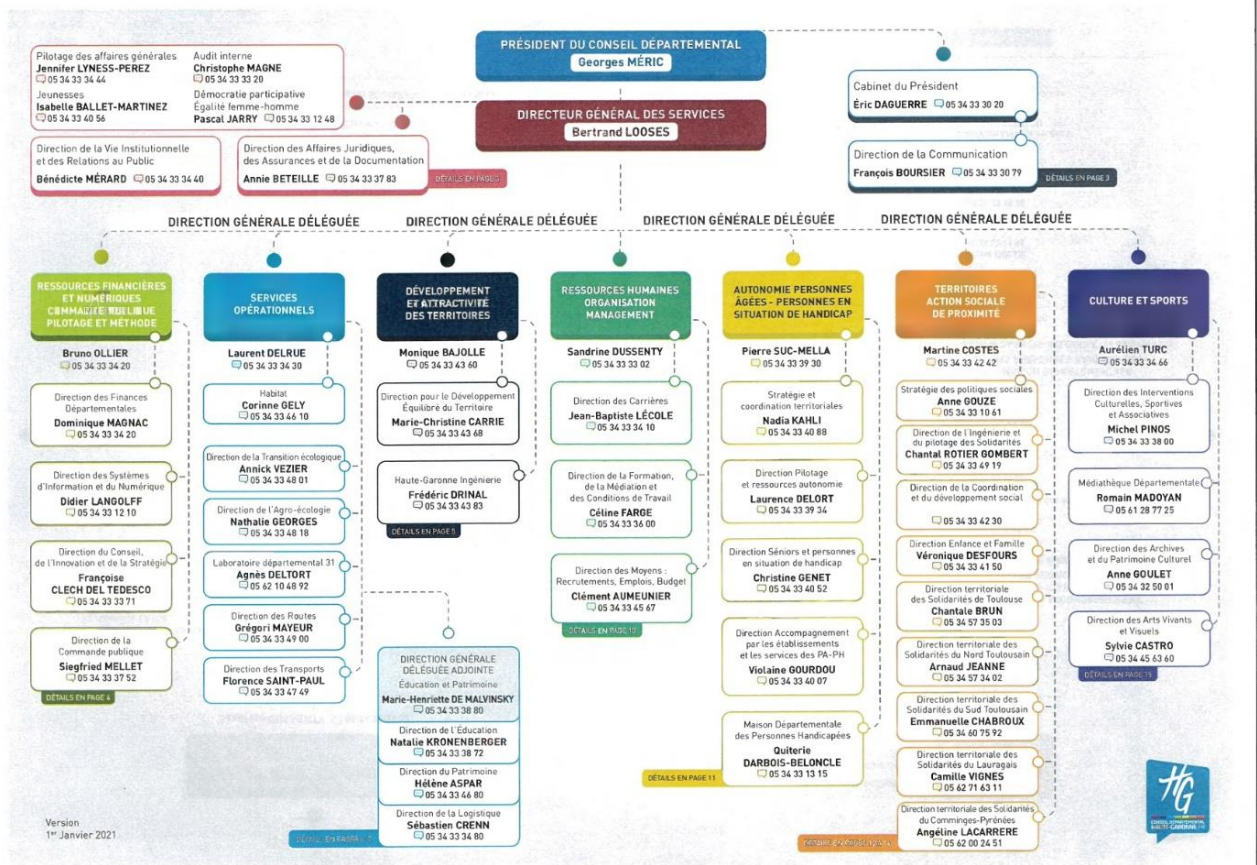
Toulouse Metropole, Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse, 2019. *Plan local d'urbanisme intercommunal de l'habitat.*

Tisseo Collectivités, 2018. *Le projet mobilités 2020.2025.2030.*

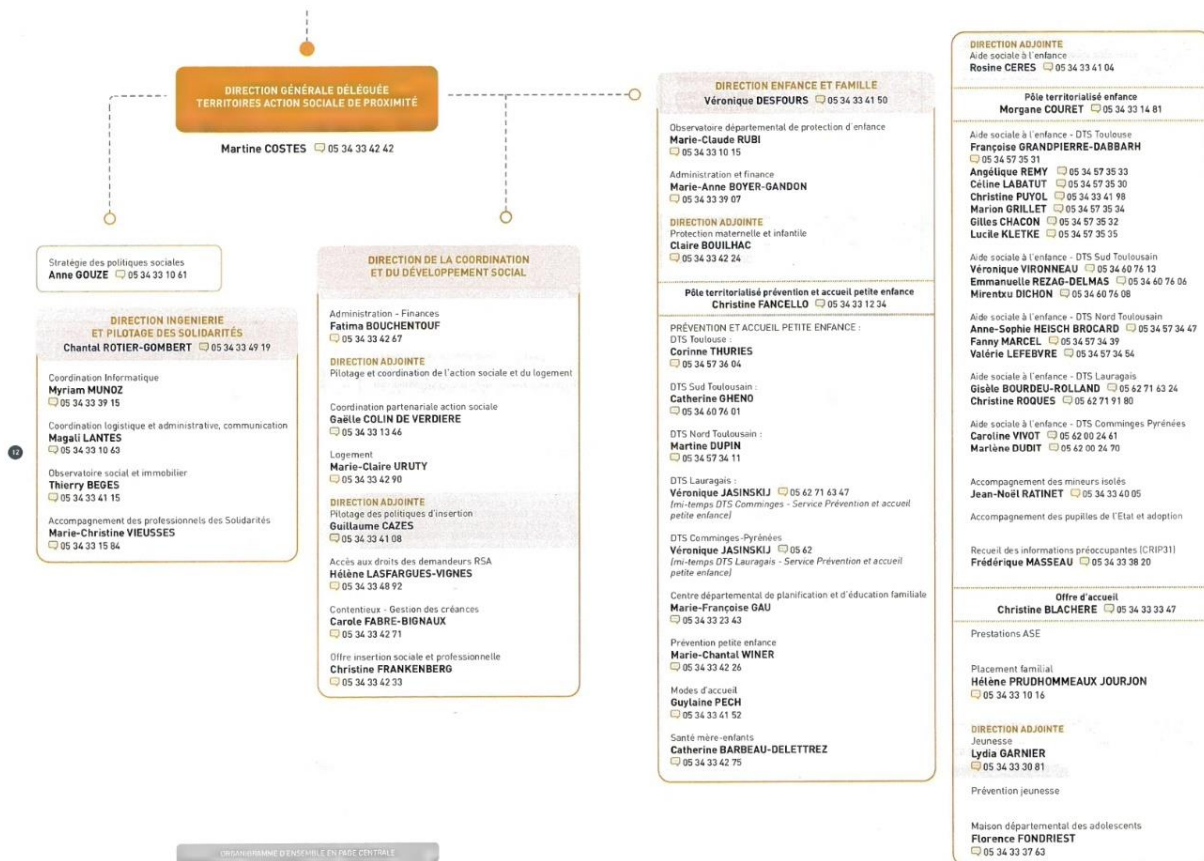
Voiron-Canicio Christine, 2012. *L'anticipation du changement en prospective et des changements spatiaux en géoprospective,* Espace Géographique.

Zuliani Jean-Marc, Jalabert Guy, 2005. *L'industrie aéronautique européenne : organisation industrielle et fonctionnement en réseau,* L'Espace Géographique.

Annexe 1 : L'organigramme du Conseil départemental de la Haute-Garonne



Annexe 2 : Suite de l'organigramme du Conseil départemental de la Haute-Garonne

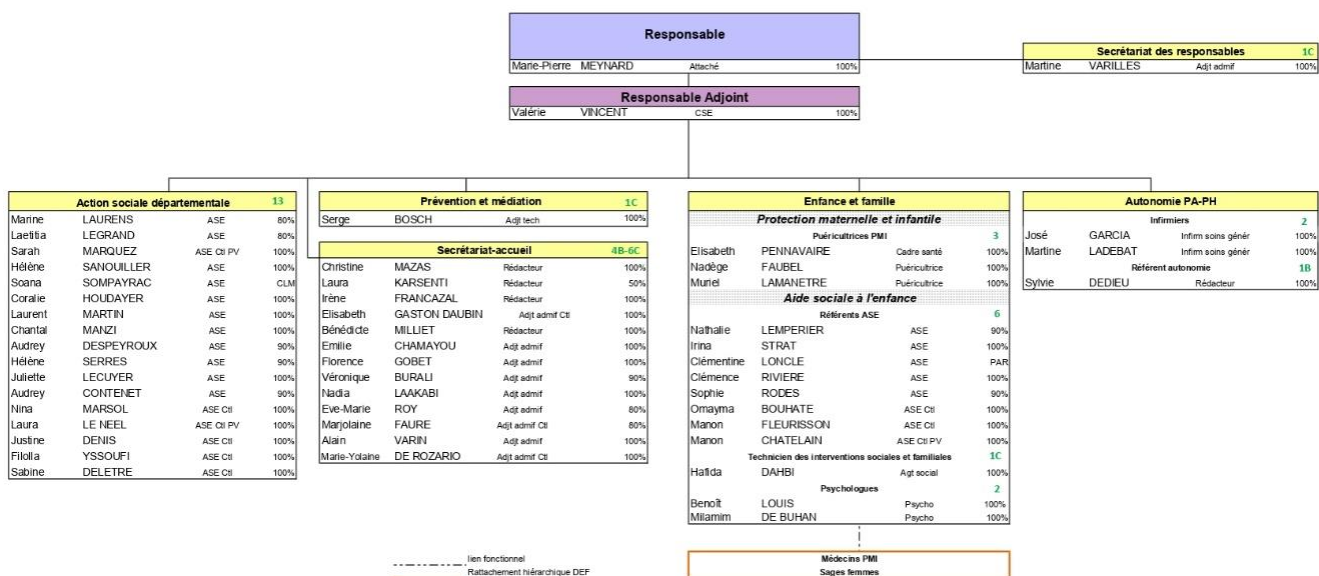


Annexe 3 : La MDS de Rangueil : un exemple d'une équipe pluridisciplinaire de Maison des Solidarités

RHDir des Moyens - Service organigrammes et prospective RH

mise à jour avril 2021

ORGANIGRAMME DE LA MAISON DES SOLIDARITES DE RANGUEIL



RESUME

Les enjeux démographiques des métropoles nécessitent la mise en œuvre d'aménagements pour répondre à l'accueil de nouveaux habitants. Les projets urbains se développent alors pour loger ces nouvelles populations et modifient donc le territoire des Maisons des Solidarités de Toulouse autant sur le plan spatial que social. La question de la pertinence de l'emplacement des locaux des Maisons des Solidarités, restés immobiles face aux mutations territoriales est alors soulevée. Pour répondre à cette problématique, le Conseil départemental initie une démarche de prospective territoriale afin d'anticiper l'implantation idéale de la future Maison des Solidarités au regard des changements territoriaux. Le secteur de la Maison des Solidarités de Rangueil se prépare à de fortes évolutions sur son territoire d'intervention, elle sera alors l'objet d'étude de ce mémoire. In fine, l'objectif de cette étude est d'être un support méthodologique rassemblant un ensemble de procédés pouvant être transposés sur d'autres territoires de Maisons des Solidarités.

MOTS CLEFS

Prospective – projets urbains – Maisons des Solidarités – Evolutions territoriales –
Implantation